

**REUNION DES AGENCES ET  
INSTITUTIONS PARTENAIRES AU  
MECANISME SOUS-REGIONAL DE  
COORDINATION POUR L'APPUI A  
LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME UA/NEPAD EN  
AFRIQUE CENTRALE**

*Distr. : GENERAL  
ECA/SRO-CA/NRP/SRCM/18  
Nov. 2018  
Original : français*

---

**AVANT-PROJET  
DU TROISIEME  
PROGRAMME  
COMMUN  
INDICATIF**

---

**Libreville, Gabon  
20 – 21 Novembre 2018**

# Sommaire

Liste des Sigles et Acronymes.....	3
Liste des tableaux et figures.....	4
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>I<sup>ère</sup> Partie : Méthodologie d'élaboration du PCI 3 .....</b>	<b>7</b>
I.1 – Périmètre de la mission .....	7
I.2. Processus de détermination des projets du PCI 3 .....	7
I.2.1. Analyse de la matrice des projets et programmes de la 8 <sup>ème</sup> session du MSRS-AC .....	8
I.2.2. Identification des Agences du Système des Nations Unies (SNU) et des partenaires du MSRC-AC consultés.....	8
I.2.3. Catégorisation des Agences du Système des Nations Unies .....	10
I.2.4. Durée, techniques et outils de collecte des données .....	11
I.2.5. Analyse des données.....	17
I.3 – Liste des projets du PCI 3 .....	20
I.4 – Chronogramme de mise en œuvre des projets du PCI 3 .....	26
<b>II<sup>ème</sup> Partie : Renforcement de l'efficacité du MSRC-AC .....</b>	<b>27</b>
II.1- Présentation du MSRC-AC.....	27
II.1.1. Création, but et objectifs du MSRC-AC.....	27
II.1.2. Parties prenantes clés du MSRC-AC : Identification et rôle(s) .....	27
II.1.3. Organisation et fonctionnement du MSRC-AC :.....	28
II.2 – Performances actuelles du MSRC-AC .....	29
II.2.1. Forces actuelles du MSRC-AC.....	29
II.2.2. Faiblesses actuelles du MSRC-AC.....	29
II.3 – Approche de mise en œuvre optimale de la coordination au sein du MSRC-AC.....	30
II.3.1. Orientations d'optimisation de la coordination au sein du MSRC-AC.....	30
II.3.2. Collecte des données sur l'état actuel et futur des projets du PCI 3.....	33
II.3.3. Analyse des données et synthèse des informations sur la performance d'exécution du travail.....	35
II.3.4. Reporting des informations sur la performance d'exécution du travail.....	35
II.3.5. Approche de coordination optimale du PCI 3 pour un meilleur suivi de ses projets.....	35
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>37</b>
Bibliographie .....	39
Annexes.....	40
i) Lexique .....	40
ii) Modèle de fiche de projet pour les agences du SNU .....	42
iii) Modèle de fiche de projet pour les institutions spécialisées.....	43
iv) Fiches de projet collectées.....	44
v) Lettres d'accord de participation à l'élaboration du PCI et désignation des points focaux.....	84
vi) Matrice des projets de novembre 2017.....	87

## Liste des Sigles et Acronymes

<b>AC :</b>	Afrique Centrale
<b>BIT :</b>	Bureau International du Travail
<b>BP :</b>	Bureau de pays
<b>BR :</b>	Bureau Régional
<b>BSR :</b>	Bureau Sous-Régional
<b>CEA :</b>	Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique
<b>CEA/BSR-AC :</b>	Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique / Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale
<b>CEEAC :</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
<b>CEMAC :</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CER :</b>	Communauté Economique Régionale
<b>CICOS :</b>	Commission Internationale du Bassin Congo - Oubangui - Sangha
<b>COREP :</b>	Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée
<b>ETD :</b>	Equipe Technique D'appui
<b>FAO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FNUAP :</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>GT :</b>	Groupe Thématique
<b>IFORD :</b>	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
<b>ISTA :</b>	Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de Projets
<b>MRC :</b>	Mécanisme Régional de Coordination
<b>MSRC :</b>	Mécanisme Sous - Régional de Coordination
<b>MSRC-AC :</b>	Mécanisme Sous-Régional de Coordination pour l'appui à la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale
<b>NEPAD :</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>OMD :</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONU :</b>	Organisation des Nations Unies
<b>ONU FEMMES :</b>	Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
<b>ONUSIDA :</b>	Organisation des Nations Unies pour la Lutte contre le SIDA
<b>PAM :</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PCI :</b>	Programme Commun Indicatif
<b>PEAC :</b>	Pool Energétique de l'Afrique Centrale
<b>PETU :</b>	Pôle d'Excellence Technologique Universitaire
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>SGT :</b>	Sous-Groupe Thématique
<b>SNU :</b>	Système des Nations Unies
<b>UA :</b>	Union Africaine
<b>UIT :</b>	Union Internationale des Télécommunications
<b>UNDAF :</b>	Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
<b>UNESCO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNHCR :</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>UNOCA :</b>	Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale

## Liste des tableaux et figures

<b>Tableau N°1</b>	Matrice des groupes et sous-groupes thématiques du PCI 3	<b>8</b>
<b>Tableau N°2</b>	Liste des agences et partenaires consultés	<b>9</b>
<b>Tableau N°3</b>	Catégories d'agences du Système des Nations Unies	<b>10 - 11</b>
<b>Tableau N°4</b>	Liste des projets produits par les agences et partenaires du MSRC-AC consultés	<b>12 - 16</b>
<b>Tableau N°5</b>	Liste des projets à présenter aux partenaires financiers	<b>20</b>
<b>Tableau N°6</b>	Liste des projets sélectionnables pour le PCI 3	<b>21 - 24</b>
<b>Tableau N°7</b>	Projets sélectionnés pour les Partenaires Financiers	<b>25</b>
<b>Tableau N°8</b>	Chronogramme de mise en œuvre du PCI 3	<b>26</b>
<b>Tableau N°9</b>	Modèle de fiche d'information sur l'état d'exécution d'un projet du PCI 3	<b>34</b>
<b>Figure N°1</b>	Approche opérationnelle de suivi de chaque projet du PCI 3 par le point focal du Secrétariat Technique du MSRC-AC	<b>36</b>

## INTRODUCTION

- **Contexte général**

Les résolutions 57/2, 57/7 et 61/296 de l'Assemblée Générale des Nations Unies ont consacré le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre d'intervention, d'action et de soutien au développement du continent africain. C'est dans ce contexte que l'ensemble des organisations et institutions des Nations Unies ont été appelées à soutenir le processus de mise en œuvre des projets découlant de cette initiative, par la réalisation de **programmes communs** au niveau régional. Lesdites résolutions stipulaient notamment que le NEPAD constitue le cadre dans lequel la communauté internationale, y compris le Système des Nations Unies (SNU), doit focaliser ses efforts d'accompagnement des stratégies de développement de l'Afrique.

Un **Mécanisme Régional de Coordination (MRC)** a été créé en 1999 au niveau continental avec pour mission spécifique de renforcer la cohérence et la mise en synergie des activités des agences et organismes du SNU. Le but étant de réduire la fragmentation et les coûts de transaction induits par les multiples partenariats mis en œuvre pour appuyer l'Union Africaine. La **Commission Economique pour l'Afrique (CEA)** a été investie des missions de coordination et de secrétariat du MRC.

Suite à la Déclaration de Maputo en 2003, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains ont adopté le principe d'intégrer le NEPAD dans les structures de l'Union Africaine (UA). L'Assemblée Générale a alors instruit les agences du SNU d'apporter leur soutien à **l'Union Africaine** et à ses Etats membres dans leurs efforts de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et des autres objectifs majeurs définis par l'Acte Constitutif de l'UA, dont celui d'édifier un espace économique intégré à l'échelle du Continent. A cet effet, une recommandation a été formulée pour la mise en place de **Mécanismes Sous-régionaux de Coordination (MSRC)** lors de la réunion du MRC tenue en 2006.

C'est à Malabo, en Guinée Equatoriale, en avril 2009 qu'a été institué le Mécanisme Sous-Régional de Coordination pour l'appui à la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale (MSRC-AC).

- **Contexte spécifique**

En juillet 2017, le Secrétaire Général des Nations Unies, **António Guterres**, a présenté son rapport intitulé « **Repositionnement du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement** » en expliquant qu'il était indispensable d'opérer des changements d'envergure dans le système onusien consacré aux questions de développement, au regard d'un programme aussi audacieux que le Programme 2030. Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement vers le Programme 2030 en recommandant aux équipes pays de l'ONU d'être plus cohésives, flexibles et efficaces entre elles au profit de la réalisation des projets qu'elles ont en commun.

Etant parvenu à la fin du cycle du PCI II, il est question d'élaborer le nouveau Programme Commun Indicatif. Il sera exécuté sur un horizon de cinq (5) ans avec comme défi de résoudre les limites et faiblesses des deux (2) précédents PCI tout en s'inscrivant dans le nouveau repositionnement du système des Nations Unies tel que préconisé par l'actuel Secrétaire Général.

Le présent document vise à recenser les différents projets qui constitueront le PCI III et à codifier son approche opérationnelle. Il est en d'autres termes question de :

*(i) proposer sur la base de critères pertinents les projets susceptibles de constituer le prochain Programme Commun Indicatif (PCI) et (ii) proposer une approche de coordination optimale (opérationnelle, intégrée et créant de la valeur aux parties prenantes) des actions des agences du système des Nations-Unies et de leurs partenaires afin d'améliorer l'efficacité du Programme Commun Indicatif (PCI).*

Ce document repose sur deux (2) parties : Méthodologie d'élaboration du PCI 3 et Renforcement de l'efficacité du MSRC-AC et sur six (6) points équitablement répartis : *(I.1.) Périmètre de la mission, (I.2) Processus de détermination des projets du PCI 3, (I.3) Liste des projets du PCI 3, (II.1) Présentation du MSRC-AC, (II.2) Performances actuelles du MSRC-AC, (II.3) Approche de mise en œuvre optimale du MSRC-AC.*

Tous les membres du MSRC-AC à savoir les agences du Système des Nations Unies, les agences spécialisées des CER (CEMAC et CEEAC) et les autres potentiels partenaires notamment techniques et financiers sont les destinataires de ce document.

## I<sup>ERE</sup> PARTIE : METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PCI 3

Le périmètre de la mission, l'approche méthodologique ayant permis de générer les projets du PCI 3 ainsi que la liste des projets sélectionnés constituent les principales composantes de cette partie.

Son objectif est de présenter les projets qui ont été sélectionnés sur la base de critères bien définis. Ils composeront le prochain PCI et feront l'objet d'un suivi optimal et codifié dans le cadre du MSRC-AC.

### I.1 – Périmètre de la mission

La mission a consisté d'une part à produire une cartographie détaillée des projets du prochain Programme Commun Indicatif et d'autre part, à décliner les principaux instruments de suivi efficient des projets du PCI 3, outil opérationnel du MSRC en Afrique centrale. A cet effet, le périmètre a été considéré sur les plans technique et géographique respectivement.

*Sur le plan technique, la matrice des quatre (4) groupes thématiques* composée de douze (12) projets et programmes élaborée lors de la huitième (8<sup>ème</sup>) session du Mécanisme Sous-Régional de Coordination de l'Appui du Système des Nations Unies à l'Union Africaine et à son Programme du NEPAD en Afrique Centrale (MSRC-AC) qui s'est tenue à Yaoundé du 21 au 22 novembre 2017 a servi de base de travail.

Tandis que *sur le plan géographique, c'est la zone d'Afrique Centrale* couverte par la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) qui est l'espace de référence de l'action communautaire ici concernée.

En tant que commission économique régionale (CER), cette institution a été désignée dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 avec l'appui du système des Nations Unies pour en assurer le leadership. La CEEAC est en Afrique Centrale le **principal bénéficiaire** du MSRC-AC.

De ce qui précède, il résulte que les projets qui composeront le PCI 3 devront obéir à un certain nombre de critères non exhaustifs tels que l'alignement aux thématiques de la matrice sus évoquée, avoir un caractère ou un impact communautaire.

### I.2. Processus de détermination des projets du PCI 3

Ce processus a été réalisé suivant la démarche itérative suivante : (i) *Analyse de la matrice des projets et programmes de la 8<sup>ème</sup> session du MSRC-AC*, (ii) *Identification des Agences du Système des Nations Unies (SNU) et des partenaires du MSRC-AC consultés*, (iii) *Catégorisation des Agences du Système des Nations Unies*, (iv) *Durée, techniques et outils de collecte des données* et (v) *Analyses des données*.

### 1.2.1. Analyse de la matrice des projets et programmes de la 8<sup>ème</sup> session du MSRS-AC

La visite des différentes agences partenaires du mécanisme a permis de faire le constat suivant : Aucune agence n'avait formulé de projets conformes à la matrice de novembre 2017. Au contraire, ces « projets et programmes » sont plutôt apparus comme des points d'ancrage des projets ou programmes ou idées de projet de ces agences et partenaires du MSRC-AC.

De ce constat, nous relevons deux (2) faits : (i) l'état des lieux sur la base de ces « projets et programmes » ne peut être objectivement dressé mais par contre (ii) la dénomination appropriée serait « **Sous-groupes thématiques** ». Cette dénomination que nous adopterons dans la perspective d'identifier les projets émanant des agences et partenaires intervenant dans l'élaboration du PCI 3 et ayant rempli la fiche de projet.

Nous aurons ainsi la matrice des groupes et sous-groupes thématiques ci-après en remplacement de la matrice des projets et programmes dite de novembre 2017 :

Matrice des Groupes Thématiques et Sous-Groupes Thématiques d'Elaboration du PCI 3			
N°	Groupes thématiques (GT)	N°	Sous-Groupes thématiques (SGT)
		1	Accélération de la mise en œuvre des mécanismes de convergence des politiques macro économiques en Afrique Centrale
1	Transformation Structurelle pour le développement économique inclusif et durable	2	Elaboration et mise en œuvre de la politique industrielle commune en Afrique Centrale
		3	Mise en œuvre de la politique agricole commune
		4	Renforcement de la compétitivité des entreprises en Afrique Centrale
		5	Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources
2	Accès aux marchés et insertion dans la chaîne de valeur	6	Mise en œuvre de l'Initiative "Stimuler le Commerce intra-africain" et promotion des dispositifs de facilitation du commerce
		7	Développement et renforcement des infrastructures communautaires de transport (routière, maritime, fluviale, ferroviaire et aérienne) et des télécommunications d'Afrique Centrale
3	Amélioration des conditions humaines et sociales	8	Renforcement du capital humain en Afrique Centrale: (i) Promotion de la Santé de la reproduction et lutte contre le VIH/SIDA en Afrique Centrale, (ii) Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base
		9	Promotion de l'égalité de sexe et autonomisation des femmes et des filles: (i) Appui des Etats de l'Afrique Centrale dans la formulation des politiques, des plans d'action nationaux et régional de la résolution 1325 du conseil des Nations Unies visant à protéger les femmes et les jeunes filles des violences sexuelles dans les conflits armés; (ii) Lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles en Afrique Centrale.
		10	Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et sécurité en Afrique Centrale: (i) Collecte des statistiques harmonisées en matière de gouvernance, paix et de sécurité en Afrique Centrale, (ii) Renforcement de la participation des jeunes dans la promotion de la démocratie en Afrique Centrale
4	Promotion de la Gouvernance, Paix et Sécurité	11	Renforcement des mécanismes d'organisation des élections et de promotion de la démocratie en Afrique Centrale
		12	Renforcement des capacités en sûreté et sécurité maritimes et lutte contre la pêche illicite en Afrique Centrale

### 1.2.2. Identification des Agences du Système des Nations Unies (SNU) et des partenaires du MSRC-AC consultés

En vue de déterminer les projets à même de composer le PCI 3, les organisations régulièrement invitées et / ou présentes aux sessions du MSRC-AC ainsi que celles dont les activités s'inscrivent en droite ligne des sous-groupes thématiques ont été identifiées comme étant une source fiable de collecte de données.



Au total, dix-sept (17) organisations listées dans le tableau ci-après ont été consultées :

### Agences et Partenaires consultés

N°	Désignation	Nature	Responsable	Fonction	Date(s) de rencontre	Lieu
1	UNOCA	Agence du SNU	M. Issoufou BOUBACAR	Programme Management Officer	5/3/2018 & 19/06/2018	Libreville
2	Union Internationale des Télécommunications (UIT)	Agence du SNU	M. Jean-Jacques MASSIMA-LANDIL	Représentant de Zone UIT pour l'Afrique centrale et Madagascar, <b>Point Focal de l'UIT</b>	15/03/2018	Yaoundé
3	ONUSIDA	Agence du SNU	Dr Vincent Koubagnine TAKPA,	Conseiller en information stratégique, <b>Point Focal de l'ONUSIDA</b>	23/03/2018	Yaoundé
4	Bureau International du Travail (BIT)	Agence du SNU	M. Paul NINGINI	Chargé de Programmes, <b>Point Focal du BIT</b>	23/03/2018	Yaoundé
5	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Agence du SNU	Mme Amélie RWANKINEZA	Chef de Programme, <b>Point Focal du PAM</b>	27/03/2018	Yaoundé
6	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Agence du SNU	M. Francis ANDRIANARISON	Senior Economist, <b>Point Focal du PNUD</b>	28/03/2018	Yaoundé
7	ONU FEMMES	Agence du SNU	M. Adama MOUSSA	Représentant, <b>Point Focal d'ONU FEMMES</b>	29/03/2018	Yaoundé
8	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO/BSR-AC au Gabon)	Agence du SNU	M. Lionel KINADJIAN	Fonctionnaire Technique en charge des Pêches et de l'Aquaculture, <b>Point Focal de la FAO</b>	29/03/2018 & 19/06/2018	Libreville
9	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)	Agence du SNU	M. Paulin ZONGO ESSAMA	Assistant Programme Officer, <b>Point Focal de l'UNHCR</b>	04/11/2018	Yaoundé
10	Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)	Agence du SNU	M. KWABENA Asante-Ntiamoah	Représentant Adjoint, <b>Point Focal du FNUAP</b>	17/4/2018	Yaoundé
11	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)	Agence du SNU	M. Hilaire MPUUTU	Chef Secteur Education, <b>Point Focal de l'UNESCO</b>	18/4/2018	Yaoundé
12	Commission Economique pour l'Afrique - Bureau Afrique Centrale (CEA/BSR-AC)	Agence du SNU	M. Mama Keita	Chef du Centre de données	06/08/2018	Yaoundé
13	Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)	Institution spécialisée de la CEEAC	M. SABUNI KASEREKA Emmanuel	Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation, <b>Point focal de la COREP</b>	30/4/2018 & 19/06/2018	Libreville
14	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)	Institution spécialisée de la CEEAC	Mme Audrey Kristelle Aloï Assi ZOULA	Responsable du Service de la Planification, Prospective et Coopération, <b>Point focal de la CICOS</b>	05/07/2018	Kinshasa
15	Institut de Formation et de Recherche en Démographie (IFORD)	Institution spécialisée de la CEEAC	Pr. Gervais BENINGUISSE	Directeur de la Recherche, de la Coopération et de l'Appui Technique, <b>Point Focal de l'IFORD</b>	05/07/2018	Yaoundé
16	Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)	Institution spécialisée de la CEEAC	M. Jacques ATANGANA	Responsable Administratif et Financier, <b>Point Focal du PEAC</b>	05/07/2018	Brazzaville
17	Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation des Projets (ISTA)	Institution spécialisée de la CEMAC	Mme Mahadié OUTHMAN ISSA	<b>Point Focal de l'ISTA</b>	05/10/2018	Libreville

Il ressort de ce tableau, douze (12) agences du SNU, quatre (4) institutions spécialisées de la CEEAC et une (1) institution spécialisée de la CEMAC. La plupart de ces organisations

sont implantées à Yaoundé soit onze (11). Les six (6) autres organisations sont basées à Libreville, Brazzaville et Kinshasa.

Les organisations qui ont été présentes lors de la 8<sup>ème</sup> session du MSRC-AC représentent plus de 82% des effectifs de cette consultation soit quatorze (14) institutions.

### ***1.2.3. Catégorisation des Agences du Système des Nations Unies***

La collecte des données auprès des agences du SNU et les exigences du PCI 3 nous ont amené à catégoriser ces entités. En effet, au regard de la logique qui devrait guider le PCI en général et le PCI 3 en particulier à savoir, identifier les projets menés de manière commune ou conjointe et qui mettent en synergie les ressources, nous sommes parvenus à cinq (5) catégories d'agences du SNU. Ce qui n'est pas sans incidence sur la logique communautaire qui soutend les composants du PCI, son élaboration, sa coordination, les agences rigoureusement concernées et le volume des projets à mettre véritablement en œuvre. Nous avons ainsi recensé :

1. Les bureaux pays donc la compétence est nationale (ONUSIDA, ONU-FEMMES, FNUAP, UNHCR, etc.) ;
2. Les bureaux multi pays dont le champ d'intervention couvre au moins deux (2) pays (ex : BIT) ;
3. Les agences sous-régionales Afrique Centrale dont la compétence s'étend à la sous-région Afrique Centrale (UNESCO, CEA/BSR-AC, FAO, UIT) ;
4. Les agences sous-régionales (ou Bureau d'Appui) mais hors Afrique Centrale qui chapeautent directement les bureaux pays ou les agences multi pays. Elles sont basées à Dakar (ONU Femmes, ...), à Addis-Abeba (PNUD) et
5. Les bureaux régionaux qui chapeautent les agences sous-régionales. Ils sont basés soit à Abidjan (BIT), Addis-Abeba (CEA) ou Accra (FAO).

<b>Catégories d'Agences du SNU</b>			
<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Rattaché (e) au/à:</b>
<b>1</b>	<b>UNOCA</b>	Bureau sous Régional	
<b>2</b>	<b>Union Internationale des Télécommunications (UIT)</b>	Bureau sous-régional	Bureau Régional à Addis-Abeba
<b>3</b>	<b>ONUSIDA</b>	Bureau de Pays	Bureau Sous-Régional à Dakar
<b>4</b>	<b>(*) Bureau International du Travail (BIT)</b>	Equipe Technique d'Appui (ETD) et Bureau de Pays (BP)	Bureau Régional à Abidjan
<b>5</b>	<b>Programme Alimentaire Mondial (PAM)</b>	Bureau de Pays	Bureau Sous-Régional à Yaoundé
<b>6</b>	<b>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</b>	Bureau de Pays	Bureaux Sous Régionaux de Dakar et Addis-Abeba
<b>7</b>	<b>ONU FEMMES</b>	Bureau de Pays	Bureau Sous-Régional à Dakar
<b>8</b>	<b>Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)</b>	Bureau sous-régional	Bureau Sous-régional à Libreville
<b>9</b>	<b>Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)</b>	Bureau de Pays	Bureau Sous-Régional à Dakar
<b>10</b>	<b>Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)</b>	Bureau de Pays	Bureau Sous-Régional à Dakar

Catégories d'Agences du SNU			
N°	Désignation	Catégorie	Rattaché (e) au/à:
11	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)	Bureau sous-régional	Bureau régional à Dakar
12	Commission Economique pour l'Afrique - Bureau Afrique Centrale (CEA/BSR-AC)	Bureau sous-régional	Bureau Régional à Addis-Abeba
(*)	L'approche organisationnelle au niveau du BIT comprend: un BR, une ETD et un BP. Le BR couvre tous les ETD et les BP en Afrique. Il y a 4 ETD sur le continent et chacune comporte un BP. Chaque ETD couvre techniquement les BP. Neuf BP sont néanmoins comptés en Afrique. Chaque BP couvre au moins 2 pays. Le BIT de Yaoundé est une ETD qui couvre 2 BP à savoir Yaoundé et Kinshasa. Yaoundé en tant que BP couvre le Cameroun, la Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Principe.		

De cette catégorisation des agences du SNU, il a été relevé que **50%** des agences consultées sont des bureaux pays. Leurs interventions sont à priori circonscrites au pays d'accueil. Mais force a été de constater que les bureaux pays pouvaient également porter des projets à impact communautaire. Les projets à vocation communautaire étant portés par les bureaux sous-régionaux.

Il est donc établi grâce à cette catégorisation des agences du SNU que c'est la nature du projet qui prime et non le porteur du projet.

#### ***1.2.4. Durée, techniques et outils de collecte des données***

La collecte des données s'est déroulée pendant **trois (3) mois** pour l'essentiel. Du 05 mars 2018 au 08 juin 2018. Elle a consisté à des interviews semi-directifs, à l'exploitation des questionnaires remplis et à des réunions avec des équipes mobilisées dans certaines agences par les points focaux identifiés suite des rendez-vous préalablement convenus. Les données ont été collectées aussi bien auprès des responsables d'agences des Nations Unies que des organismes sous-tutelle de la CEEAC et de la CEMAC.

**Une fiche de projet** a été conçue et envoyée aux différents points focaux et responsables identifiés. Elle a été le document de travail de référence pour la collecte des données. Cette fiche renseignait sur : *le nom du projet, la définition du projet, le niveau de maturité du projet, le cycle de vie du projet, le chef de file, les autres partenaires, la disponibilité ou pas des financements, les sources de financement standards auxquelles a habituellement recours l'agence, l'impact du projet et la durée du projet.*

L'administration du questionnaire (fiches de projet) s'est faite d'une part **en présentiel dans le cadre d'entretiens semi-directifs** entre l'équipe de la CEA et les points focaux soit **par courriel**. La voie électronique a été privilégiée afin de permettre à chaque point focal de mieux renseigner sur le ou les projets soumis.

L'exploitation des informations ainsi collectées a donc permis de recenser un certain nombre de projets selon la liste ci-après :

## Liste des projets du PCI III des agences et partenaires au MSRC/AC consultés

N°	Agence	Total projet	Désignation	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires	Groupe thématique	Sous groupe thématique
1	IUT	2	i) Projet de mise en œuvre accélérée du roaming gratuit en Afrique	Recherche de financement	A Déterminer	Indisponible	IUT	CEEAC	2. Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur	7. Développement et renforcement des infrastructures communautaires et de Télécommunications en Afrique Centrale
			ii) Projet d'évaluation de l'interconnexion communautaire des capitales d'Afrique Centrale		A Déterminer	Indisponible	IUT	CEEAC	2. Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur	7. Développement et renforcement des infrastructures communautaires et de Télécommunications en Afrique Centrale
2	ONUSIDA	1	Projet de développement du Concept "Ville et SIDA" dans les Collectivités Territoriales Décentralisées du Cameroun	Exécution	2018-2020 et 2020-2022	Disponible auprès des partenaires du co-parrainage	ONUSIDA	Banque Mondiale, PNUD, UNFPA, UNICEF, HCR, OMS, ONU Femmes, ONUDC, UNESCO, PAM, BIT	3. Amélioration des conditions humaines et sociales	8. 1. Promotion de la santé de la reproduction et lutte contre le VIH/SIDA en Afrique Centrale
3	BIT	1	Projet d'Elaboration et de Mise en œuvre d'une politique commune de gouvernance des migrations économiques en Afrique Centrale	Idée	2019-2023		BIT		4. Promotion de la gouvernance, paix et sécurité	10.1. Collecte des statistiques harmonisées en matière de gouvernance, paix et de sécurité en Afrique Centrale

N°	Agence	Total projet	Désignation	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires	Groupe thématique	Sous groupe thématique
4	UNESCO	4	1. Programme d'accélération de la mise en œuvre des défis contemporains dans l'offre d'éducation en Zone CEEAC	Exécution	4 ans	Disponible dans le cadre de l'UNDAF	UNESCO		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2. Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base
			2. Programme d'Appui au renforcement de l'EFTP et de l'AENF pour la promotion de l'emploi des jeunes et de l'équité en Afrique Centrale		1 an phase 1 et dès 2018 et en phase 2. Durée à déterminer.	Disponible car activité permanente	UNESCO		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2. Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base
			3. Projet de Création des PETU en Afrique Centrale	Préparation à lancer	4 ans	BAD	UNESCO		1. Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable	1. Accélération de la mise en œuvre des mécanismes de convergence des politiques macroéconomiques en Afrique Centrale
5	PAM	0								
6	PNUD	0								
7	ONU FEMMES	2	1. Projet d'harmonisation du cadre normatif et juridique du Code de la Famille autour des violences basées sur le Genre en Afrique Centrale	Idée	5 ans		ONU Femmes		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	9.2. Lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles en Afrique Centrale
			2. Projet d'élaboration du Plan Régional de la Résolution 1325 (Femme - Paix - Sécurité)	Préparation: Etude de faisabilité en cours			ONU Femmes		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	9.1. Appui des Etats d'Afrique Centrale dans la formulation des politiques des plans d'action nationaux et régional de la résolution 1325

N°	Agence	Total projet	Désignation	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires	Groupe thématique	Sous groupe thématique
8	FAO	1	Projet d'Appui Technique de la FAO à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeurs agricoles en Afrique Centrale	En pipe line actif	2019-2020	Financements sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100 % (estimatifs 99. 900 USD)	FAO	CEEAC	1.Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable	3. Mise en œuvre de la politique agricole commune
9	UNHCR	2	1. Projet d'Amélioration de l'accès aux soins de santé primaire des réfugiés en Afrique Centrale: Cas du Cameroun	Idée	2019 - 2023	A rechercher via Guichet IDA 18	UNHCR		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	8. 1. Promotion de la santé de la reproduction et lutte contre le VIH/SIDA en Afrique Centrale
			2. Projet d'Amélioration de l'accès à l'Education maternelle, primaire, secondaire et professionnelle des Réfugiés en Afrique Centrale	idée	2019 - 2023	A rechercher via Guichet IDA 18	UNHCR		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2. Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base
10	FNUAP	1	Projet d'Accompagnement des Etats de l'Afrique Centrale par le FNUAP en matière de santé de la Reproduction, de promotion de l'autonomisation des femmes, de l'égalité de genre, de la prévention/prise en charge des violences basées sur le Genre et de l'épanouissement de la Jeunesse.	Exécution	2019 - 2023	Fonds réguliers du FNUAP, fonds extra budgétaires mobilisés par le FNUAP auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux	FNUAP		3 & 4	8.1.;9.1.2. & 10.2

N°	Agence	Total projet	Désignation	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires	Groupe thématique	Sous groupe thématique
11	CICOS	3	1. Projet de construction de six (6) débarcadères dans chaque pays membres de la CICOS	Idée	2016-2020	Banque Mondiale	CICOS		2. Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur	7. Développement et renforcement des infrastructures communautaires et de Télécommunications en Afrique Centrale
			2. Projet de Renforcement des bases de données hydrométéorologiques dans les Etats membres de la CICOS	Attente du kick-off. Etude de faisabilité bouclée et validée	2018-2022	AFD / FFEM /BM / Gouvernement italien	CICOS		1.Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable	5. Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources.
			3. Projet d'identification et de promotion des mesures de contrôle des eaux naturelles, des rejets polluants et de préservation de la qualité des eaux	Idée	2019-2023	Banque Mondiale	CICOS		1.Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable	5. Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources.
12	COREP	2	1. Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Pêche en zone CEEAC	Phase santoméenne en attente du kick-off d'exécution: financements disponibles. Phase Angola et Congo Brazzaville au stade de l'étude de faisabilité à effectuer	Entre 2019 & 2023	APCN, Fonds pour Femmes de l'UA	COREP	Etats membres de la CEEAC	1.Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable	3. Mise en œuvre de la politique agricole commune
			2. Projet d'établissement des registres des navires de pêche industrielle et de mise de la cellule de coordination régionale SCS dans le cadre de l'exécution du Plan Stratégique Régional de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) des activités de pêche pour la zone COREP	En quête de bouclage du Closing financier	2019-2023	FAO /UE/APCN/BM/COMHAFAT	COREP	UA-BIRA, CEEAC (CRESMAC), Etats membres	4. Promotion de la gouvernance, paix et sécurité	12. Renforcement des capacités en sûreté et sécurité

N°	Agence	Total projet	Désignation	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires	Groupe thématique	Sous groupe thématique
13	IFORD	0								
14	PEAC	1	Projet de construction de la Centrale hydroélectrique de CHOLLET et des lignes associées vers le Congo et la Cameroun	Etape de closing financier	2019-2023	BAD	PEAC		2. Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur	7. Développement et renforcement des infrastructures communautaires et de Télécommunications en Afrique Centrale
15	CEA/BSR-AC	1	Projet d'appui à la diversification économique en Afrique Centrale	Etape de closing financier	2019-2021	Inconnu	CEA	CEEAC, CEMAC, UNCTAD, PNUD	1. Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable	2. Elaboration et mise en œuvre de la politique industrielle commune en Afrique Centrale
16	UNOCA	1	Projet Régional de Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences, et contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale	Etape de closing financier, 39 692 541 \$	2019-2021	Angola, Burundi, Cameroun, RCA, Congo, Rep. Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé & Principe, Tchad, Rwanda, CEEAC	UNOCA	CEEAC, UNESCO, OIF, VNU	4. Promotion de la Gouvernance, Paix et Sécurité	10. Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et sécurité en Afrique Centrale: (ii) Renforcement de la participation des jeunes dans la promotion de la démocratie en Afrique Centrale
17	ISTA	2	Projet d'appui institutionnel à la création d'une Bibliothèque Numérique et d'un Pool d'Experts et Enseignants- Chercheurs	Recherche de financement: 1.600.000.000 FCFA	24 mois ( sur la période 2019-2021)	Pays CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale et Tchad)	ISTA		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2. Renforcement du capital humain en Afrique Centrale : Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement (de base)
			Projet de Renforcement des capacités à la mise en œuvre du Plan d'action triennal (2019-2021) de l'ISTA	Recherche de financement : 2 milliards FCFA	24 mois ( sur la période 2019-2021)	Pays CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale et Tchad)	ISTA		3. Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2. Renforcement du capital humain en Afrique Centrale : Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement (de base)



### ***1.2.5. Analyse des données.***

L'analyse des données a permis d'une part d'établir le listing des observations ci-après et d'autre part, d'affiner la sélection des projets sur la base de critères prédéfinis.

Il a été noté que :

1. Dix-sept (17) organisations ont été consultées dont douze (12) agences du système des Nations Unies, quatre (4) organismes spécialisés de la CEEAC et un (1) organisme spécialisé de la CEMAC.
2. **Cinquante (50) fiches de projet** ont été exploitées afin de procéder à la première sélection de projets. Le critère de sélection a été le rattachement des projets identifiés aux groupes thématiques et sous-thématiques.
3. **Vingt-quatre (24) projets** ont été présélectionnés à l'issue de ce tri. Ils se répartissent inégalement entre les quatre (4) groupes thématiques (GT) et les douze (12) sous-groupes thématiques (SGT) suivant le tableau ci-dessus.
4. Les projets du PAM, du PNUD et de l'IFORD n'ont pas été retenus sur la base de ce critère de rattachement.
5. Le projet du FNUAP couvre les GT 3 et 4 ainsi que les SGT 8.1, 9.1, 9.2 et 10.2.
6. Le GT N°1 qui comprend cinq (5) SGT a recensé cinq (5) projets provenant de l'UNESCO, de la CICOS, de la CEA et de la COREP. Soit respectivement 1, 2, 1 et 1 projets. Les SGT 3 & 4 n'ont proposé aucun projet.
7. Le GT N°2 qui comporte deux (2) SGT a reçu quatre (4) projets de trois (3) institutions : l'UIT, la CICOS et le PEAC. Seul le SGT N° 7 a recensé ces projets. Aucun ne figure dans le SGT N°6.
8. Le GT N°3 qui comporte les SGT 8 & 9 a identifié dix (10) projets proposés par cinq (5) agences du SNU à savoir : ONUSIDA, UNHCR, FNUAP, UNESCO et ONU FEMMES et une (1) institution sous-régionale de la CEMAC à savoir l'ISTA.
9. Le GT N°4 quant à lui comprend les SGT 10, 11 & 12. Il y a été recensé quatre (4) projets proposés par : le BIT, le FNUAP, l'UNOCA et la COREP. Le SGT N°11 n'a enregistré aucune proposition de projet.

En somme, nous relevons que quatre (4) SGT (3, 4, 6 & 11) n'ont généré aucune proposition de projet.

Ces analyses pour l'identification des projets ont été effectuées sur la base d'un critère principal : celui du rattachement du/des projet(s) aux groupes thématiques et sous-groupes thématiques. Quant à leur sélection, elle se fera en considérant au minimum un des six (6) autres critères suivants :

- i) Le projet doit être communautaire couvrant au moins deux (2) pays ;**
- ii) Le projet doit se dérouler au maximum sur cinq (5) ans ;**

- iii) **Le projet doit faire intervenir plusieurs agences (consacrant ainsi la communauté d'intérêt, favorisant la mise en synergie des ressources et leur allocation optimale) ;**
- iv) **Le projet doit disposer de financement. Ce qui veut dire qu'au moins sa préparation est amorcée (les intentions de projet ne seront pas prises en compte) ;**
- v) **Le projet doit concourir à la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'UA et**
- vi) **Le projet peut être réalisé par une seule agence mais ayant une dimension sous-régionale.**

Sur la base de ces critères, les résultats ci-après ont été obtenus :

#### **Analyse du GT N°1 :**

1. Le projet N°2 de la CICOS remplit les critères de sélection
2. Le projet N°3 de la CICOS dispose de financement quoiqu'étant au stade de l'idée.
3. Le projet N° 3 de l'UNESCO remplit les critères de sélection.
4. Le projet FAO est sélectionnable,
5. Le projet N°1 de la COREP est sélectionnable et
6. Le projet de la CEA/BSR-AC est pertinent au regard du champ d'intervention à couvrir. Il est en phase de recherche des financements. **Il est sélectionnable mais inscrit dans la liste des projets à présenter aux partenaires financiers.** Son insertion dans le PCI 3 est conditionnée par la décision de ces partenaires financiers.

En conclusion, on note que cinq (5) projets du GT N°1 sont sélectionnables.

#### **Analyse du GT N°2 :**

1. Les deux (2) projets de l'UIT n'ont pas de financement. Toutefois chacun a sa spécificité. Le *Projet d'Evaluation de l'interconnexion des capitales d'Afrique Centrale par la fibre optique* souffre d'un environnement peu incitatif à sa mise en œuvre telle que sa dépendance à la volonté des chefs d'Etat et au leadership de la CEEAC. **Il est sélectionnable mais est inscrit dans la liste des projets à présenter aux partenaires financiers.** Son insertion dans le PCI 3 est conditionnée par la décision de ces partenaires financiers. Quant au second projet, celui de *la mise en œuvre accélérée du Roaming* (ou projet de Roaming) sera à priori financé par les régulateurs. Il est sélectionnable. Mais en considérant la lenteur bureaucratique des organisations publiques dans la sous-région, **il va être présenté aux partenaires financiers.** Son insertion au PCI 3 est déterminée par leur décision également sauf intervention effective des régulateurs.
2. Le projet de la CICOS est au stade de l'idée mais dispose de financements. Il est communautaire et en alignement avec l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Il est par conséquent sélectionnable.
3. Le projet de la PEAC est sélectionnable.

Au final, deux (2) projets de ce GT sont identifiés comme sélectionnables.

### **Analyse du GT N°3 :**

1. Le projet d'ONUSIDA rattaché au SGT 8.1. n'est pas communautaire. Il est plutôt national et par conséquent pas sélectionnable.
2. Le projet N°1 de l'UNHCR n'est qu'au stade de l'idée. Pas de financement. Il est plutôt national que communautaire. Il n'est pas sélectionnable.
3. Le projet du FNUAP est très large, multisectoriel. Il doit être redimensionné à chaque secteur d'activité couvert pour plus d'efficacité. Il est communautaire. Il s'exécute déjà. Il est sélectionnable.
4. Au niveau du SGT 8.2, les projets N°1 & 2 de l'UNESCO sont **sélectionnables**. Celui de l'UNHCR en est encore au stade de l'idée et les financements ne sont pas disponibles mais potentiellement accessibles à un guichet : le Guichet IDA 18. **Il est donc sélectionnable mais est inscrit dans la liste des projets à présenter aux partenaires financiers.** Son insertion dans le PCI 3 est conditionnée par la décision de ces partenaires financiers. Il en est de même des deux (2) projets de l'ISTA. Ils sont documentés. Un effort de maturation a été effectué. Ils sont en phase de recherche de financement. Ils sont sélectionnables quoique positionnés sur l'amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur et de non de base. Ils ont un caractère sous-régional et alignés sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA. **Ils sont donc inscrits dans la liste des projets à présenter aux partenaires financiers.**
5. Au niveau du SGT 9.1., le projet N°2 d'ONU Femmes **est sélectionnable** tandis que son projet N°1 est à inscrire dans **la liste des projets à présenter aux partenaires financiers** pour sa sélection. Quant au SGT 9.2, c'est le projet sectoriel du FNUAP qui est identifié comme **sélectionnable**.

Au final, cinq (5) projets de ce GT sont sélectionnables : les deux (2) projets du FNUAP sous réserve de leur redimensionnement, les projets N°1 & 2 de l'UNESCO et le projet d'ONU Femmes.

### **Analyse du GT N°4 :**

1. Le projet du BIT rattaché au SGT 10.1. n'en est qu'au stade de l'idée et ne dispose pas de financement. Il n'est pas sélectionnable.
2. Le projet du FNUAP proposé dans le SGT 10.2. est **sélectionnable**
3. Le projet de l'UNOCA proposé dans le SGT 10.2. est **sélectionnable**
4. Le projet N°2 de la COREP rattachés au SGT N°12 est **sélectionnable**.

Au final, trois (3) projets de ce GT ont été identifiés comme sélectionnables.

### I.3 – Liste des projets du PCI 3

Il s'agit de l'agrégation des résultats de l'analyse des données collectées. En considérant les critères de sélection appliqués sur les vingt-quatre (24) projets présélectionnés :

- **Quinze (15) projets** ont été considérés comme sélectionnables (après redimensionnement du projet du FNUAP),
- **Sept (7) projets** ont été inscrits sur la liste des projets à présenter aux partenaires financiers et
- **Trois (3) projets** n'ont pas été retenus.

Les quinze (15) projets sélectionnés sont portés par huit (8) organisations dont cinq (5) agences du SNU et trois (3) institutions de la CEEAC. Il s'agit de : UNESCO, CICOS, PEAC, ONU FEMMES, FNUAP, FAO, COREP, UNOCA.

Les sept (7) projets à présenter aux partenaires financiers sont ceux portés par la CEA/BSR-AC, l'UIT, l'UNHCR, ISTA et ONU Femmes.

Les trois (3) ne correspondant à aucun des six (6) critères définis et ne pouvant être retenus sont ceux proposés par le BIT, ONUSIDA et le projet N°1 de l'UNHCR.

Le tableau ci-dessous présente la liste des projets inscrits en vue de la mobilisation des partenaires financiers (*Sous-réserve de non prise en compte par les régulateurs du projet de Roaming de l'UIT*) :

N°	N° du Groupe thématique	Groupe thématique (GT)	N° du Sous-groupe thématique	Sous groupe thématique (SGT)	Agence	Désignation du projet	ODD	Partenaire Financier potentiel
1	1	Transformation Structurelle pour le développement économique inclusif et durable	2	Elaboration et mise en œuvre de la politique industrielle commune en Afrique Centrale	CEA	Projet d'appui à la diversification économique en Afrique Centrale	ODD 8, 9 & 10	
2	2	Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur	7	Développement et renforcement des infrastructures	UIT	i) Projet de mise en œuvre accélérée du roaming gratuit en Afrique	ODD 9, 10, 11 & 12	
3				communautaires et de Télécommunications en Afrique Centrale		ii) Projet d'évaluation de l'interconnexion communautaire des capitales d'Afrique Centrale	ODD 9, 10, 11 & 12	
4	3	Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2.	Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base	UNHCR	Projet d'Amélioration de l'accès à l'Education maternelle, primaire, secondaire et professionnelle des Réfugiés en Afrique Centrale	ODD 3 & 4	Guichet IDA 18
5	3	Amélioration des conditions humaines et sociales	9,1	Lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles en Afrique Centrale	ONU FEMMES	Projet d'harmonisation du cadre normatif et juridique du Code de la Famille autour des violences basées sur le Genre en Afrique Centrale	ODD 5	

Projets identifiés comme sélectionnables en vue de réaliser le PCI 3											
N°	Groupe thématique (GT)	N° Sous-groupe thématique	Sous groupe thématique (SGT)	Agence	Désignation du projet	ODD	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires
Groupe thématique											
		1	Accélération de la mise en œuvre des mécanismes de convergence des politiques macro économiques en Afrique Centrale	UNESCO	Projet de Création des PETU en Afrique Centrale	ODD 9 & 10	Préparation à lancer	2020-2023	BAD	UNESCO	
		3	Mise en œuvre de la politique agricole commune	FAO	Projet d'Appui Technique de la FAO à la promotion de l'entreprenariat et de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeurs agricoles en Afrique Centrale	ODD 2, 5, 8 & 12	En pipe line actif	2020-2021	Financements sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100 % (estimatifs 99.900 USD)	FAO	CEEAC
1	Transformation Structurelle pour le développement économique inclusif et durable	3	Mise en œuvre de la politique agricole commune	COREP	Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Pêche en zone CEEAC		Phase santoméenne en attente du kick-off d'exécution: financements disponibles. Phase Angola et Congo Brazzaville au stade de l'étude de faisabilité à effectuer	Entre 2019 & 2023	APCN, Fonds pour Femmes de l'UA	COREP	Etats membres de la CEEAC
			Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources.	CICOS	Projet de Renforcement des bases de données hydrométéorologiques dans les Etats membres de la CICOS		Attente du kick-off. Etude de faisabilité bouclée et validée	2018-2022	AFD / FFEM / BM / Gouvernement italien	CICOS	
			Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources.	CICOS	Projet d'identification et de promotion des mesures de contrôle des eaux naturelles, des rejets polluants et de préservation de la qualité des eaux		Idée	2019-2023	Banque Mondiale	CICOS	
TOTAL Projets GT 1					5						

N° Groupe thématique	Groupe thématique (GT)	N° Sous-groupe thématique	Sous groupe thématique (SGT)	Agence	Désignation du projet	ODD	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires
		7	Développement et renforcement des infrastructures communautaires de transport (routière, maritime, fluviale, ferroviaire et aérienne) et des télécommunications d'Afrique Centrale	CICOS	Projet de construction de six (6) débarcadères dans chaque pays membres de la CICOS		Idée	2020-2023	Banque Mondiale	CICOS	
2	Accès aux marchés et insertion dans la chaîne de valeur			PEAC	Projet de construction de la Centrale hydroélectrique de CHOLLET et des lignes associées vers le Congo et la Cameroun		Etape de closing financier	2021-2023	Inconnu	CEA	CEEAC, CEMAC, UNCTAD, PNUD
TOTAL Projets GT 2					2						

N°	Groupe thématique (GT)	N° Sous-groupe thématique	Sous groupe thématique (SGT)	Agence	Désignation du projet	ODD	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires
		8.i.	Renforcement du capital humain en Afrique Centrale: (i) Promotion de la Santé de la reproduction et lutte contre le VIH/SIDA en Afrique Centrale	FNUAP	Projet d'Accompagnement des Etats de l'Afrique Centrale par le FNUAP en matière de santé de la Reproduction	ODD 3	Exécution	2019 - 2023	Fonds réguliers du FNUAP, fonds extra budgétaires mobilisés par le FNUAP auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux	FNUAP	
3	Amélioration des conditions humaines et sociales	8.ii.	Renforcement du capital humain en Afrique Centrale: (ii) Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base	UNESCO	Programme d'accélération de la mise en œuvre des défis contemporains dans l'offre d'éducation en Zone CEEAC	ODD 4	Exécution	2020 - 2023	Disponible dans le cadre de l'UNDAF	UNESCO	
		8.ii.	humain en Afrique Centrale: (ii) Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base	UNESCO	Programme d'Appui au renforcement de l'EFTP et de l'AENF pour la promotion de l'emploi des jeunes et de l'équité en Afrique Centrale	ODD 4		1 an phase 1 et phase 2: 2018 - 2021.	Disponible car activité permanente	UNESCO	
		9.i.	Promotion de l'égalité de sexe et autonomisation des femmes et des filles: (i) Appui des Etats de l'Afrique Centrale dans la formulation des politiques, des plans d'action nationaux et régional de la résolution 1325 du conseil des Nations Unies visant à protéger les femmes et les jeunes filles des violences sexuelles dans les conflits armés	ONU-Femmes	Projet d'élaboration du Plan Régional de la Résolution 1325 (Femme - Paix - Sécurité)	ODD 5 & 16	Préparation: Etude de faisabilité en cours	2020 - 2023		ONU Femmes	
		9.ii.	Promotion de l'égalité de sexe et autonomisation des femmes et des filles: (ii) Lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles en Afrique Centrale.	FNUAP	Projet d'Accompagnement des Etats de l'Afrique Centrale par le FNUAP en matière de promotion de l'autonomisation des femmes, de l'égalité de genre, de la prévention/prise en charge des violences basées sur le Genre.	ODD 5	Exécution	2019 - 2023	Fonds réguliers du FNUAP, fonds extra budgétaires mobilisés par le FNUAP auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux	FNUAP	
TOTAL Projets GT 3					5						

N°	Groupe thématique (GT)	N° Sous-groupe thématique	Sous groupe thématique (SGT)	Agence	Désignation du projet	ODD	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires
		10	Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et sécurité en Afrique Centrale: (ii) Renforcement de la participation des jeunes dans la promotion de la démocratie en Afrique Centrale	UNOCA	Projet Régional de Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences, et contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale	ODD 5, 8 & 16		2020 - 2023			
4	Promotion de la Gouvernance, Paix et Sécurité	10	Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et sécurité en Afrique Centrale: (ii) Renforcement de la participation des jeunes dans la promotion de la démocratie en Afrique Centrale	FNUAP	Projet d'Accompagnement des Etats de l'Afrique Centrale par le FNUAP sur l'épanouissement de la Jeunesse.	ODD 5 & 8	Exécution	2019 - 2023	Fonds réguliers du FNUAP, fonds extra budgétaires mobilisés par le FNUAP auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux	FNUAP	
		12	Renforcement des capacités en sûreté et sécurité maritimes et lutte contre la pêche illícite en Afrique Centrale	COREP	Projet d'établissement des registres des navires de pêche industrielle et de mise en oeuvre de la cellule de coordination régionale SCS dans le cadre de l'exécution du Plan Stratégique Régional de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) des activités de pêche pour la zone COREP		En quête de bouclage du Closing financier	2019-2023	FAO /UE/APCN/BM/COMH AFAT	COREP	UA-BIRA, CEEAC (CRESMAC), Etats membres
TOTAL Projets GT 4					3						

TOTAL PROJETS  
SELECTIONNES

15



## Projets sélectionnés pour les Partenaires financiers (PF) du PCI 3

Agence	Nombre de projets	Désignation du projet	N° Groupe thématique	Groupe thématique (SGT)	N° Sous- Groupe thématique	Sous- Groupe thématique (GT)	Agenda UA (2063)	Maturité du projet	Durée de réalisation	Financement	Chef de file	Autres partenaires
CEA/BSR-AC	1	Projet d'appui à la diversification économique en Afrique Centrale	1	Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable	2	Elaboration et mise en œuvre de la politique industrielle commune en Afrique Centrale	OUI	Etape de closing financier	2019-2021	A déterminer	CEA	CEEAC, CEMAC, UNCTAD, PNUD
UIT	2	1. Projet de mise en œuvre accélérée du roaming gratuit en Afrique	2	Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur	7	Développement et renforcement des infrastructures communautaires et de Télécommunications en Afrique Centrale	OUI	Recherche de financement	Indéterminée	A déterminer	UIT	CEEAC
		2. Projet d'évaluation de l'interconnexion communautaire des capitales d'Afrique Centrale	2	Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur	7	Développement et renforcement des infrastructures communautaires et de Télécommunications en Afrique Centrale	OUI	Recherche de financement	Indéterminée	A déterminer	UIT	CEEAC
UNHCR	1	2. Projet d'Amélioration de l'accès à l'Education maternelle, primaire, secondaire et professionnelle des Réfugiés en Afrique Centrale	3	Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2.	Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base	OUI	Idée	2019-2023	A rechercher via Guichet IDA 18 et autres	UNHCR	
ONU-Femmes	1	Projet d'harmonisation du cadre normatif et juridique du Code de la Famille autour des violences basées sur le Genre en Afrique Centrale	3	Amélioration des conditions humaines et sociales	9.1.	Lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles en Afrique Centrale	OUI	Idée	2019-2023	A déterminer	ONU-Femmes	
ISTA	2	1. Projet d'appui institutionnel à la création d'une Bibliothèque Numérique et d'un Pool d'Experts et Enseignants-Chercheurs	3	Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2.	Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement (de base) supérieur	OUI	Closing financier	24 mois ( sur la période 2019-2021)	A déterminer	ISTA	CEMAC
		2. Projet de Renforcement des capacités à la mise en œuvre du Plan d'action triennal (2019-2021) de l'ISTA	3	Amélioration des conditions humaines et sociales	8.2.	Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement (de base) supérieur	OUI	Closing financier	24 mois ( sur la période 2019-2021)	A déterminer	ISTA	CEMAC
	7											



## II<sup>EME</sup> PARTIE : RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DU MSRC-AC

Cette partie vise à décliner l'approche optimale et opérationnelle de coordination du PCI 3. La démarche consistera à renforcer l'efficacité du MSRC-AC afin d'induire celle du PCI. Cette partie présentera tour à tour le MSRC-AC, ses performances actuelles et une approche de sa mise en œuvre optimale.

### II.1- Présentation du MSRC-AC

La présentation du MSRC-AC fera un rappel historique sur sa création puis déclinera son but, ses objectifs, son organisation, son mode de fonctionnement et ses parties prenantes clés.

#### II.1.1. Création, but et objectifs du MSRC-AC

C'est en avril 2009 à Malabo, en Guinée Equatoriale, qu'a été institué le **Mécanisme Sous - Régional de Coordination** pour l'appui à la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale (MSRC-AC).

Le but de ce mécanisme de coordination est d'optimiser les interventions des agences du SNU dans leur appui à la CEEAC. La réalisation de leurs activités doit désormais être placée sous le signe de la collaboration intelligente et de la synergie d'actions afin de produire l'efficacité recherchée.

Les objectifs du MSRC-AC se déclinent en objectif stratégique et objectifs spécifiques. Sur le *plan stratégique*, il est question pour les agences du SNU d'accompagner la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale en appuyant à la fois financièrement et techniquement la CEEAC mais aussi en accélérant la transition des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) vers le Programme 2030.

De façon spécifique, il s'agit pour les agences du SNU et leurs partenaires de réaliser quantitativement et qualitativement des projets qui répondent à ce double objectif stratégique.

#### II.1.2. Parties prenantes clés du MSRC-AC : Identification et rôle(s)

Les organisations et les personnes qui sont ou peuvent être impactées par le MSRC-AC et/ou peuvent impacter ce mécanisme par leurs décisions et/ou actions constituent les parties prenantes du MSRC-AC. Afin de les considérer avec pertinence, il est indiqué de distinguer les parties prenantes clés (*directes et indirectes*) des autres. L'attention est portée sur les parties prenantes clés directes.

Les parties prenantes clés directes du MSRC-AC sont la CEEAC, la CEA/BSR-AC, les agences du SNU et les institutions spécialisées de la CEEAC.

**La CEEAC**, par son rôle central au sein du mécanisme, en assume le leadership avec comme organe technique d'exécution, la CEA/BSR-AC. Elle est le client du MSRC-AC et par voie de conséquence est soucieuse de son déploiement optimal. A cet effet, elle oriente la sélection des projets au regard de ses priorités de développement (Agenda 2063 de l'UA)

tout en veillant à l'atteinte des résultats attendus. Elle doit pouvoir entraîner l'adhésion des Etats membres et assurer ou garantir le financement des projets portés par ses institutions spécialisées. Elle co-organise les réunions des partenaires du mécanisme avec la CEA/BSR-AC. Par ailleurs, en tant que CER, elle est chargée de favoriser l'adhésion des agences du SNU dans le cadre de leur mandat d'appui à la réalisation des projets de la CEEAC.

La **CEA/BSR-AC** assure le secrétariat technique ainsi que les missions de coordination du MSRC-AC. Ce rôle exécutif lui confère la responsabilité de définir, d'élaborer et de mettre en œuvre des instruments de coordination à même de favoriser l'implication et l'action efficiente des agences au sein du mécanisme et précisément du PCI. De par ses missions, la CEA/BSR-AC contribue d'une part à satisfaire les attentes du bénéficiaire qu'est la CEEAC et d'autre part, à mettre en œuvre le cadre de concertation des agendas 2030 et 2063 des Nations Unies et de l'Union Africaine respectivement.

Les **agences du SNU** sont les principaux acteurs de la mise en œuvre du PCI. De par leurs missions spécifiques, elles participent au développement socio-économique en Afrique Centrale. Le PCI leur offre le cadre d'une optimisation et d'une meilleure coordination de leurs interventions dans la sous-région. Ainsi, elles peuvent appuyer avec pertinence et efficience les CER dans la perspective de la réalisation de l'agenda 2063.

**Les institutions spécialisées de la CEEAC** sont des entités d'expertise sectorielle mises en place par la CEEAC pour réaliser ses missions. Elles doivent agir dans le cadre de leurs mandats spécifiques et peuvent apporter et/ou bénéficier de partenariats ou d'appuis techniques et financiers au sein du MSRC-AC et dans la mise en œuvre du PCI.

### **II.1.3. Organisation et fonctionnement du MSRC-AC :**

Le MSRC-AC est structuré autour :

- i) D'une réunion regroupant les agences et institutions partenaires qui appuient la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale ;*
- ii) D'un réseau des points focaux désignés par chaque agence et institution partenaire ; et*
- iii) D'un Programme Commun Indicatif (PCI) qui est la plateforme opérationnelle du MSRC-AC. Elle contient les projets destinés à être réalisés avec succès en appui aux institutions d'intégration en Afrique Centrale pour le développement socio-économique de la sous-région.*

La réunion des partenaires s'est tenue à neuf (9) reprises depuis 2009. Elle a permis de poser les jalons du MSRC-AC, en adoptant sa structure et son mode de fonctionnement, et de faire régulièrement le point sur le fonctionnement du mécanisme et la mise en œuvre du PCI en vue de procéder aux ajustements nécessaires.

Entre 2010 et 2016, deux (2) PCI ont été réalisés à savoir : le PCI 1 qui a couvert la période 2010-2012 et le PCI 2 qui a été déployé de 2013 à 2016.

## II.2 – Performances actuelles du MSRC-AC

L'analyse des PCI 1 et PCI 2 a mis en évidence les forces et faiblesses du MSRC-AC et partant, ses performances au fil des ans. De cette analyse sera tirée une approche de mise en œuvre optimale en vue d'une meilleure coordination au sein du MSRC-AC.

### II.2.1. Forces actuelles du MSRC-AC

Ce mécanisme est :

1. l'expression du soutien du SNU à la mise en œuvre des cadres de concertation de l'agenda 2063 de l'UA et 2030 des Nations Unies ;
2. l'expression du souci d'optimisation de l'utilisation des ressources des agences du SNU dans le cadre de leurs interventions en Afrique Centrale ;
3. la traduction de la volonté de soutenir la CEEAC dans la mise en œuvre de son programme (Agenda 2063) et
4. la volonté des Nations Unies de stimuler la coopération internationale via ses agences pour le développement inclusif.

### II.2.2. Faiblesses actuelles du MSRC-AC

L'expérience acquise depuis 2009, année de la mise en place du MSRC-AC a permis d'identifier un certain nombre de faiblesses qui au regard de leur nombre ont fait l'objet d'un traitement particulier. Les performances insuffisantes des PCI I & II et les faiblesses de la mise en œuvre optimale de la coordination du MSRC-AC en sont les points d'orgue.

En ce qui concerne les PCI, le premier **Programme Commun Indicatif** (PCI 1) exécuté de 2010 à 2012 comprenait 96 activités ou groupes d'activités à exécuter. A son échéance, son taux d'exécution s'est établi à 52,1 %.

Le deuxième **Programme Commun Indicatif** (PCI 2) a suivi de 2013 à 2016. Il contenait 110 actions à réaliser. L'ambition affichée était d'améliorer le taux de réalisation du précédent PCI en tirant des enseignements des écueils rencontrés lors de sa mise en œuvre. A l'évaluation d'étape lors de la réunion consultative à Douala au Cameroun les 03 et 04 décembre 2014, il a été opéré des ajustements. Le volume des activités a été ramené de 110 à 74. A l'échéance, lors de la huitième réunion du MSRC-AC tenue à Yaoundé (Cameroun) les 21 et 22 novembre 2017, le bilan final du PCI 2 présenté a fait ressortir que sur les 74 activités retenues, 25 étaient considérées comme réalisées, 35 étaient en cours de réalisation et 13 n'avaient pas encore démarré, soit un **taux de réalisation de 34%**. Ce taux est nettement en baisse par rapport à celui du PCI 1, mais loin des objectifs fixés trois (3) ans plus tôt.

Les performances des deux précédents PCI sont apparues largement insuffisantes et loin des prévisions.

Les causes des contre-performances actuelles du MSRC-AC reposent d'une part sur le mode de sélection des projets et d'autre part sur les faiblesses de la coordination.

En ce qui concerne la sélection des projets :

1. Elle se faisait sans prise en compte de la maturité des projets ;
2. Leur nombre était trop élevé pour permettre leur coordination efficace ;
3. Le temps de réalisation des projets n'était pas rigoureusement aligné à celui du PCI ;
4. La disponibilité des financements n'était pas toujours considérée ;
5. Le caractère communautaire n'était pas nécessairement observé ;
6. L'impact du projet dans l'atteinte des objectifs stratégiques (agendas 2030 et 2063) n'était pas un critère déterminant.

En ce qui concerne les insuffisances en matière de coordination, il a été noté :

1. La faible proportion d'actions menées de manière commune ou conjointe ;
2. L'insuffisante mise en synergie des ressources ;
3. La mauvaise circulation de l'information entre agences et institutions partenaires ;
4. La dispersion des ressources ;
5. L'absence d'un réseau ;
6. La faible communication ;
7. La faible collaboration intra agences puis entre les agences pays et les agences sous-régionales et régionales ;
8. La méconnaissance du MSRC-AC ;
9. Les doublons entre les activités des agences ;
10. L'absence de services délivrés par la coordination ;
11. La faiblesse de l'approche actuelle de coordination ;
12. Le peu d'efficacité avérée du MSRC-AC qui menacerait sa crédibilité.

### **II.3 – Approche de mise en œuvre optimale de la coordination au sein du MSRC-AC**

Au regard des faiblesses de coordination qui affectent nécessairement l'efficacité du MSRC-AC et par conséquent du PCI, il est proposé à travers ce point d'indiquer des orientations d'optimisation de la coordination du MSRC-AC et la démarche opérationnelle de suivi des projets du PCI 3.

#### ***II.3.1. Orientations d'optimisation de la coordination au sein du MSRC-AC***

L'optimisation de la coordination au sein du MSRC-AC ne peut être pertinente que si elle cible les trois (3) structures qui le composent à savoir :

- i) **la réunion** regroupant les agences et institutions partenaires qui appuient la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale ;
- ii) **le réseau des points focaux** désignés par chaque agence et institution partenaire ; et
- iii) **le Programme Commun Indicatif (PCI)** qui est la plateforme opérationnelle du MSRC-AC. Elle contient les projets destinés à être réalisés avec succès en

*appui aux institutions d'intégration en Afrique Centrale pour le développement socio-économique de la sous-région.*

La CEA/BSR-AC de par son rôle de cheville ouvrière du MSRC-AC, va mettre en place une coordination intégrée et spécifique des structures ci-dessus citées.

Au niveau de l'instance faitière du MSRC-AC à savoir la « **Réunion des Partenaires** », la démarche de coordination préconisée :

1. Un élargissement du contenu et la durée de la **Réunion Annuelle Statutaire des Partenaires du MSRC-AC** à *l'évaluation et à la prise de décisions* permettant la poursuite optimale de la mise en œuvre du PCI 3. Il s'agit concrètement d'inscrire à l'ordre du jour, la tenue d'une session dite de pilotage du PCI 3. Elle porte sur le traitement et la résolution des difficultés recensées auprès des projets du PCI 3 sur l'année ou sur une période donnée. Cette session ne concerne que les projets dont les difficultés d'exécution ont été identifiées et documentées par le Coordonnateur (Point focal de la CEA/BSR-AC) de concert avec le ou les points focaux des agences et institutions des projets concernés. Ce sont des difficultés de haut niveau dont la résolution ne peut être faite à un niveau de coordination inférieure (Point focal de la CEA/BSR-AC et les autres points focaux). Cette session n'est ouverte qu'aux points focaux dont les projets sont concernés par les difficultés d'exécution, les partenaires techniques et financiers en fonction de la nature des difficultés, la CEA/BSR-AC en tant que responsable de la Coordination du MSRC-AC sous la présidence de la CEEAC en tant que l'instance assurant le leadership du mécanisme. Cette réunion est également préparée par la CEA/BSR-AC. La réunion statutaire va ainsi désormais se dérouler sur 2,5 jours et non plus 2 jours.
2. La **Réunion Annuelle Statutaire des Partenaires du MSRC-AC** va désormais à mi-parcours de l'exécution du PCI 3, soit au bout de trois (3) ans faire non seulement l'évaluation du niveau de performance du PCI 3 mais offrir l'opportunité d'une communication hardie de la CEEAC. C'est une communication institutionnelle sur les activités du PCI 3. Les canaux et des supports de communication appropriés vont être utilisés en fonction de la cible et de l'objectif poursuivi. Il s'agit de mettre en lumière mieux que par le passé, les actions des agences du SNU et les institutions spécialisées de la CEEAC sur la réalisation du cadre de restitution de l'agenda 2030 des Nations Unies (ODD) et de l'agenda 2063 de l'UA. Il sera question de présenter les projets déjà achevés, les parties prenantes clés, faire mieux connaître le MSRC-AC auprès des populations, des Etats membres, des différentes agences, des PTF, annoncer les projets en cours, les difficultés rencontrées, résolues et à résoudre et, indiquer l'échéance du PCI 3. Ce qui aura pour conséquence directe de mettre en alerte les agences du SNU et les PTF pour le prochain PCI. A cet effet, une insertion sous forme de synthèse des résultats à mi-parcours du PCI 3 sera faite dans le quotidien officiel de chaque pays membre de la CEEAC suivant un plan média

bien élaboré, des interviewes de la CEEAC, de la CEMAC et de quelques points focaux seront faites avant et après cette rencontre d'évaluation d'étape. Un **bulletin d'information** peut être produit en prélude à cette réunion dite d'évaluation à mi-parcours

3. La **Réunion Annuelle des Partenaires du MSRC-AC** du fait de son caractère *statutaire* doit pouvoir mobiliser assez d'agences et susciter davantage d'implication de la part de toutes ses parties prenantes. Ainsi, tous les participants doivent être informés six (6) mois à l'avance de sa tenue, de sa spécificité et de son objet. Le Secrétariat technique est chargé de sa préparation et de la communication.
4. L'ultime réunion du MSRC-AC est celle qui coïncide avec l'achèvement du PCI 3. Elle doit porter sur l'évaluation finale du PCI 3 et la préparation du prochain PCI. Elle est instituée avec pour objectif principal de présenter sous-forme d'un rapport final la réalisation du PCI 3 ou le projet d'élaboration du rapport final. C'est une sorte de compilation de tous les rapports périodiques (annuels) de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PCI 3 sur cinq (5) ans. Ce rapport doit être structuré et élaboré avec méthodologie pour informer, inciter, crédibiliser le MSRC-AC, communiquer, renforcer la mobilisation des agences et tous les partenaires et mettre en lumière la mise œuvre de l'Agenda 2063 en Afrique Centrale. L'approche de communication institutionnelle préconisée pour l'évaluation d'étape sera renouvelée avec pour cible les Etats membres et la perspective du prochain PCI. L'impact des projets réalisés sera mis en évidence.
5. Le secrétariat technique est la cheville ouvrière de l'implémentation de cette approche de communication et de visibilité qui sont l'une des valeur-ajoutées du PCI 3.

Au niveau du « **Réseau des points focaux** », l'approche de coordination se structure par une forte collaboration et interactivité entre le point focal de la CEA/BSR-AC auprès du MSRC-AC et les différents responsables en charge de la conduite des différents projets adoptés dans le cadre du PCI 3 par la Réunion des Partenaires.

L'approche de collaboration entre les points focaux et le Secrétariat Technique qui assure la coordination du MSRC-AC sera optimale si :

1. Le point focal de la CEA/BSR-AC propose aux points focaux des différentes agences qui participent au PCI III les indicateurs de suivi, la périodicité ou le timing du suivi, les outils et techniques de suivi, la nature des recommandations liées et le périmètre de son suivi. En d'autres termes, si le cadrage du travail de coordination est bien défini et pertinent.
2. Les points focaux jouent le jeu tout simplement en remontant les informations attendues, à temps et dans un format exploitable. Ils doivent également remonter à leurs responsables hiérarchiques les évolutions du travail au niveau du PCI 3 afin que ces derniers puissent anticiper/proposer des nouvelles initiatives dans le cadre de la poursuite du MSRC-AC.



3. Les effets du suivi sont visibles et palpables par tous car mis en œuvre. En effet, un suivi dont les recommandations ne sont pas implémentées ne peut favoriser la collaboration souhaitée, les résultats attendus et l'impact recherché.

Le point focal du Secrétariat Technique attendra de chaque point focal un rapport périodique de l'exécution actuelle et prévisionnelle du projet qu'il conduit. Chaque point focal fournira l'information sur la base d'un cadre de référence (fiche de reporting) que va mettre à leur disposition le point focal de la CEA/BSR-AC auprès du MSRC-AC.

### ***II.3.2. Collecte des données sur l'état actuel et futur des projets du PCI 3***

La démarche de suivi des projets du PCI repose au préalable sur la collecte des informations à partir desquelles le coordonnateur (ou point focal du Secrétariat Technique) du PCI 3 peut établir l'état dynamique de déroulement de chaque projet du PCI 3. Des fiches de suivi seront conçues à cet effet. Elles seront envoyées au responsable de chaque projet (point focal) par le coordonnateur du PCI 3 afin de renseigner sur l'état actuel et prévisionnel du projet.

Cette étape suppose une bonne connaissance de chaque projet, de l'ensemble des projets et donc du PCI 3 par le coordonnateur du PCI 3 ou le point focal de la CEA/BSR-AC auprès du MSRC-AC.

Les éléments collectés sont appelés données sur la performance du travail.

**Modèle de format d'information sur l'état actuel et futur d'un projet du PCI 3**

Fiche de collecte des données d'exécution du travail

CEA/BSR-AC :      Secrétariat Technique du MSRC-AC      Point Focal: \_\_\_\_\_  
 Contact: \_\_\_\_\_

N° fiche	Désignation du projet	Partenaires	Nom du Point focal	Date de production de la fiche	Période d'observatio

**Données actuelles:**

i) Pourcentage d'avancement des travaux effectivement réalisés:

ii) Listing des activités avec date et fin

iii) Etat des difficultés rencontrées

iv) Solutions mises en oeuvre

v) Total des dépenses effectuées (montant):

vi) Dépenses détaillées par activités ou grandes masses

vii) Total durée du travail effectué (jour/ semaine/mois):

viii) Détail durée de travail par activité (début - fin)

**Données prévisionnelles**

ix) Période projetée:

x) Pourcentage du travail à effectuer:

xi) Listing des activités à réaliser

xii) Total besoins budgétaires:

xiii) Détail besoins budgétaires par activité

xiv) Risques potentiels identifiés

Coordonnées du Point Focal  
 Tel:.....  
 Email:.....

Date: .....

Signature

### ***II.3.3. Analyse des données et synthèse des informations sur la performance d'exécution du travail***

L'exploitation des fiches d'information sur l'état des projets permet d'analyser la situation globale, détaillée, actuelle de chaque projet et par conséquent l'état à date du PCI 3. Elle permet également au Coordonnateur de connaître les prévisions de réalisation, d'achèvement du PCI 3 sur un horizon déterminé. L'analyse des fiches d'information fournit des informations sur la performance du travail effectué. Le coordonnateur va rédiger des notes de synthèse à l'attention des points focaux et des partenaires de l'instance faitière. Ces notes permettent de prendre les décisions appropriées au regard de ce qui est prévu, ce qui est effectué et ce qui reste à réaliser ou qui doit être réalisé.

La synthèse des informations permet également au Coordonnateur du fait de son recul et de son expertise en management de projet de suggérer ou conseiller aux points focaux des agences des options opérationnelles de déblocage, de résolution des problèmes dits non majeurs, de lever les écueils possibles à ce niveau de la coordination sans nécessairement attendre la Réunion des Partenaires. Elle offre ainsi la flexibilité nécessaire à une poursuite dynamique de la mise en œuvre du PCI 3.

### ***II.3.4. Reporting des informations sur la performance d'exécution du travail***

Il s'agit de la mise à disposition aux parties prenantes concernées les informations sur la performance d'exécution du travail. Ces informations sont produites par la Coordination du MSRC-AC. Elles sont rassemblées dans les documents de suivi des projets et destinées à alimenter les prises de décisions, à soulever les points à traiter, à engager des actions ou à sensibiliser.

Ces informations sont envoyées soit aux partenaires dans le cadre des réunions annuelles d'évaluation périodiques de mise en œuvre du PCI 3 évoquées plus haut, soit aux points focaux dans le cadre du suivi de proximité de la réalisation de chaque projet du PCI 3.

Ces informations sont mises à la disposition des parties prenantes soit sous forme de rapports d'état, de notes d'information, de mémos, de tableaux de bord électronique, de recommandations ou de mises à jour.

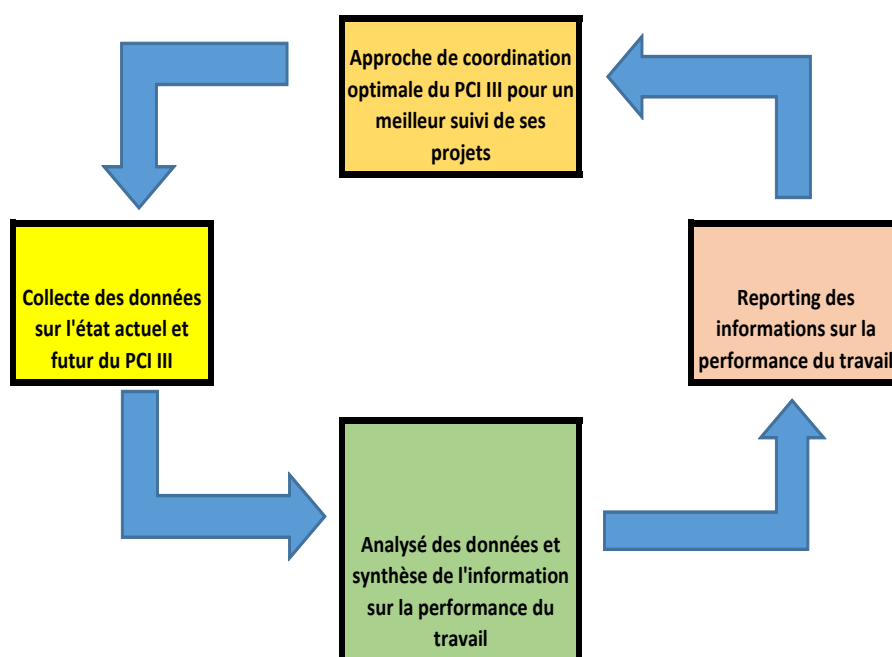
### ***II.3.5. Approche de coordination optimale du PCI 3 pour un meilleur suivi de ses projets***

Le suivi optimal des projets du PCI 3 se veut être une activité menée telles que les bonnes pratiques en management de projet le recommandent. D'où l'approche articulée, structurée sus déclinée à savoir collecter, estimer et évaluer les mesures et les tendances qui vont permettre d'apporter des améliorations aux processus. Un suivi professionnel ou efficace assure que les recommandations pour des actions correctives ou préventives ou de replanification ont été mises en œuvre pour résoudre les écarts de performance.

C'est pourquoi la coordination du MSRC-AC va s'atteler à mettre en œuvre ces neuf (9) actions en vue d'un meilleur suivi des projets du PCI 3 :

1. Comparer la performance réelle de chaque projet avec son plan d'action (ou plan de management). Pour cela, va collecter périodiquement soit par mois, tous les deux mois ou au plus tard tous les trois mois selon la complexité et la durée du projet, les données d'exécution du travail auprès de chaque point focal ;
2. Evaluer périodiquement la performance de chaque projet de façon à estimer le besoin d'actions correctives ou préventives puis recommander celles qui sont nécessaires ;
3. Vérifier l'état des risques individuels de chaque projet à un moment donné. Ce qui permet de connaître le niveau de risque auquel est exposé le PCI 3 ;
4. Maintenir tout au long de l'exécution du PCI 3 une base d'informations précises sur le/les livrables de chaque projet ainsi que la documentation qui leur est associée ;
5. Fournir l'information nécessaire aux rapports d'état, à la mesure de l'avancement et aux prévisions ;
6. Fournir les prévisions permettant la mise à jour des informations relatives aux coûts et à l'échéancier actuels ;
7. Pouvoir vérifier la mise en œuvre (à défaut de la maîtriser) des recommandations (ou changements) approuvées (au fur et à mesure) ;
8. Recevoir des points focaux les rapports appropriés sur l'avancement et l'état de chaque projet et
9. S'assurer que le PCI 3 reste aligné à son objectif et aux attentes de la CEEAC.

**N.B. :** L'approche opérationnelle de suivi optimal des projets du PCI 3 est une approche cyclique et itérative. Elle se fait par projet et par période. Si au cours d'une période on a l'ensemble des projets du PCI 3, ce serait le scénario parfait pour indiquer les recommandations d'optimisation de sa coordination.



**Fig. : Approche opérationnelle (cyclique et itérative) de suivi de chaque projet du PCI 3**

## CONCLUSION

Ce document se veut à la fois un support de l'effort d'identification et de sélection des projets et un guide pertinent de la mise en œuvre réussie des projets du PCI 3. Il s'est adossé d'une part sur une approche « **critérielle** » de sélection des projets et d'autre part sur une démarche de suivi de la mise en œuvre des projets du PCI 3 qui soit innovante. Le suivi a été modélisé et structuré. La communication positionnée comme l'un des outils stratégiques critiques pour la réalisation de l'effet de levier recherché pour donner au MSRC-AC et au PCI 3 plus d'efficacité, de visibilité et de crédibilité. En effet, en plus de décloisonner les relations entre les agences du SNU prenant part au mécanisme et à la mise en œuvre du PCI 3, il sera désormais question de valoriser le travail effectué et les performances réalisées. L'innovation porte également sur l'accent mis sur le développement de collaborations entre partenaires du mécanisme, la diminution des doublons en vue de leur éradication, et la recherche des synergies pour une optimisation des ressources entre les agences, tout ceci visant une meilleure efficacité dans la mise en œuvre du PCI III et un accroissement de la satisfaction de la cible (les CER et les populations d'Afrique Centrale).

Les seize (16) projets sélectionnables proviennent d'une démarche concertée avec les agences et les partenaires au MSRC/AC. Ce qui devrait favoriser leur implication et leur appropriation du PCI 3. Les projets retenus obéissent à des critères définis dans la logique de corriger les erreurs observées dans la sélection des projets des PCI 1 et PCI 2 de manière à améliorer le taux de réalisation et l'impact sur les bénéficiaires.

L'amélioration de la coordination du PCI 3 ne peut pas être optimale sans une approche globale à l'échelle du MSRC-AC. Il a donc été mis en évidence le rôle déterminant de la CEEAC.

Après avoir indiqué dans la 1<sup>ère</sup> partie de ce document la sélection des projets sur la base de critères d'amélioration continue au regard de ce qui a été fait dans le cadre des PCI 1 & 2, la 2<sup>ème</sup> partie a mis l'accent sur l'élaboration d'une approche opérationnelle de coordination du mécanisme et surtout sur le PCI 3.

Quelques recommandations résultant des échanges avec les agences et partenaires du mécanisme pour la déclinaison d'une approche opérationnelle de suivi du PCI 3 ont été formulées :

- 1. L'identification des synergies entre les projets et les agences afin de susciter l'implication des agences ;*
- 2. La coopération accrue entre agences pour une optimisation des ressources et plus d'efficacité ;*
- 3. La communication de sensibilisation sur le MSRC-AC pour une meilleure connaissance de celui-ci par les agences et partenaires ;*

4. *La mise en place d'un réseau fort d'agences du mécanisme (pour le partage d'informations et d'expérience ainsi que les bases de données des prestataires, le développement des bonnes pratiques et la communication inter et intra agences ; etc.) ;*
5. *La définition d'indicateurs d'évaluation du succès d'un projet (privilégier l'impact socio-économique des projets au-delà des taux de réalisation) ;*
6. *La production des rapports périodiques et du rapport final d'exécution du PCI 3.*

## Bibliographie

1. Project Management Body of Knowledge, 6<sup>ème</sup> Edition, Project Management Institute, Sept.2017.
2. Les 17 Objectifs du Développement Durable.
3. Aspirations et objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et domaines prioritaires 2023.
4. « Un Cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive et un développement durable et une Stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les Africains », Agenda 2063, L'Afrique que nous voulons : Document-Cadre, Septembre 2015.
5. Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, PNUAD/UNDAF 2018 – 2020.

## Annexes

### i) *Lexique*

Suivant le Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition du Project Management Institute<sup>1</sup>, « **Le projet** est une initiative temporaire entreprise dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique ».

La nature temporaire des projets implique un début et une fin définis. La fin est atteinte lorsque les objectifs du projet sont satisfaits, ou lorsque le projet est arrêté parce que ses objectifs ne seront pas atteints ou ne peuvent pas l'être, ou lorsque le projet n'est plus utile.

Suivant le Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition du Project Management Institute<sup>2</sup>, « **Le programme** désigne un groupe de projets, de programmes secondaires et d'activités de programme apparentés dont le management est coordonné afin d'obtenir des bénéfices qui ne seraient pas possibles en les traitant isolément »

Selon APMG International, « **Un programme** est une organisation temporaire souple, créée pour coordonner, diriger et superviser la mise en œuvre d'un ensemble de projets et d'activités connexes en vue de délivrer des résultats et des bénéfices liés aux objectifs stratégiques de l'organisation ».

Ces deux définitions sont complémentaires et permettent de souligner deux (2) caractéristiques d'un programme : (i) l'interdépendance entre les composants mais surtout (ii) un besoin de coordination élevée pour réaliser les objectifs stratégiques de l'organisation et délivrer les résultats associés. C'est le taux de réussite de l'ensemble des projets d'un programme qui sert d'indicateur de succès d'un programme.

Selon le Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition du Project Management Institute<sup>3</sup>, « **Un portefeuille** désigne des projets, des programmes, des portefeuilles secondaires et des opérations, managées en tant que groupe afin d'atteindre des objectifs stratégiques ».

Le Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition du Project Management Institute<sup>4</sup> définit **le cycle de vie du projet, du**

---

<sup>1</sup> **Project Management Institute (PMI)**, « *Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition* », septembre 2017, page 13

<sup>2</sup> **Project Management Institute (PMI)**, « *Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition* », septembre 2017, page 13.

<sup>3</sup> **Project Management Institute (PMI)**, « *Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition* », septembre 2017, page 13.

<sup>4</sup> **Project Management Institute (PMI)**, « *Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition* », septembre 2017, page 18.



**programme ou du portefeuille** comme « *une série de phases, du projet, du programme ou du portefeuille, depuis son démarrage jusqu'à sa terminaison* ».

Le Guide du Corpus des Connaissances en Management de Projet (Guide PMBOK), Sixième Edition du Project Management Institute définit **la phase d'un projet/programme ou portefeuille** comme « *l'ensemble d'activités conjointes du projet, du programme ou du portefeuille qui aboutit à la finalisation d'un ou de plusieurs livrables* ».

## ii) Modèle de fiche de projet pour les agences du SNU

		Fiche détaillée de projet - PCI III: Nom de l'Agence du SNU	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>			
1	Nom de l'agence:		
2	Responsable (point focal):		
<b>Partie B: Timing</b>			
3	Date de la rencontre:		
4	Durée de la rencontre:		
<b>Partie C: Catégorisation</b>			
5	Groupe thématique:	Ex.: Amélioration des conditions humaines et sociales	
6	Sous-groupe thématique:	Ex. Santé, Assainissement et éducation	
<b>Partie D: Données du programme</b>			
7	Programme:		
8	Chef de file du programme:		
9	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:		
10	Niveau de maturité du programme:		
11	Définition du programme:		
12	Cycle de vie du programme:		
13	Durée du programme:		
14	Impact du programme:		
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>			
15	Projet(s) identifié(s):		
16	Objectif(s) du/des projet(s):		
17	Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s):		
18	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s):		
19	Niveau de maturité du/ des projet(s):		
20	Définition du/des projet(s):		
21	Cycle de vie du/des projet(s):		
22	Etude de faisabilité du/des projet(s):		
23	Financement du/des projets (sources et acteurs):		
24	Disponibilité des financements de/des projet(s):		
25	Durée du/des projet(s):		
26	Résultat(s) clé(s) attendu(s):		
27	Impact(s) visé(s):		
28	Pays concernés par le /les projet(s):		

### iii) Modèle de fiche de projet pour les institutions spécialisées

			Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
			Fiche détaillée de projet - PCI III:
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>			
1	Nom de l'agence:		
2	Responsable (point focal):		
<b>Partie B: Timing</b>			
3	Date de la rencontre:		
4	Durée de la rencontre:		
<b>Partie C: Catégorisation</b>			
5	Groupe thématique du PCI III:	Groupe 1	Ex.: Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable
6	Sous-groupe thématique du PCI III:	Sous groupe 5	Ex.: Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources en eaux
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>			
7	Nom du Programme ou Projet:		
8	Chef de file du programme ou projet:		
9	Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:		
10	Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):		
11	Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?		
12	Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de		
13	Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t il?):		
14	Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):		
15	Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)		
16	Impact du programme ou projet (apport pour la cible):		
17	Pays concernés par le programme ou le projet		

### iv) Fiches de projet collectées

#### iv. 1. Le BIT : Promotion de l'intégration régionale par élaboration et mise en œuvre des politiques communes de gouvernance de migration

		Fiche détaillée de projet - PCI III: BIT
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>		
1	Nom de l'agence:	ILO
2	Responsable (point focal):	Paul NINGINI
<b>Partie B: Timing</b>		
3	Date de la rencontre:	23/03/2018
4	Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>		
5	Groupe thématique:	
6	Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>		
7	Programme:	
8	Chef de file du programme:	
9	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	
10	Niveau de maturité du programme:	
11	Définition du programme:	
12	Cycle de vie du programme:	
13	Durée du programme:	
14	Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>		
15	Projet(s) identifié(s):	
16	Objectif(s) du/des projet(s):	Promotion de l'intégration régionale à travers l'élaboration et la mise en œuvre des politiques communes de gouvernance de migration
17	Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	1. Promouvoir une meilleure gouvernance de la migration dans la zone CEEAC par la mise en oeuvre d'une politique commune de libre circulation en zone CEEAC. 2. Promouvoir le travail décent des migrants en zone CEEAC, notamment, en matière de portabilité de la sécurité sociale pour une intégration régionale efficace et le développement inclusif de la sous-région.
18	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)	BIT
19	Statut du/ des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>	Union Africaine, CEEAC, OIM, CEA
20	Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	Idée de projet
21	Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	Avoir une politique commune de libre circulation, notamment, de promotion du travail décent pour les migrants, spécifiquement en matière de portabilité de la sécurité sociale
22	Etude de faisabilité du/des projet(s): <i>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</i>	1- Etude sous-régionale pour une meilleure connaissance du phénomène migratoire, notamment, les défis que posent l'accueil, la gestion et le retour des migrants économiques. Etude qui devra nourrir l'élaboration d'un document de programme de promotion du travail décent des migrants. 2- Etude de faisabilité politique et financière assortie des propositions des mécanismes aux fins d'harmonisation des politiques sur la migration 3- Dialogue politique (séminaires techniques, vulgarisation de l'étude, forum des ministres, Chefs d'Etats) d'orientations stratégiques aux niveaux nationaux et sous-régional assorti d'une feuille de route 4- Mise en oeuvre de la feuille de route
23	Financement du/des projets (sources et acteurs):	NON
24	Disponibilité des financements de/des projet(s):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?
25	Durée du/des projet(s):	A rechercher au niveau des Etats et des bailleurs multi-bi
26	Résultat(s) clé(s) attendu(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?
27	Impact(s) visé (s):	NON
28	Pays concernés par le /les projet(s):	A déterminer
		A déterminer par les défis relevés par les études
		Idem
		Zone CEEAC

## iv. 2. La CICOS : **Projet débarcadères**

		Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
		<b>Fiche détaillée de projet - PCI III:</b>
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>		
Nom de l'agence:	CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
Responsable (point focal):	Mme	Zoula Audrey. Email: audrey_zoula@hotmail.com; Tél: +243 89 69 56 907
<b>Partie B: Timing</b>		
Date de la rencontre:		
Durée de la rencontre:		
<b>Partie C: Catégorisation</b>		
Groupe thématique du PCI III:	Groupe 2	Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur
Sous-groupe thématique du PCI III:	Sous groupe 7	Développement et renforcement des Institutions communautaires de transports (routiers, maritime, fluviale, ferroviaire et aérienne) et de télécommunication d'Afrique Centrale.
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>		
Nom du Programme ou Projet:		Réaliser les projets pilotes de construction des débarcadères en tenant compte des facteurs socio-économiques dans les pays membres de la CICOS
Chef de file du programme ou projet:	CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:		
Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):		Idée;
Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?		
Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?		Banque Mondiale
Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t il?):		Developper et realiser 6 projets pilotes de construction de débarcadères dans certains sites de l'espace CICOS. Elle inclut une étude économique, technique (faisabilité) et d'impacte environnemental du projet ainsi que la réalisation des infrastructures, à titre de démonstration afin d'en faire la promotion
Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):		
Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)		2016-2020
Impact du programme ou projet (apport pour la cible):		Augmenter la capacité du transport respectueuse de l'environnement
Pays concernés par le programme ou le projet		Les six pays membres de la CICOS (Angola, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, RD Congo)

## iv. 2. La CICOS : Projet HYCOS et de renforcement des bases de données hydrométéorologiques

		Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
		<b>Fiche détaillée de projet - PCI III:</b>
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>		
<b>1</b>	Nom de l'agence:	CICOS
<b>2</b>	Responsable (point focal):	Mme Zoula Audrey. Email: audrey_zoula@hotmail.com; Tél: +243 89 69 56 907
<b>Partie B: Timing</b>		
<b>3</b>	Date de la rencontre:	
<b>4</b>	Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>		
<b>5</b>	Groupe thématique du PCI III:	Groupe 1
<b>6</b>	Sous-groupe thématique du PCI III:	Sous groupe 5
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>		
<b>7</b>	Nom du Programme ou Projet:	Poursuivre le projet HYCOS et renforcer les bases de données hydrométéorologiques dans les Etats membres de la CICOS
<b>8</b>	Chef de file du programme ou projet:	CICOS
<b>9</b>	Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	OMM, Services Hydrologiques et Météorologiques Nationaux des pays concernés, Instituts de recherches
<b>10</b>	Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Etude (Document détaillé du Projet élaboré et validé par les Etats membres)
<b>11</b>	Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	
<b>12</b>	Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	Agence Française de Développement (AFD), Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), Gouvernement Italien, Banque Mondiale
<b>13</b>	Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t il?):	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter et suivre un réseau hydrométrique optimal de référence sur les bassins fluviaux du Congo et de l'Ogooué pour l'évaluation et l'amélioration des connaissances sur la variabilité spatio-temporelle de la ressource en eau dans l'optique de sa gestion efficiente et concertée entre les pays riverains.</li> <li>• Mettre en place un dispositif de sauvegarde des données historiques existantes et renforcer les systèmes nationaux pour la gestion et l'élaboration des produits d'information.</li> <li>• Mettre en place un système d'information hydrologique moderne pour la production, en temps utile et sous une forme appropriée, aux niveaux nationaux et à l'échelle régionale, des informations nécessaires aux utilisateurs.</li> <li>• Renforcer les capacités institutionnelles, matérielles et humaines des Services Hydrologiques Nationaux (SHN) et de la CICOS, afin d'assurer la durabilité du projet.</li> <li>• Renforcer le cadre d'intégration régionale dans les secteurs de navigation fluviale, des infrastructures routières et ferroviaires ainsi que dans celui de l'énergie à travers une meilleure connaissance des ressources en eau à l'échelle des bassins transfrontaliers</li> </ul> <p>La mise en œuvre de ce projet est resumée en quatre composantes.</p>
<b>14</b>	Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La composante 1 consiste en la réhabilitation et installations des stations hydrométriques et climatiques dans les 6 Etats membres de la CICOS (Angola, Cameroun, Centrafrique, Congo, RD Congo et Gabon) tout en tenant compte des voies navigables, des ports fluviaux et des projets hydroélectriques en cours et futurs.</li> <li>• La composante 2 porte d'une part sur la collecte, la critique et l'archivage des données quantitatives dans une banque à l'aide d'un logiciel approprié et d'autre part à la collecte, analyse et cartographie des données sur la qualité de l'eau (pH, conductivité, température, matières en suspension, anions et cations majeurs...) sur les échantillons d'eau prélevés au niveau des stations hydrométriques.</li> <li>• La composante 3 par contre consiste en l'exploitation et l'interprétation des données en vue de la production des informations hydrologiques et hydrochimiques fiables et l'élaboration des guides et des outils d'aide à la décision nécessaires au transport fluvial, à la construction des routes et des voies ferrées ainsi qu'à la réalisation des barrages hydroélectriques et de retenue d'eau à usages divers (AEP).</li> <li>• La composante 4 (transversale) porte sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles (toutes les trois composantes susmentionnées devront faire l'objet pour une meilleure prise en main du</li> </ul>
<b>15</b>	Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2022)	2018- 2022
<b>16</b>	Impact du programme ou projet (apport pour la cible)	La disponibilité des données hydrométéorologiques et hydrochimiques contribueront à améliorer la compréhension des événements hydroclimatiques aujourd'hui et futur, indispensable pour la prévision des risques liés à l'eau, afin de réaliser de façon optimale et durable les projets hydroélectriques, d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable (AEP) et d'infrastructures routières et ferroviaires adaptés aux changements climatiques, ainsi que les niveaux d'eau pour le transport fluvial dans ce contexte de dégradation climatique. En effet, produire des informations hydrologiques et l'utilisation des outils d'aide à la décision serviront à l'amélioration de la navigation fluviale, la construction des infrastructures routières et ferroviaires, la réalisation des barrages hydroélectriques ainsi que des ouvrages d'approvisionnement en eau potable.
<b>17</b>	Pays concernés par le programme ou le projet	Les six pays membres de la CICOS (Angola, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, RDCongo)

iv. 2. La CICOS : **Projet de préservation de la qualité des eaux**

		Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
		<b>Fiche détaillée de projet - PCI III:</b>
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>		
1	Nom de l'agence:	CICOS Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)
2	Responsable (point focal):	Mme Zoula Audrey. Email: audrey_zoula@hotmail.com; Tél: +243 89 69 56 907
<b>Partie B: Timing</b>		
3	Date de la rencontre:	
4	Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>		
5	Groupe thématique du PCI III:	Groupe 1 Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable
6	Sous-groupe thématique du PCI III:	Sous groupe 5 Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources en eaux
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>		
7	Nom du Programme ou Projet:	Identifier et promouvoir les mesures de contrôle des eaux naturelles, des rejets polluants et la préservation de la qualité des eaux.
8	Chef de file du programme ou projet:	CICOS
9	Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	Services Hydrologiques Nationaux des pays concernés; Agence de normalisation, Instituts de recherches, Universités
10	Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Idée
11	Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	
12	Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de	Banque Mondiale
13	Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t il?):	La pollution des eaux des fleuves Congo et Ogooué de diverses origines (industrielle, minière, navires...) pose de sérieux problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires. Cependant, l'état des connaissances de ces situations est faible. Cette mesure vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une meilleure connaissance de la qualité des eaux ainsi que des menaces qui y pèsent;</li> <li>• l'adoption des normes de la qualité des eaux et de rejets des effluents uniformes entre les Etats membres de la CICOS ;</li> <li>• la mise en place d'un réseau optimal de suivi de la qualité de l'eau afin de réduire la pollution.</li> </ul>
14	Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	polluants existants et potentiels. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des critères de classification des eaux en fonction de leur potabilité et nocivité.</li> <li>• Elaboration des projets des valeurs limites (normes).</li> <li>• Concertation avec les parties prenantes sur les valeurs proposées, suivie de leur adoption par le Comité Technique.</li> <li>• Fixation des seuils et tolérances par rapport aux différentes teneurs maximales des paramètres recommandées par l'OMS.</li> <li>• Analyse des seuils de tolérance proposés par rapport aux concentrations des différents paramètres.</li> <li>• Proposition des normes de la qualité des eaux et des rejets.</li> <li>• Elaboration des textes réglementaires fixant les normes.</li> <li>• Organisation des ateliers nationaux et régionaux en vue d'examiner et de valider les propositions fixant les normes de la qualité de l'eau et de rejet.</li> <li>• Identification et caractérisation des indicateurs de suivi évaluation de la qualité des eaux.</li> <li>• Mise en place d'un réseau optimal de stations de mesures qualitatif.</li> <li>• Mise en œuvre les procédures de suivi (collectes et analyses).</li> </ul>
15	Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	2019-2023
16	Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Réduction de la pollution des plans d'eau (fleuves Congo et Ogooué) à travers l'application des normes de rejets par les Etablissements classés (industries minières, hôpitaux...). Préservation de la biodiversité aquatique. · Réduction des maladies d'origine hydrique chez les riverains des cours d'eau. · Amélioration de la qualité des ressources halieutiques. · Amélioration du cadre de vie des populations riveraines.
17	Pays concernés par le programme ou le projet	Les six pays membres de la CICOS (Angola, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, RDCongo)

### iv. 3. La COREP : Projet de Collecte de données des pêches en Afrique Centrale

Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC – CEMAC)

#### Fiche détaillée de projet – PCI III

#### (FICHE 01 : COREP)

<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
Nom de l'agence:	Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
Responsable (point focal):	Emmanuel SABUNI KASEREKA
<b>Partie B: Timing</b>	
Date de la rencontre:	
Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
Groupe thématique du PCI III:	<i>Groupe thématique 1: Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable</i>
Sous-groupe thématique du PCI III:	Mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC/CEEAC)
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
Nom du Programme ou Projet:	Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale
Chef de file du programme ou projet:	COREP
Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	FAO
Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Phase principale déjà exécutée (fin : Décembre 2016) Actions de consolidation des acquis du projet en cours d'exécution
Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle est la rentabilité?	
Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	FAO-COREP-Etats Membres
Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t il?):	Amélioration et harmonisation des statistiques des pêches dans la zone COREP
Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	Phase de financement FAO : 2014-2016 (Amélioration des systèmes nationaux de collecte des données) Phase post-projet FAO : 2017 et plus : Consolidation des acquis du projet (Bases de données aux niveaux

	nationaux et régional] par la COREP et les Etats Membres
Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	OUI
Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Formation des agents chargés des statistiques des pêches, mise en place des bases des données, mise en place du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches au sein de la COREP
Pays concernés par le programme ou le projet	Pays membres de la COREP : Angola, Cameroun, Congo, RD Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé e Príncipe



### iv. 3. La COREP : Projet de Renforcement des capacités des acteurs de la pêche dans la zone COREP

Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC – CEMAC)

#### Fiche détaillée de projet – PCI III

(FICHE 02 : COREP)

<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
Nom de l'agence:	Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
Responsable (point focal):	Emmanuel SABUNI KASERKA
<b>Partie B: Timing</b>	
Date de la rencontre:	
Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
Groupe thématique du PCI III:	<i>Groupe thématique 1 : Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable</i>
Sous-groupe thématique du PCI III:	Mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC/CEEAC)
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
Nom du Programme ou Projet:	Renforcement des capacités des acteurs de la pêche
Chef de file du programme ou projet:	COREP
Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	Etats Membres
Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Exécution en cours
Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	Etudes déjà effectuées au Gabon et à Sao Tomé e Principe Etudes en cours en Angola et en <u>Rég.</u> Du Congo
Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	APCN (Agence de Planification et Coordination du NEPAD) Fonds pour femmes de l'Union Africaine
Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t-il?):	Actions d'appui aux communautés des pêcheurs : hommes, femmes, jeunes

Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	Couvrir progressivement tous les pays membres de la COREP
Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	OUI
Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Introduction d'engins améliorés de pêche et de moyens de conservation Valorisation des produits de pêche Appui au rôle des femmes et des jeunes dans une communauté des pêcheurs Amélioration de la situation socio-économique et des moyens d'existence d'une communauté des pêcheurs
Pays concernés par le programme ou le projet	Pays membres de la COREP : Angola, Cameroun, Congo, RD Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé e Principe

### iv. 3. La COREP : Projet d'Elaboration du plan stratégique régional de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche dans la zone COREP

Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC – CEMAC)

#### Fiche détaillée de projet – PCI III

(FICHE 03 : COREP)

<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
Nom de l'agence:	Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
Responsable (point focal):	Emmanuel SABUNI KASEREKA
<b>Partie B: Timing</b>	
Date de la rencontre:	
Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
Groupe thématique du PCI III:	<i>Groupe thématique 4 : Promotion de la gouvernance, paix et sécurité</i>
Sous-groupe thématique du PCI III:	Renforcement des capacités en sûreté et sécurité maritime et lutte contre la pêche illicite en Afrique Centrale.
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
Nom du Programme ou Projet:	Plan stratégique régional de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche (SCS) pour la zone COREP
Chef de file du programme ou projet:	Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA)
Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	COREP, CEEAC (CRESMAC), Etats Membres
Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Exécution en cours
Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	Plusieurs études/missions de consultation et ateliers sous-régionaux
Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	FAO, UE, APCN, COMHAFAT, Banque Mondiale
Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t-il?):	Etablissement du registre régional et des registres nationaux des navires de pêche industrielle Mise en place d'une Cellule de Coordination Régionale SCS dans la zone COREP

Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	
Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	OUI
Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) Lutte contre les transbordements en mer Lutte contre la piraterie Prévention des infractions de pêche en mer
Pays concernés par le programme ou le projet	Pays membres : Angola, Cameroun, Congo, RD Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé e Principe

## iv. 4. FAO : Projet de mise en œuvre de la politique agricole commune

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
Nom de l'agence:	FAO
Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
Date de la rencontre:	
Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
Groupe thématique:	
Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
Programme:	Mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC/CEEAC)
Chef de file du programme:	
Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	
Niveau de maturité du programme:	
Définition du programme:	
Cycle de vie du programme:	
Durée du programme:	
Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
Projet(s) identifié(s):	
Des classes vertes pour une production innovante, ludique, éducative et nutritive	
Objectif(s) du/des projet(s):	
Les objectifs du projet des classes vertes pour une production innovante, ludique, éducative et nutritive sont de contribuer à (i) une redynamisation et un regain d'intérêt des métiers de l'agriculture chez les jeunes, (ii) une amélioration de l'état nutritionnel des élèves et (iii) une amélioration du rendement scolaire des élèves.	
Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	
FAO/SFC	
Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)	
Cameroon, Republic of Congo, Republic of Gabon	
Statut du/ des projet(s): <i>Idee - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>	
En pipe line actif	
Définition du/des projet(s): <b>En quoi consiste-t-il?</b>	
<p>Le projet préconise la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles qui contribueront efficacement à la préservation de l'environnement et à la diversification durable de la production aussi bien quantitativement que qualitativement. Cela inclut l'application des méthodes culturales telles que la rotation et l'association culturales, la valorisation des méthodes agrobiologiques à travers l'utilisation des engrais verts, des bio-pesticides, etc. Ainsi, l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides chimiques sera évitée au maximum. La fertilisation organique sera privilégiée, ainsi que les traitements des végétaux à l'aide des produits biologiques en cas de force majeure. La particularité des jardins scolaires résidera dans son caractère innovant, ludique et éducatif.</p> <p>Les formateurs des élèves recevront des formations sur notamment : l'histoire de l'Agriculture ; les pratiques agricoles et les produits dérivés ; la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; le développement agricole durable ; les métiers de l'agriculture et les opportunités offertes par le secteur agricole, la transformation des aliments, l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments.</p> <p>Les élèves impliqués dans les classes vertes recevront également une formation sur les mêmes thèmes que les formateurs et devront se familiariser avec des notions agronomiques tels que : le taux de germination, durée du cycle cultural de la plante, rendement agricole, etc. Ils bénéficieront également de visites pédagogiques dans des fermes et exploitations agricoles/piscicoles, des agro-industries et des administrations agricoles.</p> <p>L'objectif est que les formateurs et les élèves prennent conscience du lien existant entre agriculture, alimentation/nutrition, santé, rendement scolaire et productivité à l'âge adulte.</p> <p>Finalement, grâce aux jardins scolaires, les élèves ainsi que les formateurs devraient adopter des habitudes alimentaires plus saines. Les élèves et les formateurs deviendront des relais pour sensibiliser leur famille et plus largement la communauté dans laquelle ils sont établis. Ainsi, nous pourrions observer au-delà d'une alimentation plus saine et diversifiée, une amélioration de l'état nutritionnel des élèves et par conséquent de leurs rendements scolaires.</p> <p>Le projet bénéficiera d'un appui technique et financier de la FAO, de l'OMS et l'UNICEF, l'UNESCO constitue une clé de réussite, car ces organismes du Système des Nations Unies (SNU) disposent des avantages comparatifs reconnus mondialement et leur permettant ainsi de contribuer fortement à l'obtention des produits attendus. Aussi un partenariat avec l'organisation Croissance Saine Environnement sera effectué. Cette étroite collaboration entre ces différents organismes constituera une source de motivation des établissements bénéficiaires qui exerceront les différentes activités du projet avec la certitude que les résultats obtenus seront capitalisés.</p>	
Cycle de vie du/des projet(s): <b>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</b>	
Etude de faisabilité du/des projet(s): <b>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</b>	
Oui	
Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?
Financement sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100 % (estimatifs 500.000 USD)	
Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?
Oui	
Durée du/des projet(s):	
Démarrage prévu 1er semestre 2018 pour 23 mois	
Résultat(s) clé(s) attendu(s):	
(i) Des jardins scolaires dans les trois pays sont développées (ii) les préoccupations environnementales et alimentaires sont renforcées chez les jeunes ; (iii) les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) sont enseignées de façon théorique et aussi pratique à travers l'observation et pour l'expérimentation directe de la nature (iv) les capacités théoriques des bénéficiaires directs (élèves et formateurs) et indirects (cadres des Ministères et agents des Organismes du SNU impliqués, Représentants de la société civile, membres de la communauté, vendeur, etc.) sont renforcées dans le cadre de l'approche Jardins scolaires (v) des modules de formation sont élaborés en lien avec des thématiques de productions végétales et de nutrition	
Impact(s) visé (s):	
Promouvoir l'agriculture durable et améliorer la sécurité nutritionnelle	
Pays concernés par le /les projet(s):	
Cameroon, Republic of Congo, Republic of Gabon	

iv. 4. FAO : **Projet COMIFAC**

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	FAO
2 Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	TCP/SFC/3603 : Appui à l'élaboration des directives de la COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts
16 Objectif(s) du/des projet(s):	Soutenir la COMIFAC pour poser les bases de ce processus sous-régional de renforcement des capacités, à travers notamment l'élaboration des directives de la COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts. D'une façon globale, contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030, à la contribution des forêts d'Afrique centrale aux ODD et à l'établissement des moyens d'existence durables, à la création des revenus et d'emplois, la production alimentaire, des systèmes de production et de consommation plus résilients et durables et le changement climatique
17 Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) / CEEAC - Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)	Les Etats Membres de la COMIFAC : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA, la RDC, le Rwanda, São Tomé et Príncipe, le Tchad
19 Statut du/ des projet(s): <b>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc .</b>	En cours
20 Définition du/des projet(s): <b>En quoi consiste-t-il?</b>	En raison de la complexité liée au rapportage sur l'indicateur 15.2.1 (Progrès vers une gestion durable des forêts) et à la contribution des forêts à 12 autres ODD, les pays d'Afrique centrale ont besoin d'un minimum d'orientations pour définir les actions à prendre dans le cadre de la contribution des forêts aux ODD, de l'établissement et du fonctionnement de leur propre systèmes de suivi des progrès. Le projet privilégie une approche participative ; il aura recours aux outils de communication pour faciliter le processus d'élaboration des directives de la COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts. Dans cette perspective, il est appelé à initier et faciliter un processus dans lequel les différentes parties prenantes vont définir ensemble les besoins en renforcement des capacités avant de construire un set d'indicateurs et sous indicateurs génériques pour l'Afrique centrale et les directives de la COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts.
21 Cycle de vie du/des projet(s): <b>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</b>	Nous sommes en début de la phase d'exécution
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): <b>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</b>	Oui
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?
	Financement sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100 % (236,000 USD)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?
	Oui
25 Durée du/des projet(s):	du 15 Jun 2017 - 31 Dec 2018
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	Les directives de la COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts sont établis
27 Impact(s) visé(s):	Contribution au suivi et à l'évaluation de l'atteinte des ODD pour la forêt en Afrique Centrale
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Pays membres de la COMIFAC : e Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA, la RDC, le Rwanda, São Tomé et Príncipe, le Tchad

#### iv. 4. FAO : Projet sur les Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers en Afrique Centrale

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	FAO
2 Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	TCP/SFC/3601 : Formation et sensibilisation sur les Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers en Afrique centrale
16 Objectif(s) du/des projet(s):	Le projet vise à mettre en place les mécanismes et les outils facilitant la gouvernance des régimes fonciers en d'Afrique Centrale
17 Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	FAO/SFC
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)	Congo, Republic of Gabon, Sao Tome & Principe
19 Statut du/ des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>	En cours
20 Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	Les problèmes que le projet se propose de répondre sont : i) le dualisme juridique qui existe entre les droits fonciers étatiques et les droits fonciers coutumiers hérités de la période précoloniale, (ii) la pluralité des normes que l'on trouve dans la gouvernance et la gestion des régimes fonciers, (iii) la multiplicité des institutions impliquées dans des questions foncières et (iv), la problématique relative à l'acquisition des terres à grande échelle.
21 Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	Nous sommes en fin de la phase d'exécution
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): <i>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</i>	Oui
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds? Financement sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100 % (477,000 USD)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds? Oui
25 Durée du/des projet(s):	15 Jun 2016 - 15 Jun 2018
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	L'action proposée va directement contribuer aux résultats de la liste ci-dessus grâce aux actions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire en sorte que la documentation sur les Directives Volontaires soit disponible et diffusée;</li> <li>• Organiser les ateliers de sensibilisation et de formation sur les Directives Volontaires au niveau des pays qui n'en ont pas encore bénéficié ;</li> <li>• Mettre en place les comités multipartites ayant la responsabilité de superviser et d'évaluer les activités de mise en œuvre des Directives Volontaires au niveau de chaque pays cible</li> <li>• Harmoniser la législation foncière pour une meilleure gouvernance des régimes fonciers au Gabon;</li> <li>• Effectuer l'analyse de la disponibilité des terres agricoles au Gabon dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.</li> </ul>
27 Impact(s) visé(s):	Amélioration de la gouvernance
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Dans chacun des trois pays ciblés (Congo, Republic of Gabon, Sao Tome & Principe), c'est le Ministère qui a en charge la gestion/gouvernance des terres qui est le principal bénéficiaire.

## iv. 4. FAO : Projet « Genre - investissement agricole et faim zéro »

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	FAO
2 Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	TCP/SFC/3602 : "Réponse Genre aux Plans Nationaux et Régionaux d'Investissement Agricole pour relever le Défi Faim Zéro dans les Etats membres de la CEEAC"
16 Objectif(s) du/des projet(s):	Assurer que les femmes bénéficient pleinement de la transformation agricole et de la croissance agricole inclusive dans les pays membres de la CEEAC. Le projet contribue pleinement à l'intégration du genre dans les initiatives phares de la CEEAC, à savoir : la Politique Agricole Commune, le Projet Régional de Sécurité Alimentaire de l'Afrique Centrale (PRSA/AC), et le Programme Régional d'Investissement pour l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN).
17 Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	FAO/SFC
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)	Cameroon, Republic of Chad, Congo, Democratic Republic of Congo, Republic of Equatorial Guinea, Gabon, Sao Tome & Principe
19 Statut du/des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>	En cours d'exécution
20 Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	Le projet travaillera à deux niveaux: - Au niveau national à travers des activités de renforcement des capacités, et de programmation pour l'autonomisation économique des femmes dans les chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques. - Au niveau sous régional à travers l'élaboration d'un plan d'action de la CEEAC sur le genre et l'agriculture et d'une feuille de route pour sa mise en œuvre effective.
21 Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	Nous sommes en fin de la phase d'exécution
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): <i>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</i>	Oui
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds? Financement sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100 % (286,000 USD)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds? Oui
25 Durée du/des projet(s):	31 May 2017 - 30 Apr 2019
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	Le TCP contribuera à renforcer la dimension genre des politiques/programmes phares de la CEEAC à savoir: la Politique Agricole Commune; le Projet Régional de Sécurité Alimentaire de l'Afrique Centrale (PRSA/AC); le Programme Régional d'Investissement pour l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN). Les Principaux résultats attendus : (i) Un plan d'action de la CEEAC sur le genre et l'agriculture est formulé ; (ii) La formulation, le financement, la mise en œuvre et le suivi des Plans nationaux d'investissement agricole sensibles au genre dans l'espace CEEAC sont influencés ; (iii) L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les initiatives phares de la CEEAC est promu; (iv) Les capacités de la CEEAC et de ses Etats membres pour l'intégration du genre dans les plans et programmes agricoles sont renforcées.
27 Impact(s) visé(s):	Meilleure prise en compte du genre dans les politiques publiques des Pays de la sous région
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Les principaux bénéficiaires de cette initiative sont: la CEEAC et ses Etats membres, les Ministères du genre, de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, etc. et les parlements; les femmes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

## iv. 4. FAO : Projet « Jeune et emploi dans les chaines de valeur agricole en Afrique Centrale »

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	FAO
2 Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	TCPF: Appui à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes dans les chaines de valeurs agricoles en Afrique Centrale
16 Objectif(s) du/des projet(s):	La CEEAC est désormais capable d'une part, de fournir à ses Etats membres des informations pertinentes pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes dans les chaines de valeur agricoles prioritaires, et d'autre part elle est capable de tisser des partenariats avec les donateurs, le secteur privé et les institutions nationales compétentes pour élaborer et mettre en œuvre des programmes agricoles à destination des jeunes
17 Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)	
19 Statut du/ des projet(s): <i>Idee - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc .</i>	En pipe line actif
20 Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	L'objet de l'assistance sollicitée à travers le "TCP-Facility" vise à fournir à la CEEAC de l'assistance technique et des éléments d'aide à la décision pour développer son Programme de promotion de l'entrepreneuriat jeunes (homme/femmes) en milieu rural et peri-urbain d'Afrique Centrale (PREJEAC). Le PREJEAC vise à créer les conditions adéquates dans les chaines de valeurs agri-coles prioritaires retenues par les Etats membres, afin que les efforts visant la croissance agricole, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire soient connectés à ceux visant à créer des emplois dans le secteur agricole pour les jeunes (hommes et femmes) tout en partageant les mêmes objectifs.
21 Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): <i>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</i>	Oui
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?
	Financements sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100% (estimatifs 99. 900 USD)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?
	Oui
25 Durée du/des projet(s):	Avril 2018- Mars 2019
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	(i) Les chaines de valeurs agricoles prioritaires à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents pour les jeunes sont identifiées dans l'espace CEEAC. (ii) Des modèles de partenariats inclusifs sont promus pour le développement de l'emploi des jeunes dans les chaines de valeurs agricoles prioritaires en Afrique Centrale
27 Impact(s) visé (s):	Amélioration de la connaissance de l'environnement lié à l'emploi décent et à l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique Centrale, par la fourniture d'outils d'aide à la décision
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Pays Membres de la CEEAC

#### iv. 4. FAO : Projet d'assistance technique de la FAO à la pêche continentale et à l'aquaculture en Afrique centrale

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	FAO
2 Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	Projet d'assistance technique de la FAO à la mise en oeuvre du Projet de Promotion de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture en Zone CEMAC
16 Objectif(s) du/des projet(s):	Promouvoir le développement de la pêche continentale et de l'aquaculture dans les Pays de la zones CEMAC
17 Chef(s) de file (ou maitres d'oeuvre) du/des projet(s)	Commission du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) institution spécialisée de la Communautés Economique et Monétaires d'Afrique Centrale (CEMAC)
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)	Pays Membres de la Zone CEMAC : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriales, République Centrafricaine, Tchad
19	En pipe line actif
20 Définition du/des projet(s): En quoi consiste-t-il?	<p>Les activités spécifiques permettant d'atteindre chacun de ces produits attendus sont regroupées en six grands groupes d'activités comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe 1 : Revue/élaboration et actualisation des textes législatifs et réglementaires</li> <li>• Groupe 2 : Evaluation des potentiels des ressources halieutiques continentales</li> <li>• Groupe 3 : Etudes socio-économiques de la pêche continentale et de l'aquaculture</li> <li>• Groupe 4 : Renforcement des systèmes de collecte des données de la pêche continentale et de l'aquaculture, des systèmes nationaux et sous-régionaux d'information.</li> <li>• Groupe 5 : Développement des outils de planification spatiale (SIG) pour l'identification des zones à fort potentiel pour la pêche continentale et l'aquaculture</li> <li>• Groupe 6 : Appui à l'élaboration et à la mise en place participative des plans d'aménagement des pêcheries continentales et de l'aquaculture</li> <li>• Groupe 7 : Cartographie et mise en réseau des structures de formation en pêche et aquaculture en zone CEMAC</li> <li>• Groupe 8 : Analyse des chaînes de valeurs de la pêche continentale et de l'aquaculture et identification des besoins d'infrastructures structurantes pour renforcer l'intégration sous régionale</li> <li>• Groupe 9 : Structuration et dynamisation des organisations professionnelles des acteurs de la pêche continentale et de l'aquaculture</li> <li>• Groupe 10 : Renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs de la filière pêche continentale et aquaculture</li> <li>• Groupe 11 : Renforcement des capacités des acteurs sur l'analyse de la rentabilité financière des projets d'investissement aquacoles</li> <li>• Groupe 12 : Organisation de l'accès aux intrants sur une base durable pour la pêche continentale et l'aquaculture</li> <li>• Groupe 13 : Promotion de la culture et de la chaîne de valeur de la spiruline.</li> <li>• Groupe 14 : Développement des plateformes de transformation et de conservation améliorées (type FTT, etc.)</li> <li>• Groupe 15 : Développement d'un modèle d'unité de fabrication artisanale d'aliments pour poisson à partir des produits locaux en vue de sa vulgarisation</li> <li>• Groupe 16 : Réhabilitation/Construction d'une unité de conservation de matériels génétiques et recyclage du personnel</li> </ul>
21 Cycle de vie du/des projet(s): Quelles sont les étapes ou phases du projet?	
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?	Oui
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?
	Financements Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC) à travers le FODEC (estimatifs 3,5 millions USD)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?
	Oui
25 Durée du/des projet(s):	Premier semestre 2018 pour trois ans
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	<p>Les infrastructures institutionnelles, les capacités humaines publiques et privés, et la gestion des infrastructures physiques sont renforcées et améliorées pour permettre au secteur d'exprimer ses potentiels de développement socio-économique durable en zone CEMAC.</p> <p>Cela se fera à travers l'atteinte des trois produits attendus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cadres de gouvernance de la pêche continentale et de l'aquaculture en zone CEMAC sont améliorées grâce à la mise en place de systèmes de gestion durable des ressources ;</li> <li>• Les chaînes de valeur de la pêche continentale et de l'aquaculture sont renforcées et améliorées ;</li> <li>• La gestion participative des infrastructures sur les chaînes de valeurs de la pêche continentale et de l'aquaculture est améliorée.</li> </ul>
27 Impact(s) visé (s):	Amélioration de la production de la pêche continentale et l'accroissement de la production aquacole, en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté au niveau des communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs, dans le cadre d'une gestion durable et d'une meilleure protection des écosystèmes aquatiques.
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Pays Membres de la CEMAC



## iv. 4. FAO : Projet de renforcement des capacités pour le suivi des pesticides

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	FAO
2 Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	Renforcement des capacités pour le suivi des pesticides (PPEDs et HHPs)
16 Objectif(s) du/des projet(s):	
17 Chef(s) de file (ou maitres d'œuvre) du/des projet(s)	FAO/SFC
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)	Cameroon, Republic of Equatorial Guinea, Gabon
19 Statut du/des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>	En pipe line actif
20 Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	Lutte contre l'utilisation irrationnelle des pesticides chimiques et les cas d'empoisonnements sévères qui leur sont liés. (i) L'identification des Préparations Pesticides Extrêmement Dangereuses (PPEDs) et des Pesticides Hautement Dangereux (HHPs) (ii) l'identification et la promotion d'alternatives aux PPEDs Le projet prévoit de renforcer les capacités des acteurs de la production agricole en matière d'alternatives aux pesticides dangereux par : i) la mise en place de parcelles témoins et des dispositifs champ écoles paysan (CEP), ii) l'organisation d'atelier et des sessions de formation (iii) Le renforcement de l'Echange d'Information entre les Ministères concernés
21 Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): <i>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</i>	Oui
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds? Financements sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100 % (estimatifs 350.000 USD)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds? Oui
25 Durée du/des projet(s):	Démarrage Premier semestre 2018 pour 2 ans
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	Une agriculture saine, durable, est promue à travers de bonnes pratiques agronomiques et d'utilisations sûres de pesticides alternatifs, de variétés de cultures plus appropriées et les Champs Ecoles Paysans
27 Impact(s) visé(s):	Accroître et améliorer la fourniture de biens et de services de l'agriculture de manière durable / La présence et l'utilisation des pesticides dangereux sont réduites dans les productions agricoles
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Cameroon, Republic of Equatorial Guinea, Gabon

## iv. 4. FAO : Projet de contrôle de la transmission de la rage par les chiens en Afrique Centrale

Fiche détaillée de projet - PCI III: FAO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	FAO
2 Responsable (point focal):	Lionel KINADJIAN
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	TCP Contrôle durable de la rage humaine transmise par les chiens en Afrique centrale
16 Objectif(s) du/des projet(s):	Prévenir et lutter contre la rage
17 Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	Commission du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) institution spécialisée de la Communauté Economique et Monétaires d'Afrique Centrale (CEMAC)
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)	Pays Membres de la Zone CEMAC : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriales, République Centrafricaine, Tchad
19	En pipe line actif
20 Définition du/des projet(s): En quoi consiste-t-il?	Le projet favorisera des rencontres au niveau national et regional afin de (i) familiariser les pays avec les outils et les mécanismes standards d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des plans de lutte contre la rage humaine transmise par les chiens, (ii) favoriser la collecte des données nécessaires à l'élaboration des plans de lutte, (iii) procéder à l'élaboration des plan d'action pour l'élimination de la rage (plan de lutte, plan de mobilisation des ressources) selon l'approche "Une Seule Santé". Le projet procédera également à une large diffusion des informations relatives aux bonnes pratiques sur la propriété responsable des chiens ainsi que tout autre document, article ou revue de référence sur le contrôle durable de la rage humaine transmise par les chiens.
21 Cycle de vie du/des projet(s): Quelles sont les étapes ou phases du projet?	
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?	Oui
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds? Financement sur le Programme de Coopération Technique de la FAO 100% (estimatif 475.000 USD)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds? Oui
25 Durée du/des projet(s):	Premier semestre 2018 pour 24 mois
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	Les pays de la sous-région ont éliminé la rage humaine transmise par les chiens d'ici 2030. (i) Les plans nationaux d'élimination de la rage à l'horizon 2030 sont disponible dans les 8 pays SFC  (ii) Le système de surveillance et de rapportage intégré des cas de rage animale est effectif dans les 8 pays SFC, coordonné par la CEBEVIRHA  (iii) Un appui est apporté aux pays en temps opportun pour la gestion intégrée des cas de morsure (integrated bite case management/ICBM) pendant les épidémies de rage humaine transmise par les chiens pendant la période du projet  (iv) Tous les pays et les organismes de coordination de la lutte contre la rage sont dotés d'un plan stratégique national d'éradication de la rage humaine transmise par les chiens et d'un plan de mobilisation des ressources d'ici 2030  (v) Environ 30% des chiens et autres animaux domestiques (chats, singes) sont identifiés et immunisés (vaccinés) contre la rage dans les 8 pays d'Afrique Centrale
27 Impact(s) visé(s):	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou des situations de crise / Les pays ont réduit les risques et la vulnérabilité au niveau des ménages et des communautés
28 Pays concernés par le /les projet(s):	8 pays de la Zone SFC : Cameroun, Congo, RDC, Guinée Equatoriale, Gabon, RCA, Tchad et Sao Tome et Principe.

## iv. 5. FNUAP : Projet amélioration des conditions de santé

Fiche détaillée de projet - PCI III: UNFPA

<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	UNFPA
2 Responsable (point focal):	Fatou DIOP SARR
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	Groupe thématique 3: Renforcement du capital humain en Afrique Centrale
6 Sous-groupe thématique:	Sous-groupe thématique 8: renforcement du capital humain Sous-groupe thématique 9: promotion de l'égalité de de sexe et automonisation des femmes et des filles
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	Renforcement de la stabilité et de la Résilience dans le Sahel Réalisation de l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de santé de la reproduction et réduire la mortalité maternelle en vue d'accélérer la mise en oeuvre du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (santé de la reproduction, développement/participation ds adolescents/jeunes, l'égalité de genre et autonomisation des femmes, dynamique de population, dividende démographique et disponibilité des données statistiques).
8 Chef de file du programme:	UNFPA
9 Autrer(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	OOAS, Banque Mondiale, Bill et Melinda Gates (SWEDD) For country programmes, several UN agencies, bilaterals and multilaterals, secteur privé, société civile
10 Niveau de maturité du programme:	SWEDD-Démarrage Novembre 2016 à ce jour. La fin prévue pour decembre 2018 a été étendue à decembre 2020 Documents de coopération avec les pays: Chad (2017-2021); Cameroon (2018-2020); CAR (2018-2021); Congo (2019); Gabon (2018-2022); Sao Tome (2017-2021); Equatorial Guinea (2019-2023)
11 Définition du programme:	SWEDD: Autonomisation des femmes et le Dividende Demographique au Sahel (Chad et cinq autres pays d'Afrique de l'Ouest). Documents de programme de coopération entre l'UNFPA et les sept pays d'Afrique Centrale (Chad, Cameroon, Guinea Equatoriale, Republique Centrafricaine, Gabon, Congo et Sao Tome Principe) pour répondre aux priorités nationales, essentiellement celles relevant du mandat de l'UNFPA, à savoir: santé de la reproduction, développement/participation ds adolescents/jeunes, l'égalité de genre et autonomisation des femmes, dynamique de
12 Cycle de vie du programme:	Le projet de coopération a effectivement démarré en Novembre 2016 avec le lancement officiel et se termine en Decembre 2020. Il vient en renforcement du programme de coopération entre le Chad et l'UNFPA qui couvre la période 2017-2021 pour un montant de 33,3 million de dollars US. Documents de coopération avec les pays: Chad (2017-2021); Cameroon (2018-2020); CAR (2018-2021); Congo (2019); Gabon (2018-2022); Sao Tome (2017-2021); Guinée Equatoriale (2019-2023)
13 Durée du programme:	quatre (4) ans
14 Impact du programme:	SWEDD: Augmentation de la création de la demande en santé maternelle, néonatale et reproductive; Amélioration de la disponibilité des produits et du personnel qualifié; Renforcement de l'engagement politique et des capacités pour la prise de décision Documents de coopération avec les programmes pays: réaliser les objectifs suivants: une population où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est accompli à travers l'amélioration de l'accès aux services et de la demande en santé de la reproduction; le développement et la participation des adolescents/jeunes, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, les renforcements de l'accès aux données statistiques et les capacités en analyse de la dynamique de population Démarrage Novembre 2016 à ce jour. La fin prévue pour decembre 2018 a été étendue à decembre 2020 (SWEDD ) Documents de coopération avec les pays: Chad (2017-2021); Cameroon (2018-2020); CAR (2018-2021); Congo (2019); Gabon (2018-2022); Sao Tome (2017-2021); Guinée Equatoriale (2019-2023)
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	SWEDD Documents de programme de coopération entre l'UNFPA et les gouvernements des pays d'Afrique Centrale
16 Objectif(s) du/des projet(s):	SWEDD-Autonomisation des femmes et dddddd filles dans le Sahel Documents de coopération entre l'UNFPA et les gouvernements suivants: Tchad, Cameroun, RCA, Congo PR, Gabon, Sao Tome Principe, Guinée Equatoriale.
17 Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s):	SWEDD: Il est opérationnalisé à travers 3 composantes: 1) générer la demande pour la santé maternelle, néonatale et reproductive (SMNR) - services de santé des enfants et la nutrition par la promotion des changements de comportements et l'autonomisation des femmes et des filles; 2) renforcer les capacités régionales pour la disponibilité des produits en SR et du personnel de santé qualifié; 3) renforcer l'engagement politique et les capacités pour la prise de décision.
18 Autrer(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s):	UNFPA et Gouvernements
19 Statut du/des projet(s): Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.	Agences du SNU; agences de coopération bilatérales et multilatérales; société civile; secteur privé, etc.
20 Définition du/des projet(s): En quoi consiste-t-il?	Démarrage Novembre 2016 à ce jour. La fin prévue pour decembre 2018 a été étendue à decembre 2020 (SWEDD ) Documents de coopération avec les pays: Chad (2017-2021); Cameroon (2018-2020); CAR (2018-2021); Congo (2019); Gabon (2018-2022); Sao Tome (2017-2021); Equatorial Guinea (2019-2023)
21 Cycle de vie du/des projet(s): Quelles sont les étapes ou phases du projet?	SWEDD: L'objectif est de renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes filles et d'améliorer l'accès à des services de santé maternelle, infantile et de la reproduction de qualité dans les zones cibles d'intervention. Un montant de 26,7 million USD alloué au Chad par la Banque Mondiale. Pour les documents de programme de coopération entre l'UNFPA et les pays, ils ont essentiellement pour objectif de favoriser l'accès universel à l'information et aux services de santé de la reproduction; de promouvoir le développement des adolescents/jeunes; de
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?	Tous les projets sont en cours de réalisation et de nouveaux cycles vont démarrer pour la Guinée Equatoriale (2019-2023), le Congo (2020-2025)
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	SWEDD-Le projet est déjà opérationnel et lancé officiellement en Novembre 2016. Il aura un impact certain sur le développement résilient des populations
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	<b>Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?</b> SWEDD: Banque Mondiale Documents de programme pays: fonds réguliers de l'UNFPA et des non non régulier mobiliés par l'UNFPA auprès de partenaires bilatéraux et multilatéraux
25 Durée du/des projet(s):	<b>OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?</b> Les programmes sont en cours de réalisation avec des financements disponibles. Des stratégies de mobilisation des ressources additionnelles sont mise en oeuvre pour répondre aux besoins importants des pays couverts
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	Démarrage Novembre 2016 à ce jour. La fin prévue pour decembre 2018 a été étendue à decembre 2020.Chad (2017-2021); Cameroon (2018-2020); CAR (2018-2021); Congo (2019); Gabon (2018-2022); Sao Tome (2017-2021); Guinée Equatoriale (2019-2023)
27 Impact(s) visé (s):	En 2030, atteindre zéro décès maternels évitable; avoir zéro besoins non satisfaits en planification familiale; et avoir zéro violences basées sur le genre.
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Augmentation de la création de la demande en SMNR par la conduite d'un plaidoyer de haut niveau, création d'un réseau régional des leaders religieux et traditionnels pour jouer le rôle d'agents du changements; development de 19 projets pour les 6 pays concernés y compris le Chad pour la mise en place des espaces surs, l'école des marts, le maintien des filles à l'école; la création d'emploi pour les femmes dans les secteurs non -traditionnels. Amélioration de la disponibilité des produits et du personnel qualifié par le renforcement de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au dernier kilomètre, le renforcement des capacités des sages-femmes, infirmières et médecins, la formation des experts nationaux en analyse du dividende démographique et la mise en place d'observatoires
	projet SWEDD (Chad); programmes de cooperation entre l'UNFPA et les gouvernements du Tchad, du Cameroun, de la RCA, du Congo PR, du Gabon, de Sao Tome Principe et de la Guinée

#### iv. 6. IFORD : Projet d'assurance qualité du 4<sup>ème</sup> recensement général de la population du Cameroun

	Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
	Fiche détaillée de projet - PCI III:
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
1 Nom de l'agence:	INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES (IFORD)
2 Responsable (point focal):	Prof. Gervais BENINGUISSE
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	2018-2019
4 Durée de la rencontre:	2 ans
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique du PCI III:	
6 Sous-groupe thématique du PCI III:	
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
7 Nom du Programme ou Projet:	Assurance Qualité de la réalisation du 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun
8 Chef de file du programme ou projet:	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) Cameroun
9 Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	Gouvernement du Cameroun, UNFPA, BANQUE MONDIALE, etc.
10 Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Exécution en cours
11 Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	Oui dans le cadre du document de projet - La rentabilité repose sur la mise à disposition des données fiables pour la planification du Développement
12 Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	Gouvernement du Cameroun, UNFPA, BANQUE MONDIALE, etc.
13 Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t-il?):	Assurer la réalisation du RGPH selon les standards de qualités internationales
14 Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	Elaboration du Document de projet - Cartographie - Préparation méthodologique et logistique & Phase pilote - Dénombrement - Traitement, Analyse des données et rédaction des rapports thématiques
15 Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	2018-2019
16 Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Appui à la planification du développement par des données fiables et désagrégées
17 Pays concernés par le programme ou le projet	Cameroun

## iv. 6. IFORD : Projet d'Etude des indicateurs de prestation des services de santé

	Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
	Fiche détaillée de projet - PCI III:
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
1 Nom de l'agence:	INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES (IFORD)
2 Responsable (point focal):	Prof. Gervais BENINGUISSE
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	01/02/2018
4 Durée de la rencontre:	1 an
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique du PCI III:	
6 Sous-groupe thématique du PCI III:	
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
7 Nom du Programme ou Projet:	Étude sur les indicateurs de prestations des services de santé
8 Chef de file du programme ou projet:	IFORD
9 Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	Ministère de la Santé Publique du Cameroun, OMS
10 Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Exécution en cours
11 Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	Oui dans le cadre du document de projet - La rentabilité repose sur l'élaboration des indicateurs fiables en matière de prestation des services de santé
12 Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	Ministère de la Santé Publique du Cameroun, OMS
13 Définition du programme ou du projet (en quoi consiste il?):	Elaborer les indicateurs de prestation des services de santé par une enquête d'envergure nationale auprès des formations sanitaires
14 Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	Préparation méthodologique et logistique - Formation du personnel de collecte - Collecte des données - Traitement et analyse des données et rédaction du rapport final
15 Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	2018
16 Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Appui à l'évaluation de la performance des services de santé
17 Pays concernés par le programme ou le projet	Cameroun

#### iv. 6. IFORD : Projet de santé reproductive des Jeunes et Adultes handicapés à Bujumbura

	Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
	Fiche détaillée de projet - PCI III:
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
1 Nom de l'agence:	INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES (IFORD)
2 Responsable (point focal):	Prof. Gervais BENINGUISSE
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	01/11/2017
4 Durée de la rencontre:	3 ans
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique du PCI III:	
6 Sous-groupe thématique du PCI III:	
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
7 Nom du Programme ou Projet:	Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes et Adultes Handicapées à Bujumbura
8 Chef de file du programme ou projet:	IFORD
9 Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	IRD, ISTEERU, Nouvelle Espérance, FGEG-Université du Burundi
10 Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Exécution en cours
11 Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	Oui dans le cadre du document de projet - La rentabilité repose sur la mise à disposition des données fiables pour promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans l'offre de soins
12 Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	Coopération Hollandaise (NWO-WOTRO), Expertise France
13 Définition du programme ou du projet (en quoi consiste il?):	Etablir la vulnérabilité des personnes handicapées à l'égard du VIH et des autres risques sexuels et reproductifs à Bujumbura
14 Cycle de vie du programme ou du projet (quelles sont les étapes ou phases?):	Préparation méthodologique et logistique - Formation du personnel de collecte - Collecte des données (screening & Enquête Handicap Approfondie) - Traitement et analyse des données et rédaction du rapport
15 Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	2017-2020
16 Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Meilleure inclusion des personnes handicapées dans l'offre de soins de santé sexuelle et reproductive
17 Pays concernés par le programme ou le projet	Burundi

iv. 6. IFORD : Projet d'assurance qualité du 4<sup>ème</sup> recensement général de la population en RCA

	Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
	Fiche détaillée de projet - PCI III:
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
1 Nom de l'agence:	INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES (IFORD)
2 Responsable (point focal):	Prof. Gervais BENINGUISSE
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	01/02/2019
4 Durée de la rencontre:	2 ans
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique du PCI III:	
6 Sous-groupe thématique du PCI III:	
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
7 Nom du Programme ou Projet:	Assurance Qualité de la réalisation du 4 <sup>e</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat de la RCA
8 Chef de file du programme ou projet:	Institut National de la Statistique de Centrafrique
9 Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	Gouvernement de la RCA, UNFPA, etc.
10 Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Idée
11 Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	Oui dans le cadre du document de projet - La rentabilité repose sur la mise à disposition des données fiables pour la planification du Développement
12 Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	Gouvernement de la RCA, UNFPA, etc.
13 Définition du programme ou du projet (en quoi consiste il?):	Assurer la réalisation du RGPH selon les standards de qualités internationales
14 Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	Elaboration du Document de projet - Cartographie - Préparation méthodologique et logistique & Phase pilote - Dénombrement - Traitement, Analyse des données et rédaction des rapports thématiques
15 Durée du programme ou du projet: (s'insère-t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	2019-2020
16 Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Appui à la planification du développement par des données fiables et désagrégées
17 Pays concernés par le programme ou le projet	RCA

## iv. 7. PAM : Plan Stratégique Cameroun 2018 -2020

Fiche détaillée de projet - PCI III: PAM	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	PAM/WFP
2 Responsable (point focal):	Amelie RWANKINEZA / Francis NJILIE
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	Groupe thématique 2 : Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur Groupe thématique 3 : Amélioration des conditions humaines et sociales Groupe thématique 4 : Promotion de la gouvernance, paix et sécurité
6 Sous-groupe thématique:	6. Mise en oeuvre de l'initiative « Stimuler le commerce intra-africain » et promotion des dispositifs de facilitation du commerce 7. Développement et renforcement des infrastructures communautaires de transport (routière, maritime, fluviale, ferroviaire et aérienne) et de télécommunication d'Afrique Centrale 8. Renforcement du capital humain en Afrique Centrale ▪ Amélioration de la qualité de l'offre de formation de l'enseignement de base 9. Promotion de l'égalité de sexe et autonomisation des femmes et des filles 10. Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et sécurité en Afrique centrale ▪ Collecte des statistiques harmonisées en matière de gouvernance, paix et de sécurité en Afrique Centrale
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	Plan Stratégique de Pays - Cameroun 2018 - 2020
8 Chef de file du programme:	Amelie RWANKINEZA
Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	FAO, FIDA, HCR, OIM,OIT, Le Banque Mondiale, UNICEF, MINAC, MINADER, MINAREX, MINAS, MINATD, MINCOM, MINCOMMERCE, MINEDUB, MINEPAT, MINEPIA, MINEPDED, MINEPROF, MINRESI, MINSANTE, MINT, INS, PNDP, PNSA, SDAN
9 Niveau de maturité du programme:	Début de mise en œuvre / Recherche de financement
11 Définition du programme:	Pour aider le Cameroun à éliminer la faim, le PAM oeuvrera avec le Gouvernement en vue d'établir des interventions à long terme visant à améliorer la résilience des communautés vulnérables des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est.
12 Cycle de vie du programme:	2018-2020
13 Durée du programme:	3 ans
14 Impact du programme:	1. Garantie d'un accès sûr à une alimentation pour les populations touchées par une catastrophe et les ménages vulnérables 2. Réduction des taux de malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois d'ici à 2020 conformément aux normes nationales 3. Augmentation des revenus des petits exploitants agricoles touchés par l'insécurité alimentaire, notamment les femmes, ce qui contribue à améliorer leur autosuffisance et leurs moyens d'existence ainsi qu'à hausser leur productivité 4. Appui des partenariats efficaces aux efforts déployés par le Gouvernement en vue d'éliminer la faim d'ici à 2030 5. Approvisionnement d'un accès aux services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies à la communauté humanitaire au Cameroun
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	1. Assistance alimentaire non assortie de conditions aux ménages vulnérables touchés par une catastrophe (GT 3, ST 8) 2. Alimentaion scolaire (GT 3, ST 8) 3. Assistance alimentaire saisonnière ciblée (GT 3, ST 8) 4. Assitance alimentaire pour la création d'actifs à l'appui du redressement rapide (GT 3, ST 8) 5. Assistance alimentaire pour la création productifs (GT 2, ST 6 / GT 3, ST 8) 6. Activités de prévention de la malnutrition (GT 3, ST 8) 7. Amélioration de la capacité des agents sanitaires (GT 3, ST 8 / GT 4, ST 10) 8. Amélioration de la capacité de mise en œuvre du plan d'action conjoint dans les districts de santé (GT 3, ST 8 / GT 4, ST 10) 9. Assistance technique aux petits exploitants et coopératives agricoles (GT 2, ST 6 / GT 3, ST 8,9) 10. Compétences techniques requises pour coordonner les activités visant à éliminer la faim et améliorer les systèmes d'alerte rapide, de préparation et de planification des interventions (GT 3, ST 8 / GT 4, ST 10) 11. Appui technique spécialisé pour appuyer la mise en place d'un système de filet de sécurité national (GT 4, ST 10) 12. Services aériens à l'intention de la communauté humanitaire (GT 2, ST 7)



<b>16</b>	<b>Objectif(s) du/des projet(s):</b>
	1. Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation
	2. Améliorer la nutrition
	3. Assurer la sécurité alimentaire
	4. Appuyer la mise en oeuvre des ODD
	5. Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD
	<i>Chef(s) de file (ou maitres</i>
<b>17</b>	<b>d'œuvre) du/des projet(s)</b>
	Amelie RWANKINEZA
	<i>Autre(s) partie(s) prenante(s) ou</i>
	<i>agence (s) impliquée (s) dans</i>
<b>18</b>	<b>ce(s) projet(s)</b>
	Projet 1 : FAO, Ambassade RCA, GIZ, MINAC, MINADER, MINATD, MINCOM, MINREX
	Projet 2 : MINEDUB, MINADER, MINPROF
	Projet 3 : FAO
	Projet 4 : MINEPAT
	Projet 5 : MINADER, MINATD, MINCOMMECE, MINEPDED, MINEPIA, PNDP
	Projet 6 : MINSANTE, SDAN
	Projet 7 : MINADER, MINAS, MINEPIA, MINSANTE
	Projet 8 : MINADER, MINSANTE
	Projet 9 : FAO, FIDA, MINADER, MINEPED, MINEPIA, MINPROFF, MINRESI, INS
	Projet 10 : FAO, FIDA, MINADER, MINATD, MINEPIA, MINT, INS, PNSA
	Projet 11 : FAO, HCR, Le Banque Mondiale, OIM, OIT, MINADER, MINATD, MINEPIA, MINT, INS
	Projet 12 : -
<b>19</b>	<b>Statut du/ des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i></b>
	Projet 1 : En cours
	Projet 2 : En cours
	Projet 3 : Pas encore commencé
	Projet 4 : Pas encore commencé
	Projet 5 : Pas encore commencé
	Projet 6 : En cours
	Projet 7 : Pas encore commencé
	Projet 8 : Pas encore commencé
	Projet 9 : Pas encore commencé
	Projet 10 : Pas encore commencé
	Projet 11 : Pas encore commencé
	Projet 12 : En Cours
<b>20</b>	<b>Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i></b>
	1. Offrir aux ménages vulnérables touchés par une catastrophe une assistance alimentaire non assortie de conditions accompagnée d'actions de communication relatives aux changements sociaux et comportementaux.
	2. Assurer une alimentation scolaire et conduire à titre expérimental une initiative d'alimentation scolaire utilisant la production locale à l'intention des écoliers des écoles primaires dans les régions ciblées.
	3. Fournir une assistance alimentaire saisonnière ciblée aux populations hôtes touchées par l'insécurité alimentaire pendant les saisons de soudure pour surmonter les pénuries alimentaires à court terme.
	4. Fournir une assistance alimentaire pour la création d'actifs dans les communautés ciblées à l'appui du redressement rapide.
	5. Fournir une assistance alimentaire pour la création d'actifs productifs et d'infrastructures de marché communautaires et appuyer la protection de l'environnement et l'adaptation.
	6. Conduire des activités de prévention de la malnutrition, notamment des programmes de supplémentation alimentaire généralisée à l'intention des enfants âgés de 6 à 59 mois, de traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants
	7. Former les agents sanitaires des collectivités à la prévention de la malnutrition grâce à la mise en place de systèmes de coordination et de partenariats multisectoriels.
	8. Améliorer la capacité de mise en oeuvre du plan d'action conjoint et d'appui au mouvement SUN dans les districts de santé.
	9. Fournir une assistance technique aux petits exploitants et aux coopératives agricoles – en privilégiant la représentation des femmes et l'encadrement des activités par celles-ci – en matière de gestion après récolte et d'intégration dans des filières, en collaboration avec le FIDA et la FAO.
	10. Doter le Gouvernement des compétences techniques requises pour coordonner les activités visant à éliminer la faim et améliorer les systèmes d'alerte rapide, de préparation et de planification des interventions.
	11. Fournir un appui technique spécialisé aux partenaires et aux parties prenantes pour appuyer la mise en place d'un système de filet de sécurité national qui tienne compte des questions de nutrition et de la problématique hommes-femmes et soit réactif en cas de choc, en collaboration avec la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, et assurer une gestion commune des systèmes informatiques, des entrepôts et des couloirs d'acheminement.
	12. Assurer des services aériens sûrs et fiables à l'intention de la communauté humanitaire jusqu'à ce que d'autres solutions soient disponibles.
<b>21</b>	<b>Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i></b>
	Identification - Conception - Planification - Exécution - Suivi et évaluation(transversal) - Clôture

<b>22 Etude de faisabilité du/des projet(s): OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</b>		
Projet 1 : Oui / Les connaissances pour l'exécution du projet y compris la capacité de la chaîne logistique, de des détaillants, l'approvisionnement, des aires de stockage, etc.		
Projet 2 : Non		
Projet 3 : Non		
Projet 4 : Non		
Projet 5 : Non		
Projet 6 : Non		
Projet 7 : Non		
Projet 8 : Non		
Projet 9 : Non		
Projet 10 : Non		
Projet 11 : Non		
Projet 12 : Non		
<i>Financement du/des projets</i>		
<b>23 (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?</b>		
Fonds externes totale : USD 27.7 million		
Projet 1 : Canada, China, Denmark, Japan, Germany, SaveTheMeals, Sweden, UNCERF, UK, USA,		
Projet 2 : China, SaveTheMeals		
Projet 3 : USA		
Projet 4 : Australia, Japan, Norway, USA		
Projet 5 : Japan, USA		
Projet 6 : Canada, Australia, UK, USA,		
Projet 7 : Australia, UK		
Projet 8 : UK		
Projet 9 : Australia		
Projet 10 : Australia		
Projet 11 : Denmark		
Projet 12 : Sweden		
<i>Disponibilité des financements</i>		
<b>24 de/des projet(s): OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?</b>		
Soumettre des projets aux bailleurs pour financement		
<b>25 Durée du/des projet(s):</b>		
3 ans		
<b>26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):</b>		
1. Chacun a accès à la nourriture.		
2. Personne ne souffre de malnutrition.		
3. La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus.		
4. Le pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD.		
5. Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD.		
<b>27 Impact(s) visé(s):</b>		
1. Les populations touchées par une catastrophe, notamment les réfugiés, les personnes déplacées et les populations hôtes dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, disposent d'un accès sûr à une alimentation suffisante et nutritive pendant et après les crises.		
2. Les ménages vulnérables en situation de déplacement prolongé et les communautés à risque dans les zones touchées par une insécurité alimentaire chronique disposent toute l'année d'un accès sûr à une alimentation suffisante et nutritive et renforcent leur résilience face aux chocs.		
3. D'ici à 2020, les taux de malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que chez les femmes et les hommes vulnérables vivant dans les districts prioritaires touchés par l'insécurité alimentaire reculent conformément aux normes nationales.		
4. D'ici à 2020, les revenus des petits exploitants agricoles touchés par l'insécurité alimentaire, notamment les femmes, vivant dans les districts prioritaires des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est augmentent durablement, ce qui contribue à améliorer leur autosuffisance et leurs moyens d'existence ainsi qu'à accroître leur		
5. D'ici à 2030, les efforts déployés par le Gouvernement en vue d'éliminer la faim sont appuyés par des partenariats efficaces.		
6. La communauté humanitaire au Cameroun a accès aux Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies jusqu'à ce que d'autres solutions satisfaisantes soient disponibles.		
<b>28 Pays concernés par le /les projet(s):</b>		
Cameroun - Les Régions de l'Extrême Nord, du Nord, de l'Est, de l'Adamoua		

## iv. 8. PEAC : Projet de la Centrale hydraulique de CHOLLET et les lignes associées vers le Congo et le Cameroun

	Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
	Fiche détaillée de projet - PCI III:
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
1 Nom de l'agence:	POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC)
2 Responsable (point focal):	JACQUES ATANGANA
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique du PCI III:	Amélioration des conditions humaines et sociales
6 Sous-groupe thématique du PCI III:	
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
7 Nom du Programme ou Projet:	Centrale hydroélectrique de Chollet et lignes associées vers le Congo et le Cameroun
8 Chef de file du programme ou projet:	BAD (Banque Africaine de Développement)
9 Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	Aucune
10 Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Mise en place de la Direction du Projet composé comme suit : DG expert du Cameroun ; DGA expert du Congo. Budget 2017 adopté par les deux Etats. Manifestation d'intérêt de la BAD par rapport à ce projet lors de sa présentation à la table ronde des bailleurs de fonds organisée à Bruxelles en juin 2016. Coût estimatif du projet: 3 700 000 euros
11 Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle est la rentabilité?	Projet en phase de recherche de financement
12 Qui sont les bailleurs de fonds? Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes.	BAD (demande de financement en cours de traitement)
13 Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t il?):	Projet de production électrique ayant vocation à être interconnecté avec les réseaux THT du Sud du Cameroun et de l'Ouest de la RCA (Dimoli) et du Nord du Congo  Chollet, localement appelé Messock, est situé à la frontière Cameroun-Congo, à la lisière du Parc national de Nki (Cameroun), à 126km de Moloundou (Cameroun) et 64km de Ngbala (Congo) par voie fluviale sur le Dja. Les rapides de Chollet se trouvent sur les eaux transfrontalières du fleuve Dja entre le Cameroun et le Congo. Situé à 80km (vol d'oiseau) du gisement de fer de Mbalam, il est potentiellement riche en minerais.
14 Cycle de vie du programme ou du projet (quelles sont les étapes ou phases?):	<p>Selon les termes du protocole d'accord, le projet comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation de toutes les études nécessaires à l'exécution du projet pour une durée prévisionnelle de deux ans;</li> <li>- La construction du barrage hydroélectrique, des lignes de transport de l'énergie vers le Congo et le Cameroun, des voies d'accès et des ouvrages connexes pour une durée prévisionnelle de cinq ans;</li> <li>- La mise en place du cadre juridique en vue de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures.</li> </ul>
15 Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	deux (2) ans
16 Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	<p>Sous réserve de la production de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) complète, la construction de la Centrale hydroélectrique de Chollet présente d'entrée des aspects positifs du point de vue environnemental et social:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de l'habitat humain dans la zone géographique d'implantation du projet;</li> <li>- Réduction de la consommation du bois de chauffe;</li> <li>- Réduction de la déforestation;</li> <li>- Protection des forêts;</li> <li>- Conservation des eaux et du sols;</li> <li>- Maintient de l'équilibre écologique de la région;</li> <li>- Création d'emplois;</li> <li>- Création des P.M.E et P.M.I et d'activités génératrice des revenus;</li> <li>- Amélioration des conditions de vie des populations en zones urbaine et rurale.</li> <li>- Attraction des investissements nouveaux;</li> <li>- Développement des industries;</li> <li>- Amélioration du service public de l'électricité; Etc.</li> </ul> <p>Ce projet s'inscrit dans la perspective d'un environnement sous-régional d'interconnexions entre la République du Cameroun et la République du Congo d'une part, la République du Cameroun et la République Centrafricaine d'autre-part.</p>
17 Pays concernés par le programme ou le projet	La République du Cameroun et la République du Congo

## iv. 9. PNUD : « Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité »

Partie A: Identification de l'Agence	
1 Nom de l'agence:	UNDP/GEF
2 Responsable (point focal):	Dr. Aline MALIBANGAR, regional Coordinator
Partie B: Timing	
3 Date de la rencontre:	NA
4 Durée de la rencontre:	NA
Partie C: Catégorisation	
5 Groupe thématique:	Gestion des Ressources naturelles - Développement durable
6 Sous-groupe thématique:	Conservation de la Biodiversité
Partie D: Données du programme	
7 Programme:	"CBSP - Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité : financement durable des Aires protégées du Bassin du Congo - PIMS 3447"
8 Chef de file du programme:	Aline Malibangar (PhD), Regional Coordinator, email : aline.malibangar@undp.org
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	1) PNUD (GEF UN Implementing Agency) ; 2) COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale) - Partenaire d'Execution; les Gouvernements des 6 Etats (Pays participants : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC); Autres Partenaires Techniques & Financiers du Secteurs Forêts/ Aires Protégées/ Conservation de la Biodiversité...
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	Full size - Regional Project en cours d'implémentation pour 5 années dont déjà 1 année consommée avec des résultats préalables à l'opérationnalisation effective à travers les Plan de Travail multiannuel.
12 Cycle de vie du programme:	Projet régional en cours d'implémentation dans les 6 pays du Bassin du Congo.
13 Durée du programme:	5 ans (jusqu'en 2021)
14 Impact du programme:	Renforcement du Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité dans le Bassin du Congo à travers un Financement durable des Aires Protégées .
Partie E: Détails du/des projet(s)	
15 Projet(s) identifié(s):	"CBSP - Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité : financement durable des Aires protégées du Bassin du Congo - PIMS 3447"
16 Objectif(s) du/des projet(s):	L'objectif du projet est d'assurer la viabilité financière à long terme des systèmes nationaux d'aires protégées dans le bassin du Congo. Afin de contribuer à cet objectif à long terme, l'objectif du projet est de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d'AP et des écosystèmes associés dans le bassin du Congo.
17 Chef(s) de file (ou maitres d'œuvre) du/des projet(s)	Idem plus haut
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)	Idem plus haut
19 Statut du/ des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc .</i>	En cours d'implémentation
20 Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	Le projet régional à assurer la viabilité financière à long terme des systèmes nationaux d'aires protégées dans le bassin du Congo. Afin de contribuer à cet objectif à long terme, l'objectif du projet est de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d'AP et des écosystèmes associés dans le bassin du Congo.
21 Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	En cours d'implémentation
22 Etude de faisabilité du/des projet(s): <i>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</i>	OUI
23 Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds? Externe (GEF/FEM)
24 Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds? OUI
25 Durée du/des projet(s):	5 ans
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	Résultat 1: Cadres juridiques, politiques et institutionnels pour le financement des aires protégées renforcées aux niveaux national et régional. Résultat 2 : Moteurs de génération, de gestion et de décaissement des revenus améliorés / innovants pilotés. Résultat 3: planification de l'entreprise et outils de gestion rentables appliqués dans les AP et les paysages associés.
27 Impact(s) visé (s):	Renforcement du Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité dans le Bassin du Congo à travers un Financement durable des Aires Protégées .
28 Pays concernés par le /les projet(s):	Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC

#### iv. 10. UNESCO : Projet de renforcement des SIGE dans les Etats membres de la CEEAC

Fiche détaillée de projet - PCI III: UNESCO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	UNESCO
2 Responsable (point focal):	Hilaire MPUU
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	18/04/2018
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	4 Promotion de la gouvernance, paix et sécurité
6 Sous-groupe thématique:	10 Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et sécurité en Afrique Centrale: Collecte des statistiques harmonisées en matière de de gouvernance, paix, et de sécurité en Afrique Centrale
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	Renforcement des Systèmes d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) dans les Etats membres de la CEEAC
8 Chef de file du programme:	UNESCO
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	CEEAC, ADEA, Pays membres de la CEEAC
10 Niveau de maturité du programme:	. Signature en juin 2012 d'une Déclaration d'engagement des Ministres en charge de l'Enseignement Supérieur sur le Renforcement des SIGE dans les membres de la CEEAC; . Requête de financement de renforcement des capacités et de mise en place des SIGE dans les Etats membres de la CEEAC soumis à la BAD
11 Définition du programme:	Le projet vise globalement à renforcer les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation dans les Etats membres de la CEEAC afin de produire et diffuser régulièrement les statistiques de qualité dans le secteur de l'éducation. Il permettra d'apporter une réponse sous-régionale à la déficience des SIGE et à l'amélioration de la qualité des données. Le projet vise principalement à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des ministères en charge de l'éducation ainsi que la CEEAC afin de mettre en place les conditions nécessaires à la pérennisation des SIGE pour assurer la production et la diffusion régulière des statistiques fiables sur le secteur de l'éducation. Cet appui permettra de former l'ensemble du personnel impliqué dans la chaîne de collecte des données et de doter chaque pays de la CEEAC d'un plan d'action crédible de production des statistiques, outil prospectif qui permettra aux ministères en charge de l'éducation de disposer d'un instrument de dialogue, de négociation des financements et d'un cadre de canalisation et d'harmonisation des interventions des différents partenaires techniques et financiers qui appuient le SIGE. Pour faire face aux multiples découpages des ministères en charge de l'éducation qui entravent le bon fonctionnement des SIGE, le projet vise à mettre en place dans chaque pays de la CEEAC une plateforme interministérielle de production des statistiques de l'éducation qui permettra de mutualiser les ressources et les expertises dans une approche synergétique pour produire des statistiques holistiques à l'image de tout le secteur de l'éducation. Le projet accordera également une attention particulière au volet relatif à l'amélioration de la qualité des données à travers la mise en place d'un cadre normatif de production des statistiques répondant aux standards internationaux. Le projet se focalisera également sur les aspects liés à l'amélioration de l'utilisation effective des données produites par les décideurs en vue d'accroître l'efficacité de la prise de décision. L'ensemble des appuis aux SIGE des Etats membres de la CEEAC dans le cadre du projet permettra aux pays bénéficiaires, à la CEEAC, à l'Union Africaine et à l'ensemble de la Communauté Internationale de disposer régulièrement des statistiques de qualité pour bâtir en amont des politiques éducatives pertinentes et d'effectuer efficacement le suivi-évaluation des projets et programmes éducatifs, des objectifs de DES ODD et de l'ODD4 en particulier
12 Cycle de vie du programme:	<b>Phase 1 :</b> Appui au renforcement des conditions de pérennisation des SIGE <b>Phase 2 :</b> Appui technique et financier à la production et à la diffusion des statistiques du secteur de l'éducation <b>Phase 3 :</b> Appui technique à l'amélioration de la qualité des données <b>Phase 4 :</b> Appui à l'amélioration de l'utilisation des données par les décideurs pour la planification et la gestion du secteur de l'éducation
13 Durée du programme:	Calendrier prévisionnel de 3 ans pour la mise en œuvre des activités du programme
14 Impact du programme:	Au terme du programme, les politiques et programmes éducatifs seront plus pertinents et mieux adaptés aux besoins réels de développement économique et social des Etats membres de la CEEAC. A cet effet, - Effet 1 : La qualité des statistiques du secteur de l'éducation sera améliorée dans les pays de la CEEAC;  Effet 2 : Les capacités des structures en charge de la production et de la diffusion des statistiques de l'éducation sont renforcées;  - Les décideurs disposeront des informations statistiques fiables pour la prise de décision

Partie E: Détails du/des projet(s)		
15	Projet(s) identifié(s):	Projet sous-régional de renforcement des Systèmes d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE) dans les Etats membres de la CEEAC
16	Objectif(s) du/des projet(s):	Le projet vise principalement à : 1. Elaborer les plans d'action nationaux et le plan d'action régional de renforcement des SIGE 2. Mettre en place les plateformes interministérielles de production, diffusion et archivage des statistiques de l'éducation 3. Renforcer les capacités des structures nationales et régionales en charge de la production des statistiques 4. Améliorer la qualité des données 5. Apporter un appui technique et financier au processus de production et de diffusion des statistiques de qualité dans les Etats membres de la CEEAC 6. Assurer un meilleur suivi-évaluation des objectifs de l'EPT et des OMD 7. Développer une meilleure culture statistique dans la planification et la gouvernance du système éducatif 8. Mettre en place les conditions de pérennisation des SIGE
17	Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	UNESCO
18	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)	CEEAC, ADEA, Pays membres de la CEEAC
19	Statut du/des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>	
		Réquête de financement soumis à la BAD
20	Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	
		Le projet vise globalement à renforcer les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation dans les Etats membres de la CEEAC afin de produire et diffuser régulièrement les statistiques de qualité dans le secteur de l'éducation. Il permettra d'apporter une réponse sous-régionale à la déficience des SIGE et à l'amélioration de la qualité des données. Le projet vise principalement à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des ministères en charge de l'éducation ainsi que la CEEAC afin de mettre en place les conditions nécessaires à la pérennisation des SIGE pour assurer la production et la diffusion régulière des statistiques fiables sur le secteur de l'éducation. Cet appui permettra de former l'ensemble du personnel impliqué dans la chaîne de collecte des données et de doter chaque pays de la CEEAC d'un plan d'action crédible de production des statistiques, outil prospectif qui permettra aux ministères en charge de l'éducation de disposer d'un instrument de dialogue, de négociation des financements et d'un cadre de canalisation et d'harmonisation des interventions des différents partenaires techniques et financiers qui appuient le SIGE. Pour faire face aux multiples découpages des ministères en charge de l'éducation qui entravent le bon fonctionnement des SIGE, le projet vise à mettre en place dans chaque pays de la CEEAC une plateforme interministérielle de production des statistiques de l'éducation qui permettra de mutualiser les ressources et les expertises dans une approche synergétique pour produire des statistiques holistiques à l'image de tout le secteur de l'éducation. Le projet accordera également une attention particulière au volet relatif à l'amélioration de la qualité des données à travers la mise en place d'un cadre normatif de production des statistiques répondant aux standards internationaux. Le projet se focalisera également sur les aspects liés à l'amélioration de l'utilisation effective des données produites par les décideurs en vue d'accroître l'efficacité de la prise de décision. L'ensemble des appuis aux SIGE des Etats membres de la CEEAC dans le cadre du projet permettra aux pays bénéficiaires, à la CEEAC, à l'Union Africaine et à l'ensemble de la Communauté Internationale de disposer régulièrement des statistiques de qualité pour bâtir en amont des politiques éducatives pertinentes et d'effectuer efficacement le suivi-évaluation des projets et programmes éducatifs, des objectifs de DES ODD et de l'ODD4 en particulier
21	Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	
		<b>Phase 1 :</b> Appui au renforcement des conditions de pérennisation des SIGE <b>Phase 2 :</b> Appui technique et financier à la production et à la diffusion des statistiques du secteur de l'éducation <b>Phase 3 :</b> Appui technique à l'amélioration de la qualité des données <b>Phase 4 :</b> Appui à l'amélioration de l'utilisation des données par les décideurs pour la planification et la gestion du secteur de l'éducation
22	Etude de faisabilité du/des projet(s): <b>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</b>	
		Non

Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?
	. Requête de financement soumis à la BDA via la CEEAC; . Fonds à mobiliser auprès des potentiels bailleurs
Disponibilité des financements de/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?
	Appuis aux Etats membres dans l'identification des domaines dont le renforcement est nécessaire, élaboration des projets budgétisés, détermination des GAP en termes de financement et accompagnement dans la mobilisation des partenaires financiers intervenant dans les domaines respectifs
25 Durée du/des projet(s):	
	Calendrier prévisionnel de 3 ans
26 Résultat(s) clé(s) attendu(s):	
	<p><b>Phase 1: Appui au renforcement des conditions de pérennisation des SIGE</b></p> <p><b>Produit 1 :</b> Les plans d'actions nationaux et le plan d'action régional de renforcement des SIGE sont validés;  <b>Produit 2 :</b> Les plateformes nationales interministérielles et la plateforme régionale de production, diffusion et archivage des statistiques de l'éducation sont fonctionnelles;  <b>Produit 3 :</b> les ressources financières nationales allouées à la production des statistiques de l'éducation sont consommées ;  <b>Produit 4 :</b> Les structures nationales et régionales en charge de la production et de la diffusion des statistiques de l'éducation disposent d'un statisticien/démographe, un informaticien et un planificateur de l'éducation;  <b>Produit 5 :</b> Le personnel des structures nationales en charge de la production et diffusion des statistiques de l'éducation est formé;  <b>Produit 6 :</b> Un texte instituant un calendrier national dans chaque pays de la CEEAC pour la production et la diffusion des statistiques de l'éducation est adopté;  <b>Produit 7 :</b> Un texte instaurant dans chaque pays de la CEEAC une journée nationale des statistiques de l'éducation est adopté</p> <p><b>Phase 2: Appui technique et financier à la production et à la diffusion des statistiques du secteur de l'éducation</b></p> <p><b>Produit 1 :</b> les outils de collecte des données sont mis à jour ;  <b>Produit 2 :</b> les annuaires statistiques nationaux et régional du secteur de l'éducation sont diffusés;  <b>Produit 3 :</b> les données financières du secteur de l'éducation sont diffusées ;  <b>Produit 4 :</b> les données sur les acquis scolaires sont diffusées;  <b>Produit 5 :</b> une base de données sur les immatriculations des étudiants est créée dans chaque Etat membre de la CEEAC;  <b>Produit 6 :</b> les statistiques relatives à l'insertion socio-professionnelle des diplômés sont diffusées.</p> <p><b>Phase 3: Amélioration de la qualité des données</b></p> <p><b>Produit 3.1 :</b> Les normes en matière de Collecte, saisie et traitement des données, Contrôle de saisie et de cohérence interne des données et diffusion des données sont conçues, élaborées et validées;  <b>Produit 3.2 :</b> Cadres des ministères en charge de l'éducation sont formés sur les normes en matière de Collecte</p>
27 Impact(s) visé (s):	
	<p>Au terme du programme, les politiques et programmes éducatifs seront plus pertinents et mieux adaptés aux besoins réels de développement économique et social des Etats membres de la CEEAC. A cet effet,</p> <p>- Effet 1 : La qualité des statistiques du secteur de l'éducation sera améliorée dans les pays de la CEEAC;</p> <p>Effet 2 : Les capacités des structures en charge de la production et de la diffusion des statistiques de l'éducation sont renforcées;</p>
28 Pays concernés par le /les projet(s):	
	Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Sao- Tomé et Principe, Tchad

iv. 10. UNESCO : **Projet de « Renforcement des systèmes éducatifs nationaux »**

	PCI III : UNESCO
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	UNESCO
2 Responsable (point focal):	Secteur de l'éducation
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	Amélioration des conditions humaines et sociales
6 Sous-groupe thématique:	Renforcement du capital humain en Afrique Centrale
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	Prise en compte des défis contemporains dans l'éducation
8 Chef de file du programme:	UNESCO
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	UNICEF, UNFPA, UNHCR.
10 Niveau de maturité du programme:	Intégration des défis contemporains dans les politiques et les programmes d'éducation.
11 Définition du programme:	Plusieurs composantes : Mise en œuvre des domaines prioritaires du Plan d'action global de l'éducation en vue du développement durable ; Renforcement des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale en milieu extra-scolaire ; Renforcement des capacités du secteur de l'éducation pour améliorer l'accès, la rétention des filles à l'école et leur orientation dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) ; Appui au dialogue politique dans les pays de l'Afrique centrale sur la thématique de l'inclusion éducative des groupes vulnérables.
12 Cycle de vie du programme:	Activité permanente et structurelle du Secteur de l'éducation.
13 Durée du programme:	4 ans
14 Impact du programme:	Promotion des droits de l'homme, la culture de la paix et de la non-violence, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation en faveur du développement et des modes de vie durables, l'égalité entre les sexes
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	Renforcement des systèmes éducatifs nationaux pour la promotion des droits de l'homme, la culture de la paix et de la non-violence, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation en faveur du développement et des modes de vie durables, l'égalité entre les sexes en Afrique centrale.
16 Objectif(s) du/des projet(s):	Sensibiliser, développer des compétences en vue d'une plus grande prise en compte des défis contemporains dans l'éducation.
17 Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	UNESCO
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)	
19 Statut du/des projet(s): Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.	En cours de mise en œuvre.
20 Définition du/des projet(s): En quoi consiste-t-il?	Activité de plaidoyer, de développement des contenus éducatifs, de renforcement des politiques existantes, de formation continue des personnels éducatifs.
21 Cycle de vie du/des projet(s): Quelles sont les étapes ou phases du projet?	Expérimentation, Généralisation, Evaluation.



22	Etude de faisabilité du/des projet(s): OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?	NON
23	Financement du/des projets (sources et acteurs):	Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?
24	Disponibilité des financements de/des projet(s):	Fonds recherchés dans le cadre de l'UNDAF.
25	Durée du/des projet(s):	OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?  Approche de mobilisation des fonds en vigueur aux Nations Unies
26	Résultat(s) clé(s) attendu(s):	4 ans
27	Impact(s) visé (s):	La prise en compte des défis contemporains dans les politiques éducatives, les programmes scolaires et les pratiques enseignantes est effective.
28	Pays concernés par le /les projet(s):	Les acteurs de la communauté éducative de la sous région Afrique centrale sont mieux outillés pour traiter les problématiques liées aux défis contemporains dans l'éducation.
		Pays de la CEEAC

## iv. 10. UNESCO : Projet de « Prévention des violences de Genre en Milieu Scolaire »

Fiche détaillée de projet - PCI III: UNESCO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	UNESCO
2 Responsable (point focal):	
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	18/04/2018
4 Durée de la rencontre:	2h
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	I Amélioration des conditions sociales et humaines
6 Sous-groupe thématique:	1 Promotion de l'égalité de sexe et autonomisation des femmes
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	Prévention des Violences de Genre en Milieu Scolaire (VGMS)
8 Chef de file du programme:	France (Ministère des affaires étrangères et européennes)
9 agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	UNESCO - UNICEF - PLAN INTERNATIONAL
10 Niveau de maturité du programme:	Mise en œuvre dans 03 pays
11 Définition du programme:	Accompagner les systèmes éducatifs du Cameroun, Sénégal et du Togo à promouvoir des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et propres à promouvoir la santé et le bien-être des élèves
12 Cycle de vie du programme:	Les activités de renforcement des capacités des systèmes éducatifs (C1) sont mises en œuvre par l'UNESCO. Les activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire ainsi que le
13 Durée du programme:	36 mois (2015 - 2018)
14 Impact du programme:	favoriser de bonnes conditions d'apprentissage et de meilleures conditions de sécurité à l'école, qui sont facteurs de réussite à l'école et de formation de qualité. Ces conditions sont préalables et indispensables au développement économique et social des pays. L'amélioration des conditions d'apprentissage et vie scolaire des jeunes, et en particulier des filles constitue une valeur ajoutée dans la perspective d'un changement des comportements des auteurs et victimes des VGMS. La sensibilisation des jeunes permettra d'assurer la pérennité des comportements contribuant à faire de l'école une institution qui défend des

<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>		
<b>15</b>	Projet(s) identifié(s):	
		<b>Projet d'appui à la lutte contre les violences de genre en milieu scolaire (VGMS)</b>
<b>16</b>	Objectif(s) du/des projet(s):	Composante 1 (S/obj. N° 1) Contribuer à améliorer les capacités des Etats cibles à lutter contre les violences de genre en milieu scolaire: (1) Renforcer les capacités des systèmes éducatifs pour la prévention des VGMS; Composante 2 (S/obj. N° 2): ACCROITRE LA COMPREHENSION ET LA VISIBILITE DE LA PROBLEMATIQUE DES VGMS DANS LES COMMUNAUTES (PLAN INTERNATIONAL); Composante 3 (S/obj. N° 3): RENFORCER LA CHAINE DE PROTECTION (DETECTION, SIGNALEMENT, PRISE EN CHARGE) ET DE SUIVI (UNICEF); Composante transversale : MANAGEMENT DU PROJET (ETI + SCAC)
<b>17</b>	Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	
		France
<b>18</b>	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)	UNESCO - UNICEF - PLAN INTERNATIONAL
<b>19</b>	Statut du/ des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>	Phase d'achèvement
<b>20</b>	Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>	Le projet de lutte contre les VGMS vise à favoriser de bonnes conditions d'apprentissage et de meilleures conditions de sécurité à l'école, qui sont facteurs de réussite à l'école et de formation de qualité. Ces conditions sont préalables et indispensables au développement économique et social des pays. L'amélioration des conditions d'apprentissage et vie scolaire des jeunes, et en particulier des filles constitue une valeur ajoutée dans la perspective d'un changement des comportements des auteurs et victimes des VGMS. La sensibilisation des jeunes permettra d'assurer la pérennité des comportements contribuant à faire de l'école une institution qui défend des valeurs d'égalité et de non-violence.
<b>21</b>	Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>	phase 1: Revue des contenus des curricula du primaire et du secondaire afin d'identifier les acquis et les lacunes en matière de genre et de violence; Intégration de modules sur l'éducation sexuelle dont les droits humains et
<b>22</b>	Etude de faisabilité du/des projet(s): <i>OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</i>	Le projet est articulé aux programmes liés ou dédiés à la lutte contre les VGMS déjà mis en œuvre par les bailleurs de fonds dans les trois pays d'intervention
<b>23</b>	Financement du/des projets (sources et acteurs):	<b>Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?</b> Fonds de Solidarités Prioritaires (FSP) du Ministère français des affaires étrangères et européennes (MAEE)
<b>24</b>	Disponibilité des financements de/des projet(s):	<b>OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?</b> Appui apporté par le ministère des Affaires étrangères aux pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) en matière de développement institutionnel, social, culturel et de recherche, il a pour vocation de financer, par dons uniquement,
<b>25</b>	Durée du/des projet(s):	36 mois
<b>26</b>	Résultat(s) clé(s) attendu(s):	(R1) Revue des contenus des curricula du primaire et du secondaire afin d'identifier les acquis et les lacunes en matière de genre et de violence. (R2) Intégration de modules sur l'éducation sexuelle complète, dont les VGMS, les droits humains et l'égalité femmes/hommes, dans les curricula (R3) Développement d'objectifs d'apprentissage et d'activités pédagogiques en salle de classe pour différents groupes d'âge, destinés en particulier à améliorer la réflexion critique sur le genre, la violence liée au genre et sa réduction dans les écoles et en dehors. (R4) Evaluation participative des activités pédagogiques mises en œuvre
<b>27</b>	Impact(s) visé(s):	Le projet de lutte contre les VGMS vise à favoriser de bonnes conditions d'apprentissage et de meilleures conditions de sécurité à l'école, qui sont facteurs de réussite à l'école et de formation de qualité. Ces conditions sont préalables et indispensables au développement économique et social des pays. L'amélioration des conditions d'apprentissage et vie scolaire des jeunes, et en particulier des
<b>28</b>	Pays concernés par le /les projet(s):	Cameroun - Sénégal - Togo

## iv. 10. UNESCO : Projet de Création des PETU dans les pays d'Afrique Centrale

Fiche détaillée de projet - PCI III: UNESCO	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	UNESCO
2 Responsable (point focal):	Albert MENDY
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	18/04/2018
4 Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	I Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable
6 Sous-groupe thématique:	1 Accélération de la mise en œuvre des mécanismes de convergence des politiques macro-économiques en Afrique Centrale
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	Création des pôles d'Excellence Technologiques Universitaires (PETU) dans les pays de l'Afrique Centrale
8 Chef de file du programme:	UNESCO/CEEAC
9 agence (s) impliquée (s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	Etude de faisabilité dans les 11 pays membres de la CEEAC
11 Définition du programme:	Accompagner le développement économique des pays de l'Afrique Centrale par le renforcement des capacités de formations technologiques universitaires dans les secteurs prioritaires visés dans les documents communautaires de stratégie d'intégration régionale.
12 Cycle de vie du programme:	Phase 1 : étude de faisabilité, élaboration du programme chiffré et organisation de la Table Ronde des partenaires (2018-2019) Phase 2 : mise en œuvre du programme dans les pays (à partir de 2020)
13 Durée du programme:	Phase 1 : 18 mois la durée de la seconde phase sera déterminée ultérieurement dans le document de projet
14 Impact du programme:	Renforcement des capacités de formation des ressources humaines par la création des PETU dans les domaines technologiques identifiés* Effet 1 : Meilleure connaissance des institutions de formation technologique universitaire dans les domaines identifiés* Effet 2 : Analyse exhaustive des conditions académiques, institutionnelles logistiques et financières pour la création effective des PETU
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	
16 Objectif(s) du/des projet(s):	<b>Projet de création des Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires en Afrique Centrale (PETU-CEEAC).</b>  Le projet de création des PETU, aura pour objectif général d'accompagner le développement économique des pays de l'Afrique Centrale par le renforcement des capacités de formations technologiques universitaires dans les secteurs prioritaires visés dans les documents communautaires de stratégie économique. De façon spécifique, il vise à : - Impulser, dans l'ensemble de l'Afrique Centrale le développement industriel et l'innovation, d'une part par une approche innovante de formation de masses critiques de spécialistes de haut niveau dans les domaines à forte valeur ajoutée de la production et de l'échange et d'autre part, par un dispositif crédible de renforcement des capacités endogènes de création d'entreprise et d'appui à l'insertion des diplômés dans la vie professionnelle ; - Rendre attractif l'investissement privé dans les pays de l'Afrique Subsaharienne (ASS), dans les domaines scientifique et technologique, par la disponibilité d'une main d'œuvre hautement qualifiée et en quantité suffisante ; - Impulser, dans le cadre d'une solidarité de destin avec les autres pays de l'Afrique Centrale, une vision d'un enseignement supérieur régional catalyseur de développement, qui servirait d'alternative crédible à la fuite des cerveaux et à la transhumance désordonnée des ressources humaines en quête de formation et de valorisation ; - Mettre en cohérence la volonté des pays développés d'instituer avec les pays africains un nouveau type de partenariat, basé sur une convergence d'intérêt sur la réduction de l'immigration ; - Renforcer l'intégration régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et contribuer à l'émergence de pôles d'excellence régionaux,

17	<i>Chef(s) de file (ou maitres d'œuvre) du/des projet(s)</i>		
			UNESCO
18	<i>Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence (s) impliquée (s) dans ce(s) projet(s)</i>		
			CEEAC
19	<b>Statut du/ des projet(s): Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc .</b>		
			Etude de faisabilité
20	<b>Définition du/des projet(s): En quoi consiste-t-il?</b>		
			Le projet de création des PETU vise l'accompagnement du développement économique des pays de l'Afrique Centrale par le renforcement des capacités de formations technologiques universitaires dans les secteurs prioritaires visés dans les documents communautaires de stratégie économique de la CEMAC et de la CEEAC. Tout en stimulant la formation de l'espace CEEAC de l'enseignement supérieur, les PETU soutiendront la culture de la compétitivité et de la qualité de l'enseignement supérieur dans le Continent et constitueront des pôles de
21	<b>Cycle de vie du/des projet(s): Quelles sont les étapes ou phases du projet?</b>		
			Phase 1 : étude de faisabilité, élaboration du programme chiffré et organisation de la Table Ronde des partenaires (2018-2019) Phase 2 : mise en œuvre du programme dans les pays (à partir de 2020)
22	<b>Etude de faisabilité du/des projet(s): OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</b>		
			L'étude de faisabilité se fera in situ et permettra d'identifier les Institutions candidates qui présentent les meilleures opportunités pour une transformation rapide à des coûts soutenables en PETU, selon les critères définis par les experts de la région validés par les Gouvernements et approuvés par les Chefs d'Etat de la
23	<i>Financement du/des projets (sources et acteurs):</i>	<b>Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?</b>	
			Banque Africaine de Développement via la CEEAC
24	<i>Disponibilité des financements de/des projet(s):</i>	<b>OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?</b>	
			Appuis aux Etats membres dans l'identification des domaines dont le renforcement est nécessaire, élaboration des projets budgétisés, détermination des GAP en termes de financement et accompagnement dans la mobilisation des partenaires financiers intervenant dans les domaines respectifs
25	<i>Durée du/des projet(s):</i>		
			Phase 1 : 18 mois phase 2 : ND
26	<i>Résultat(s) clé(s) attendu(s):</i>		
			Produit 1.1 : Etat des lieux des institutions et besoins de l'économie en matière de capital humain prenant en compte les dimensions genre et inclusion dans les domaines identifiés* Produit 1.2 : Evaluation des institutions retenues par pays pour les domaines identifiés* Produit 2.1 : Etude de faisabilité réalisée Produit 2.2 : Le projet régional PETU est élaboré Produit 2.3 Stratégie pour les partenariats et la mobilisation des ressources définie Produit 3 : Capacités de l'organe d'exécution renforcée Produit 4 : Les cadres juridique, institutionnel et organisationnel des PETU sont
27	<i>Impact(s) visé (s):</i>		
			Renforcement des capacités de formation des ressources humaines par la création des PETU dans les domaines technologiques identifiés* Effet 1 : Meilleure connaissance des institutions de formation technologique universitaire dans les domaines identifiés* Effet 2 : Analyse exhaustive des conditions académiques, institutionnelles logistiques et financières pour la création effective des PETU
28	<i>Pays concernés par le /les projet(s):</i>		
			Les 11 (onze) Etats membres de la CEEAC (Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tchad).

#### iv. 10. UNESCO : Appui à la revitalisation de l'EFTP et de l'AENF pour la promotion de l'emploi des jeunes et de l'équité en Afrique Centrale

Fiche détaillée de projet - PCI III: UNESCO		
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>		
1	Nom de l'agence:	UNESCO
2	Responsable (point focal):	
<b>Partie B: Timing</b>		
3	Date de la rencontre:	
4	Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>		
5	Groupe thématique:	I
		Amélioration des conditions humaines et sociales
6	Sous-groupe thématique:	1
		Renforcement du capital humain en Afrique centrale
<b>Partie D: Données du programme</b>		
7	Programme:	Appui à la revitalisation de l'EFTP (Enseignement et Formation Technique et Professionnelle) et de l'AENF (Alphabétisation et Education Non Formelle) pour la promotion de l'emploi des jeunes et de l'équité en Afrique Centrale
8	Chef de file du programme:	UNESCO/CEEAC
9	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	BIT
10	Niveau de maturité du programme:	Note conceptuelle et différents TDRs disponibles Activité planifiée et budgétisée
11	Définition du programme:	Appuyer l'élaboration / la mise en œuvre des politiques et des plans d'action nationaux à travers le renforcement des capacités, le renforcement du partenariat et l'élaboration de lignes directrices pour une politique nationale holistique dans les domaines de l'EFTP et de l'AENF
12	Cycle de vie du programme:	Différentes étapes pour arriver aux résultats
13	Durée du programme:	Phase 1 : 12 mois la durée de la seconde phase sera déterminée (2018)
14	Impact du programme:	Les capacités des pays d'Afrique Centrale sont renforcées pour concevoir et mettre en œuvre des politiques /plans nationaux d'EFTP et/ou d'AENF en vue de l'autonomisation des jeunes et des adultes
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>		
15	Projet(s) identifié(s):	Appui à la revitalisation de l'EFTP et de l'AENF pour la promotion de l'emploi des jeunes et de l'équité en Afrique Centrale
16	Objectif(s) du/des projet(s):	
17	Chef(s) de file (ou maîtres d'œuvre) du/des projet(s)	Le projet d'appui à la revitalisation de l'EFTP et de l'AENF pour la promotion de l'emploi des jeunes et de l'équité en Afrique Centrale, aura pour objectif général d'accompagner le développement économique des pays de l'Afrique Centrale par le développement d'une stratégie régionale pour la redynamisation de l'EFTP et l'AENF en vue d'améliorer la transmission des compétences, l'employabilité et la mobilité des jeunes au sein des États membres de la CEEAC. Les objectifs spécifiques sont de: <ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les résultats du diagnostic et de la cartographie de l'EFTP dans les 10 pays de la CEEAC ;</li> <li>Identifier les priorités et les orientations stratégiques pour le développement de l'EFTP en Afrique Centrale ;</li> <li>Elaborer et valider une feuille de route régionale pour l'appui à l'élaboration de la stratégie régionale de développement de l'EFTP en Afrique Centrale.</li> <li>Partager les résultats du diagnostic de l'AENF dans les 10 pays de la CEEAC</li> <li>Renforcer les programmes d'AENF en vue de l'autonomisation des jeunes, des femmes et des adultes y compris en Alphabétisation numérique</li> <li>Mettre en place des plateformes nationale et régionale de concertation et élaboration d'une feuille de route pour l'opérationnalisation de la synergie EFTP, AENF et TIC</li> </ul>

			UNESCO/CEEAC
18	Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)		BIT
			CEEAC
19	Statut du/ des projet(s): <i>Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</i>		
			Planifié et budgétisé
20	Définition du/des projet(s): <i>En quoi consiste-t-il?</i>		
			Le projet vise à redynamiser le processus d'élaboration / de mise en œuvre des politiques et/ou des plans nationaux d'EFTP et/ou d'AENF pour le développement de l'employabilité des jeunes y compris en utilisant les TICs.
21	Cycle de vie du/des projet(s): <i>Quelles sont les étapes ou phases du projet?</i>		
			Phase 1: Conduite des études diagnostiques et élaboration de la cartographie de l'EFTP et appui à l'élaboration ou au renforcement des politiques en matière d'éducation non formelle, en vue d'une autonomisation des cibles dans les pays de la CEEAC (2018) Phase 2 : Elaboration de documents stratégiques pays et mise en place des cadres d'études sur la synergie entre l'EFTP, l'AENF et les TICs (2019)
22	Etude de faisabilité du/des projet(s): <b>NON</b>		
			Non
23	Financement du/des projets (sources et acteurs):	<b>Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?</b>	
			Fonds internes et complémentaires
24	Disponibilité des financements de/des projet(s):	<b>OUI</b>	
			Oui
25	Durée du/des projet(s):		4 ans

			Phase 1 : 12 mois phase 2 : 12 mois
26	Résultat(s) clé(s) attendu(s):		
27	Impact(s) visé (s):		
			Produit 1.1: Appui à l'élaboration /à la mise en œuvre des politiques et des plans nationaux à travers le renforcement des capacités, le renforcement du partenariat et l'élaboration de lignes directrices pour une politique nationale holistique en matière d'EFTP Produit 1.2 : Appui à l'élaboration ou au renforcement des politiques/plans nationaux en matière d'AENF en vue de l'autonomisation des populations jeunes et adultes Produit 1.3: Elaboration de documents stratégiques pays et mise en place des cadres d'études sur la synergie entre l'EFTP, l'AENF et les TICs
:	Pays concernés par le /les projet(s):		
			Les 10 (dix) Etats membres de la CEEAC (Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad).

#### iv. 11. UNHCR : Projet d'amélioration de la santé de la population et Projet de meilleur accès des populations à l'éducation

Fiche détaillée de projet - PCI III: UNHCR	
<b>Partie A: Identification de l'Agence</b>	
1 Nom de l'agence:	UNHCR
2 Responsable (point focal):	ANTONY AKUMU ABOGI
<b>Partie B: Timing</b>	
3 Date de la rencontre:	11 avril 2018 Paulin Zongo/Giuseppe D'Aronco et Consultant Mama Ndjana Serge
4 Durée de la rencontre:	2 h
<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5 Groupe thématique:	
6 Sous-groupe thématique:	
<b>Partie D: Données du programme</b>	
7 Programme:	
8 Chef de file du programme:	
9 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce programme:	
10 Niveau de maturité du programme:	
11 Définition du programme:	
12 Cycle de vie du programme:	
13 Durée du programme:	
14 Impact du programme:	
<b>Partie E: Détails du/des projet(s)</b>	
15 Projet(s) identifié(s):	1. Projet d'amélioration de l'état de santé de la population, y compris des réfugiés, à travers un meilleur accès aux soins de santé primaire 2. Promotion d'un meilleur accès des populations, y compris des réfugiés, à l'éducation maternelle, primaire, secondaire, et professionnelle.
16 Objectif(s) du/des projet(s):	. Objectif général du Projet N°1: Améliorer l'état de santé des populations, y compris des réfugiés . Objectif général du Projet N°2: Améliorer l'accès des populations, y compris des réfugiés, au système national d'éducation et de formation professionnelle
17 Chef(s) de file (ou maitres d'œuvre) du/des projet(s)	UNHCR
18 Autre(s) partie(s) prenante(s) ou agence(s) impliquée(s) dans ce(s) projet(s)	Etat, Agences du SNU dont l'UNICEF, et organisations de la société civile et acteurs non-étatiques partenaires



19	<b>Statut du/ des projet(s): Idée - Etude - Démarrage/en cours - arrêt - phase d'achèvement - etc.</b>	
	Etude	
20	<b>Définition du/des projet(s): En quoi consiste-t-il?</b>	
	<p>. Projet N°1: Améliorer l'accès aux soins de santé primaire à travers la sensibilisation des cibles et des différentes parties prenantes , la construction, la réhabilitation, et l'équipement des centres de santé, ainsi que l'appui à l'amélioration du plateau technique des formations sanitaires.</p> <p>. Projet N°2: Améliorer l'accès des cibles au système national d'éducation dans les niveaux maternel, primaire et secondaire, ainsi qu'à la formation professionnelle, à travers la sensibilisation, la mise en place des mesures incitatives, de soutien et d'accompagnement, la construction, la réhabilitation, et la maintenance des infrastructures scolaires</p>	
21	<b>Cycle de vie du/des projet(s): Quelles sont les étapes ou phases du projet?</b>	
	<p>1. Etat des lieux, identification des cibles et des besoins, corrélation et alignement avec les données et programmations nationales, validation.</p> <p>2. Identification des partenaires de mise en œuvre et opérationnels</p> <p>3. Formulation, validation et signature des projets</p> <p>4. Mise en oeuvre</p>	
22	<b>Etude de faisabilité du/des projet(s): OUI ou NON? Si oui, quelle est la rentabilité?</b>	
	NON	
23	<b>Financement du/des projets (sources et acteurs):</b>	<b>Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes et qui sont les bailleurs de fonds?</b>
	A rechercher	Par exemple Guichet IDA 18
24	<b>Disponibilité des financements de/des projet(s):</b>	<b>OUI - NON - Quelle approche classique de mobilisation des fonds?</b>
	NON	Appuis financiers Multi-bailleurs et multiacteurs (Exemple: Gouvernement, IDA18, etc)
25	<b>Durée du/des projet(s):</b>	
	5 ans	
26	<b>Résultat(s) clé(s) attendu(s):</b>	
	<p>. Projet N°1: Le niveau de résultat attendu sera fonction des défis révélés par les différentes études. Le principal résultat de niveau Output attendu est la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.</p> <p>. Projet N°2: Le niveau de résultat attendu sera fonction des défis révélés par les différentes études. Mais de manière générale, le projet visera à accroître significativement le nombre des cibles qui accèdent au système national d'éducation en améliorant les pourcentages d'inscriptions aux niveaux maternel, primaire, et secondaire, ainsi que leur employabilité.</p>	
27	<b>Impact(s) visé (s):</b>	
	A déterminer	Selon les Indicateurs et les Standards du HCR
28	<b>Pays concernés par le /les projet(s):</b>	
	CAMEROUN (Mais les 2 projets ciblent les réfugiés originaires de la République Centrafricaine, Le Nigéria, le Tchad et le Rwanda, et d'autre pays. Son impact s'étendra de ce fait dans ces pays)	

#### iv. 12. ISTA : (1) : Projet d'appui institutionnel à la création d'une Bibliothèque Numérique et d'un Pool d'Experts et Enseignants- Chercheurs

		Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
		Fiche détaillée de projet - PCI III:
<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>		
1	Nom de l'agence:	Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de Projets (ISTA)
2	Responsable (point focal):	Mme Mahadié OUTHMAN ISSA, mahadie2001@yahoo.fr (PF: Serge KAMGAING, sergekagg@yahoo.fr)
<b>Partie B: Timing</b>		
3	Date de la rencontre:	
4	Durée de la rencontre:	
<b>Partie C: Catégorisation</b>		
5	Groupe thématique du PCI III:	Groupe 3: Amélioration des conditions humaines et sociales
6	Sous-groupe thématique du PCI III:	Sous-groupe: Renforcement du capital humain en Afrique Centrale
<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>		
7	Nom du Programme ou Projet:	Projet d'appui institutionnel à la création d'une Bibliothèque Numérique et d'un Pool d'Experts et Enseignants- Chercheurs
8	Chef de file du programme ou projet:	ISTA
9	Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	/
10	Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Recherche de financement
11	Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	/
12	Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	/
13	Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t il?):	Le projet consiste à doter l'ISTA d'une « Bibliothèque numérisée » qui servira de système d'information de gestion de documents en ligne, pour stocker et gérer les documents numériques et les documents numérisés en vue de fournir aux différents internautes une « archive vivante ». De même, un Pool « Veille » des experts et enseignants-chercheurs constituera un « cadre d'échanges entre les professionnels et les académiciens » où se débattront de thèmes et des problèmes contemporains de la communauté CEMAC et de tester de nouvelles approches qui allient la théorie et la pratique pour répondre à ces préoccupations.
14	Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	<u>Composantes du projet:</u> 1. Construction et équipement de la Bibliothèque numérique 2. Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et matérielles du Pool des experts et d'enseignants-chercheurs de l'ISTA 3. Elaboration de la Stratégie de Communication de l'ISTA
15	Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?):	24 mois (2019-2021)
16	Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	Contribuer au développement socio-économique de la CEMAC, en facilitant l'accès aux documents et résultats de réflexions sur les problèmes socio-économiques contemporains de la sous-région.
17	Pays concernés par le programme ou le projet	les 6 pays membres de la CEMAC

#### iv. 12. ISTA : (2) : Projet de Renforcement des capacités à la mise en œuvre du Plan d'action triennal (2019-2021)

		Organisation spécialisée des CER d'Afrique Centrale (CEEAC - CEMAC)
		Fiche détaillée de projet - PCI III:
	<b>Partie A: Identification de l'Organisation Spécialisée</b>	
1	Nom de l'agence:	Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de Projets (ISTA)
2	Responsable (point focal):	Mme Mahadié OUTHMAN ISSA, mahadie2001@yahoo.fr (PF: Serge KAMGAING, sergekagg@yahoo.fr)
	<b>Partie B: Timing</b>	
3	Date de la rencontre:	
4	Durée de la rencontre:	
	<b>Partie C: Catégorisation</b>	
5	Groupe thématique du PCI III:	Groupe 3: Amélioration des conditions humaines et sociales
6	Sous-groupe thématique du PCI III:	Sous-groupe: Renforcement du capital humain en Afrique Centrale
	<b>Partie D: Données du programme ou Projet (BV indiquer si c'est un programme ou un projet)</b>	
7	Nom du Programme ou Projet:	Projet de Renforcement des capacités à la mise en œuvre du Plan d'action triennal (2019-2021) de l'ISTA
8	Chef de file du programme ou projet:	ISTA
9	Autre(s) organisation (s) impliquée (s) dans ce programme ou ce projet:	/
10	Niveau de maturité du programme ou du projet (Idée - Etude - Exécution en cours):	Recherche de financement
11	Si projet en phase d'exécution, y a-t-il eu une étude de faisabilité? Quelle en est la rentabilité?	/
12	Financement du/des projets (sources et acteurs): Fonds internes - Fonds externes - Fonds mixtes. Qui sont les bailleurs de fonds?	/
13	Définition du programme ou du projet (en quoi consiste t-il?):	Le projet consiste à renforcer les capacités de l'ISTA à mettre en œuvre son plan d'action 2019-2021 en vue de concrétiser sa Vision de développement à l'horizon 2035 qui est de : « Faire de l'ISTA, un Pôle de référence africaine en matière d'acquisition des connaissances et de développement du capital humain, arrimé à la Vision de la CEMAC » et en assurer le suivi-évaluation.
14	Cycle de vie du programme ou du projet (quelles en sont les étapes ou phases?):	<u>Composantes du projet:</u> 1. Renforcement des capacités de l'ISTA en Equipements informatiques, mobiliers et matériels de bureau 2. Renforcement des capacités du personnel administratif et des enseignants-chercheurs permanents de l'ISTA 3. Promotion des aspects environnementaux, de l'écosystème et du développement durable dans la zone CEMAC
15	Durée du programme ou du projet: (s'insère t-il dans l'intervalle 2018-2023?)	24 mois (2019-2021)
16	Impact du programme ou projet (apport pour la cible):	L'impact de ce projet est de doter l'ISTA de capacités techniques, matérielles et institutionnelles pour renforcer le capital humain de la CEMAC et contribuer à la mise en œuvre de la Vision 2035
17	Pays concernés par le programme ou le projet	les 6 pays membres de la CEMAC

**v) Lettres d'accord de participation à l'élaboration du PCI et désignation des points focaux**

**v.1. ONUSIDA**



Référence : UNS/UCD/CMT/en/18/03/007

Yaoundé, le 16 mars 2018

**A Monsieur Antonio M. A. PEDRO**  
**Directeur**  
**Commission Economique pour l'Afrique**  
**Sous-Bureau de l'Afrique Centrale**  
**Yaoundé, Cameroun**

**OBJET** : Concertation pour l'élaboration de l'avant-projet du Programme Commun Indicatif III (PCI III)

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception de votre correspondance en date du 09 mars 2018 référencée N° SRO-CA/AP/GD/di/18/03/047 relative à l'objet visé en marge et vous en remercie.

Y faisant suite, je vous prie de bien vouloir noter que le consultant rencontrera, dans le cadre de cette activité, Dr Vincent Koubagnine Takpa, Conseiller en Information Stratégique au bureau de l'ONUSIDA.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

ONUSIDA  
 PROGRAMME COMMUN DES  
 NATIONS UNIES SUR LE  
 VIH/SIDA

HCR  
 UNICEF  
 PAM  
 FNUO  
 UNEP  
 UNODC  
 ONU FEMMES  
 OIT  
 UNESCO  
 OMS  
 BANQUE MONDIALE

Rue 1794, Bessis  
 0117 - 0026  
 Yaoundé, Cameroun  
 Tél. +237 222 20 73 40  
 Fax. +237 222 20 29 49

www.unaids.org


**Dr Claire MULANGA TSHIDIBI**

**Directrice Pays ONUSIDA**



Zéro nouvelle infection à VIH - Zéro discrimination - Zéro décès liés au sida



## v.2. PEAC



# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

## P. E. A. C.

Organisme Spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)

---

*Secrétariat Permanent*

Brazzaville, le 07 MAI 2018

*Le Secrétaire Permanent*

A Monsieur le Directeur du Bureau  
Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la  
Commission Economique des Nations Unies  
pour l'Afrique (BSR-AC/CEA)  
Yaoundé  
République du Cameroun

N/Réf. : JCM/LM/ *Mg* /SP/PEAC/2018.-

Objet : Elaboration de l'avant-projet du Programme Commun Indicatif III (PCI III)


**Monsieur le Directeur,**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance du 30 avril 2018 par laquelle vous avez bien voulu saisir le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) dans le cadre des recommandations de la 8<sup>ème</sup> session du Mécanisme Sous Régional de l'appui du Système des Nations Unies pour l'Afrique (MSRC-AC) inhérente à l'élaboration par le Bureau sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA) de l'avant-projet du Programme Commun Indicatif III (PCI III).

Aussi, conformément à votre demande, il m'est agréable de vous faire parvenir les projets formalisés ou démarrés par le Pool Energétique de l'Afrique Centrale, s'achevant au cours de la période 2018-2023.

Par ailleurs, je porte à votre connaissance que Monsieur **Jacques ATANGANA**, Responsable Administratif et Financier du PEAC, Tel +242 05 600 3031/+242 06 430 1423 Email : [atanganajacques@yahoo.fr](mailto:atanganajacques@yahoo.fr), est désigné comme point focal du Pool Energétique de l'Afrique Centrale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.



**Jean-Chrysostome MEKONDONGO**

Activ  
Accédé

P.J : Fiche-projets

## v.3. CICOS

N° 367/CICOS/SG/DEPPR/SPPR<sub>KD</sub>

Kinshasa, le 07 MAI 2018

Le Secrétaire Général  
A  
Monsieur le Directeur  
(Bureau sous régional de l'Afrique  
Centrale de l'Union Africaine)  
  
Yaoundé  
(République du Cameroun)

**Réf:** V/SRO-CA/AP/LD/mtl/18/04/084.**Objet:** Concertation pour l'élaboration de l'avant-projet du Programme Commun Indicatif III (PCI III).**Monsieur le Directeur,**

J'accuse réception de votre lettre dont la référence et l'objet sont repris en marge et je vous en remercie.

Y faisant suite,

J'ai l'honneur de vous faire tenir, ci-jointes les fiches des projets de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), qui s'inscrivent dans les thématiques du Programme Commun Indicatif III (PCI III) période 2018 à 2023.

En outre, je porte à votre attention que **Mme Audrey ZOULA**, responsable du Service de la Planification, Prospective et Coopération (audrey\_zoula@hotmail.com, tél. : +243 89 69 56 907) de la CICOS est désignée Point Focal de la CICOS dans le cadre de ce Programme.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de ma parfaite considération.

  
Mme ENAW née Judith EFUNDEM AGBOR

## vi) Matrice des projets de novembre 2017

Groupe thématique 1 : Transformation Structurelle pour le développement économique et social				
Sous-Groupe thématique 1: Amélioration de la Gouvernance Economique				
N°	Programmes / Projets	Apport du Programmes/Projets	Objectifs spécifiques	Ancrage aux ODD
1	Renforcement de l'amélioration du Climat des Affaires en Afrique Centrale	Favoriser l'émergence et le développement d'un secteur privé dynamique	(i) Réduire les coûts des facteurs: travail, électricité, télécommunications, transports, (ii) Accroître la compétitivité des Etats membres par une réforme fiscale attractive: diminuer le taux d'impôt sur les sociétés pour encourager la formalisation de l'activité économique, (iii) Réduire les délais d'obtention des titres de propriété, (iv) Réforme du système judiciaire en matière commerciale, (v) Réforme des codes des investissements, (vi) Renforcement de la compétitivité des entreprises.	ODD 8 (Travail décent et croissance économique) & ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure)
2	Accélération de la Mise en œuvre de mécanismes de convergence des politiques macro économiques en Afrique Centrale	Identifier les défis spécifiques des pays d'Afrique Centrale en matière de mise en œuvre des programmes d'intégration financière et apporter l'appui pour l'amélioration de leur performance.	(i) Elaboration du plan de convergence macroéconomique de l'Afrique Centrale et de ses mécanismes, (ii) Harmonisation et coordination de la mise en œuvre du plan de convergence, (iii) Démarche d'application du plan de convergence macroéconomique régional en reliant la feuille de route de la mise en œuvre de la convergence au progrès accomplis dans le domaine de l'intégration commerciale, (iv) Harmonisation des politiques économiques de la sous-région, (v) Harmonisation des structures économiques des pays de la région, (vi) Amélioration du rôle du secteur privé, etc.	ODD 8 (Travail décent et croissance économique)

Groupe thématique 1 : Transformation Structurelle pour le développement économique et social				
Sous-Groupe thématique 2: Développement des capacités productives				
N°	Programmes / Projets	Apport du Programmes/Projets	Objectifs spécifiques	Ancrage aux ODD
3	Elaboration et mise en œuvre de la politique industrielle commune de l'Afrique Centrale	Favoriser la diversification du tissu industriel de l'Afrique centrale sur la base des avantages comparatifs entre ses différents pays	(i) Elaboration de la Politique industrielle commune et de promotion des investissements publics régionaux; (ii) Mettre en place les mécanismes de coordination et de mise en œuvre de la politique industrielle commune de l'Afrique Centrale, (iii) Constituer une base de données sur les statistiques industrielles et les infrastructures économiques de la sous-région, (iv) Appui à la mise en œuvre du projet Afripanet de renforcement des capacités des agences de promotion des investissements (API) et leur mise en réseau, (v) Mise en œuvre du plan d'action pour le Développement Industriel Accélééré de l'Afrique (AIDA), (vi) Harmoniser les politiques industrielles nationales, (vii) Mise à niveau des industries des pays de l'espace Afrique Centrale.	ODD 8 (Travail décent et croissance économique) & ODD 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure)
4	Renforcement de la compétitivité des Entreprises en Afrique Centrale	Rendre le secteur privé d'Afrique Centrale plus compétitif dans le contexte du processus de libéralisation et d'ouverture des économies.	(i) le renforcement des capacités institutionnelles régionales en matière de mise à niveau et d'appui au secteur privé ; (ii) le renforcement des capacités des structures d'appui et d'encadrement du secteur privé ; (iii) l'appui aux structures nationales du programme et l'amélioration de l'environnement d'affaires et enfin (iv) un programme pilote de mise à niveau permettant de développer des stratégies sectorielles opérationnelles de filières spécifiques « moteurs de croissance ».	ODD 8 (Travail décent et croissance économique)

Groupe thématique 1 : Transformation Structurelle pour le développement économique et social				
Sous-Groupe thématique 3: Développement des infrastructures de base				
N°	Programmes / Projets	Apport du Programmes/Projets	Objectifs spécifiques	Ancrage aux ODD
5	<b>Développement et Renforcement des infrastructures communautaires (routière, maritime, ferroviaire, aérienne et des télécommunications) d'Afrique Centrale</b>	Doter la région d'un système de transport intégré fiable et à moindre coût, favorisant la libre circulation des personnes et des biens, l'intégration commerciale, mais également l'accès du plus grand nombre à des services de télécommunication peu chers pour l'ensemble de l'espace régional, afin de réduire la fracture numérique entre les pays contribuant ainsi pleinement au processus de l'intégration économique et physique de l'Afrique Centrale.	(i) Développement du réseau routier en Afrique Centrale; (ii) Appui technique au développement du système d'information géographique du PDCT-AC, (iii) Organisation de la Table ronde des bailleurs de fonds du Premier Programme Prioritaire du PDCT-AC, (iv) Elaboration d'un bilan économique de la réforme du secteur des TIC, (v) Organisation d'un atelier de validation du bilan économique de la réforme du secteur des TIC, (vi), Appui à la vulgarisation du code du marché de l'électricité de l'Afrique centrale dans les pays membres du PEAC, (vii) Amélioration du transport aérien en Afrique Centrale, (viii) Développement du réseau ferroviaire d'Afrique Centrale et (ix) Amélioration du transport maritime régional.	<b>ODD 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure)</b>
6	<b>Amélioration des capacités de production d'énergie et d'interconnexion du réseau électrique régional</b>	Développer les grands projets de production énergétique et d'interconnexions électriques transfrontalières qui feront de la sous-région un espace de libre-échange d'énergie électrique. Conformément à la vision commune de la CEEAC et de la CEMAC, ce programme permet d'assurer à l'horizon 2030, l'accès universel aux services énergétiques modernes pour les populations. Ce programme permet d'élargir et d'ouvrir de nouveaux marchés en reliant les zones de production aux zones de consommation de l'Afrique Centrale.	(i) Assurer l'accès aux services énergétiques fiables et modernes pour les populations aussi bien urbaines que rurales ; (ii) Favoriser l'intégration régionale par les infrastructures ; (iii) Favoriser la réduction des coûts de l'électricité et donc l'accès à une énergie fiable et à l'augmentation de la productivité des entreprises locales notamment dans l'industrie, (iv) Contribuer à l'émergence de pôles économiques industriels dans la région et, in fine, renforcer l'intégration régionale.	<b>ODD 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure); ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et ODD 7 (Energie propre et d'un coût supportable)</b>



Groupe thématique 2 : Accès au marché et Insertion dans les chaînes de valeur globales				
Sous-Groupe thématique 4: Développement du commerce intra-régional (marché communautaire et africain)				
N°	Programmes / Projets	Apport du Programmes/Projets	Objectifs spécifiques	Ancrage aux ODD
7	Mettre en œuvre l'Initiative Stimuler le commerce intra régional	Intensifier le développement économique et social en Afrique Centrale par la libre circulation des personnes, des services et des capitaux, en favorisant les échanges commerciaux aussi bien entre les pays de l'espace Afrique centrale qu'avec ceux des autres régions.	(i) Mise en place de la ZLE, (ii) Négociation des Contrats et PTAPs, (iii) Réaliser le programme d'amélioration de l'efficacité douanière en Afrique Centrale et (iv) Mise en oeuvre de l'accompagnement du Secteur privé en Afrique centrale.	ODD 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure) et ODD 8 (Travail décent et croissance économique)

Groupe thématique 2 : Accès au marché et Insertion dans les chaînes de valeur globales				
Sous-Groupe thématique 5: Insertion dans les chaînes globales				
N°	Programmes / Projets	Apport du Programmes/Projets	Objectifs spécifiques	Ancrage aux ODD
8	Elaboration du programme de développement des chaînes de valeurs dans les filières à fort potentiel en Afrique Centrale	Faciliter l'insertion harmonieuse des pays de l'Afrique centrale dans le système commercial multilatéral.	Mise en place du programme de développement des chaînes de valeurs sur la période de déploiement du PCI III	ODD 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure)
9	Appui à la mise en œuvre du programme Infrastructure Qualité en Afrique centrale	Renforcement des capacités commerciales et la compétitivité des entreprises	(i) Harmonisation des normes de produits en Afrique Centrale, (ii) Etablissement et renforcement des institutions de l'infrastructure de la qualité fournissant des services efficaces au secteur privé et aux consommateurs pour les produits régionaux prioritaires et conduisant à l'amélioration du commerce intra-régional et international, (iii) Amener le secteur privé et les consommateurs à appliquer les principes et pratiques de la qualité dans leurs comportements et leurs opérations /productions.	ODD 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure)

<b>Groupe thématique 2 : Accès au marché et Insertion dans les chaînes de valeur globales</b>				
<b>Sous-Groupe thématique 6: Facilitation du Commerce</b>				
<b>N°</b>	<b>Programmes / Projets</b>	<b>Apport du Programmes/Projets</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Ancrage aux ODD</b>
10	Elaboration et mise en œuvre du programme régional de facilitation du commerce en Afrique Centrale	Faciliter la libre circulation des personnes et des biens, promouvoir le commerce interrégional et assurer l'intégration régionale en Afrique Centrale et ; supprimer les obstacles au commerce.	(i) Disposer d'un programme opérationnel de facilitation du commerce en Afrique Centrale, (ii) Disposer d'une assistance technique pour la mise en œuvre du programme	ODD 8 (Travail décent et Croissance économique)

<b>Groupe thématique 3 : Amélioration des conditions humaines et sociales</b>				
<b>Sous-Groupe thématique 7: Santé, Assainissement et Education</b>				
<b>N°</b>	<b>Programmes / Projets</b>	<b>Apport du Programmes/Projets</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Ancrage aux ODD</b>
11	Renforcement du Système de Santé en Afrique Centrale	Améliorer l'accès des pays membres aux programmes prioritaires dans le contexte de la couverture sanitaire universelle aux populations transfrontalières de la région de l'Afrique Centrale et disposer alors de capacités efficaces de gestion, de prévention et de riposte aux épidémies, les urgences sanitaires et humanitaires.	(i) Mettre en place une politique communautaire de santé, (ii) Promouvoir la lutte contre le VIH SIDA et les MST, (iii) Soutenir les pays membres à adopter la téléphonie mobile (e-santé) et les plateformes digitales, (iv) Renforcer la coordination et la coopération entre les pays membres en matière de santé, (v) Coordonner la préparation, la riposte aux maladies à potentiel épidémique, aux urgences de santé publique et humaine graves, (vi) Harmoniser et coordonner la mise en oeuvre des politiques pharmaceutiques en Afrique Centrale	ODD 3 (Bonne santé et Bien-être)
12	Promouvoir et Mettre en œuvre une politique communautaire de l'Education primaire en Afrique Centrale	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants et l'équité entre filles et garçons pour l'instruction	(i) Augmenter le taux de scolarisation en Afrique centrale, (ii) Accroître quantitativement l'offre de formation à tous les niveaux du système éducatif, (iii) Améliorer qualitativement l'offre de formation notamment les contenus des enseignements qui doivent répondre aux besoins de développement de l'Afrique centrale et l'accroissement de l'outil informatique dans les approches d'apprentissage.	ODD 4 (Education de qualité)

<b>Groupe thématique 3 : Amélioration des conditions humaines et sociales</b>				
<b>Sous-Groupes thématiques 8: Genre, Culture et Sport</b>				
N°	Programmes / Projets	Apport du Programmes/Projets	Objectifs spécifiques	Ancrage aux ODD
13	Renforcer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique Centrale	Réduire les discriminations et les violences faites aux femmes et aux filles, promouvoir leur autonomisation économique en faisant d'elles des actrices à part entière du développement de l'Afrique Centrale	(i) Elaborer et mettre en œuvre la politique de promotion du Genre en AC, (ii) Renforcer les capacités des cadres des 2 CER en matière de Genre; (iii) Mettre en place et consolider le réseau d'actrices économiques de l'Afrique centrale, (iv) Appuyer les États d'AC dans la formulation et adoption des politiques et plans d'action nationaux en Genre, (v) Favoriser l'accès à la formation pour tous notamment en zone rural.	ODD 5 (Egalité entre les sexes)
14	Elaboration et Mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement et de promotion de la culture en Afrique Centrale	Renforcer et développer les capacités et les compétences des acteurs culturels, notamment les femmes et les jeunes dans tous les domaines de l'activité culturelle en Afrique centrale; Faire de la culture un secteur incontournable de la cohésion sociale, de la paix et du développement économique des États de l'Afrique centrale; Doter l'Afrique centrale d'une stratégie	(i) Mise en oeuvre la stratégie régionale sur le développement et la promotion de la culture en Afrique Centrale, (ii) Harmoniser les réglementations en matière de circulation des personnes et des produits culturels, (iii) Instituer par exemple une Biennale de la Culture en Afrique centrale, (iv) Créer un centre régional de formation aux métiers de la culture.	ODD 11 (Villes et Communautés durables)

<b>Groupe thématique 3 : Amélioration des conditions humaines et sociales</b>				
<b>Sous-Groupes thématiques 9: Environnement, urbanisation planifiée et villes résilientes</b>				
N°	Programmes / Projets	Apport du Programmes/Projets	Objectifs spécifiques	Ancrage aux ODD
15	Elaborer et Mettre en œuvre une politique d'urbanisation durable et de renforcement des capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des villes en Afrique Centrale.	Permettre aux villes de continuer à prospérer et à se développer, tout en optimisant l'utilisation des ressources et en réduisant la pollution et la pauvreté. Promouvoir des villes qui offrent à tous de grandes possibilités, grâce à un accès facile aux services de base, à l'énergie, au logement, aux transports et bien plus encore.	(i) Elaborer la politique d'urbanisation durable des villes d'Afrique Centrale	ODD 11 (Villes et Communautés durables)
16	Elaborer et mettre en œuvre une politique communautaire de prévention et de gestion des catastrophes naturelles en Afrique Centrale	Contribuer à renforcer la résilience des communautés de l'Afrique centrale et réduire leur vulnérabilité aux différents chocs liés aux catastrophes naturelles	(i) Accompagnement à l'accroissement du taux de résilience des populations d'Afrique Centrale aux chocs hydriques, (ii) Intensification de la réduction en AC du taux de population vivant en insécurité alimentaire, (3) Appui technique aux pays de la CEEAC à la mise en oeuvre d'un dispositif opérationnel de RRC.	ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)

<b>Groupe thématique 4 : Promotion de la gouvernance, Paix et sécurité et Cohésion sociale</b>				
<b>Sous-Groupe thématique 10: Gouvernance politique</b>				
<b>N°</b>	<b>Programmes / Projets</b>	<b>Apport du Programmes/Projets</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Ancrage aux ODD</b>
17	Collecte de statistiques harmonisées en matière de gouvernance, de paix et de sécurité dans des pays pilotes (Congo-Brazzaville, Gabon et Cameroun) dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA)	Améliorer la base de données de l'Afrique Centrale en matière de gouvernance, de paix et de Sécurité	(i) Organiser les opérations de collecte et de traitement des données dans l'ensemble des pays d'AC, (ii) Elaborer la mise en œuvre de la SHaSA, (iii) Assurer l'actualisation des données, (iv) Renforcer l'efficacité opérationnelle des Instituts nationaux de Statistiques.	ODD 16 (Paix , Justice et Institutions)
18	Renforcement des mécanismes d'organisation des élections/de consultation électorale et de promotion de la Démocratie en Afrique Centrale	Renforcer la stabilité politique, Promouvoir la démocratie et favoriser le développement économique et social	(i) Formation de la Société Civile à la Démocratie, (ii) œuvrer à la bonne gouvernance électorale, (iii) Accompagner les Etats de l'Afrique Centrale au renforcement de la bonne gouvernance politique, (iv) Renforcer les capacités d'actions électorales de la CEMAC et de la CEEAC.	ODD 16 (Paix , Justice et Institutions)

<b>Groupe thématique 4 : Promotion de la gouvernance, Paix et sécurité et Cohésion sociale</b>				
<b>Sous-Groupe thématique 11: Paix &amp; Sécurité</b>				
<b>N°</b>	<b>Programmes / Projets</b>	<b>Apport du Programmes/Projets</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Ancrage aux ODD</b>
19	Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et de la sécurité en Afrique Centrale	L'objectif de ce projet consiste à identifier, à développer et à mettre en œuvre les outils et techniques ainsi que les conditions nécessaires à la construction d'un espace de paix et de sécurité favorisant le bien-être des populations de l'Afrique centrale.	(i) Développement des outils de prévention des conflits, (ii) Assurer les opérations de maintien, d'imposition et/ou de restauration de la paix, (iii) Mise en œuvre effective des opérations d'appui à la paix, de réconciliation, de reconstruction et de développement post-conflit en Afrique Centrale	ODD 16 (Paix , Justice et Institutions)
20	Renforcement des capacités en sûreté et sécurité maritimes en Afrique Centrale	Accompagner la mise en oeuvre effective de la convention de Kinshasa sur les armes légères (APLC), Promouvoir la redevabilité et l'efficacité des forces de défense et de sécurité que ce soit en matière de gestion des frontières, la prolifération des armes légères, la lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime ou la criminalité émergente et élaborer une stratégie régionale la CEEAC en matière de Réforme du Secteur de sécurité.	(i) Réalisation d'une stratégie régionale de réforme du secteur de sécurité et (ii) Appui/accompagnement technique de chaque pays à la mis en oeuvre d'une réforme de son secteur de sécurité	ODD 16 (Paix , Justice et Institutions)

<b>Groupe thématique 4 : Promotion de la gouvernance, Paix et sécurité et Cohésion sociale</b>				
<b>Sous-Gruppe thématique 12: Droits humains et Libertés fondamentales</b>				
<b>N°</b>	<b>Programmes / Projets</b>	<b>Apport du Programmes/Projets</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Ancrage aux ODD</b>
<b>21</b>	<b>Renforcer/Améliorer l'implication des Etats de l'Afrique centrale dans la campagne africaine contre le mariage des enfants</b>	Protéger et promouvoir les droits de la fille adolescente dans les pays membres et s'assurer qu'elle ne soit pas mariée avant l'âge de 18 ans	(i) Assurer la dissémination d'outils de sensibilisation, (ii) mettre en oeuvre des plans d'action avec des ressources allouées pour mettre fin au mariage des enfants, (iii) mener la campagne de l'UA pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique Centrale	<b>ODD 5 (Egalité entre les sexes)</b>
<b>22</b>	<b>Promouvoir l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique Centrale</b>	Contribuer de manière significative à la compréhension des enjeux et au dialogue, à la coordination ainsi qu'à la création de partenariats afin de favoriser la mise en oeuvre de programmes d'investissement agricole en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté et assurer une croissance économique et sociale viable et durable.	(i) Intensifier la productivité et la compétitivité de l'agriculture et de l'élevage et (ii) Promouvoir un environnement économique favorable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	<b>ODD 1 (Réduire la pauvreté), ODD 2 (Amélioration de l'alimentation et agriculture durable) et ODD 8 (Travail décent et Croissance économique)</b>